TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 756

24 PAGES

— JEUDI 30 AOUT 1979

LA GUERRE CIVILE EN IRAN

Les exécutions d'insurgés se multiplient au Kurdistan

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Convergences sino-américaines

En dépit d'un rapprochement qui avait été consacré, il y a huit mois, par la reprise des relations diplomatiques, la convergence d'intérêts entre la Chine et les Etats-Unis n'était jamais apparue avec autant d'éclat que dans les propos tenus par le vice-président américain lors de sa visite officielle à Pékin — qui s'est achevée ce mercredi 29 août — et la chaleur de l'accueil réservé par MM. Hua Guofeng et Deng Xiaoping à leur hôte. Sept ans après le communiqué de Shanghai qui, au terme de la visite de M. Nixon, marquait la réconciliation, la Chine, longtemps considérée par les Américains comme porteuse d'un avatar idéologique du « péril jaune », semble devenue une amie privilégiée face aux menées « hégémonistes » de l'« ours polaire » soviétique, pour reprendre le terme même de M. Brzezinski l'an dernier à Pékin.

Bien qu'il s'en défende, M. Mondale a clairement pris position en faveur de la Chine. Son affirmation selon laquelle l'affaiblissement de la Chine irait « à l'encontre des intérêts américains » et son soutien implicite à la politique de Pékin en Asie du Sud-Est ne pouvaient qu'irriter vivement le Kremlin. Hanoï s'est d'ailleurs empressé de dénoncer la « collusion » sino-américaine.

Sur le Cambodge, le vice-président n'a pas mâché ses mots. « Nous sommes convenus, a-t-il déclaré après sa rencontre avec M. Hua Guofeng, qu'une occupation vietnamienne du Cambodge est indéfendable et que le gouvernement fantoche mis en place par le Vietnam est inacceptable. » Il a ensuite critiqué « la politique d'expulsion forcée actuellement poursuivie contre l'ethnie chinoise » par Hanoï, réaffirmant que sans une solution de ces problèmes il n'était pas question de normaliser les relations entre les Etats-Unis et le Vietnam.

Enfin, M. Mondale s'est prononcé en faveur d'une « large coalition représentative des forces du peuple du Kampuchéa ». Le rôle du prince Sihanouk a été évoqué en « termes généraux » avec les dirigeants chinois, a-t-il ajouté. Cette allusion a permis à l'ancien chef de l'Etat khmer, qui se trouvait également à Pékin, d'affirmer que les Etats-Unis étaient son « principal soutien ». Il semble d'ailleurs que les Américains, tout comme les Thaïlandais, appuient les maquis anticommunistes khmers qui luttent contre les Vietnamiens.

L'Asie du Sud-Est n'est cependant pas la seule région du globe où Américains et Chinois ont des intérêts voisins. La corne de l'Afrique, l'Afghanistan ou l'océan Indien offrent en effet d'autres exemples de situations dans lesquelles Pékin et Washington peuvent et doivent, pour M. Mondale, « œuvrer pour la défense de la paix (...) face aux défis internationaux », en clair aux ambitions du Kremlin.

Les propos de M. Mondale ne pouvaient que combler d'aise les dirigeants chinois. Exprimé avant la visite, le mécontentement de Pékin devant la lenteur de la Maison Blanche à faire ratifier l'accord commercial qui donnerait à la Chine le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée ne s'est plus manifesté ouvertement, et les Chinois n'ont guère fait allusion au maintien de relations entre Washington et Taipeh.

Pour couronner cette nouvelle alliance de fait entre les deux grandes puissances riveraines du Pacifique, le président Carter doit se rendre à Pékin au début de 1980 et M. Hua Guofeng a accepté une invitation de Washington. Les intérêts des deux Etats priment de toute évidence leurs préférences idéologiques. A quelques centaines de mètres de l'endroit où MM. Hua et Mondale se congratulaient, plusieurs centaines de paysans en guenilles manifestaient en réclamant le respect de ces « droits de l'homme » sur lesquels M. Carter a fondé une part de son action diplomatique.

LES MESURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

• Allocation de 200 F pour les titulaires du minimum vieillesse
• Relèvement unique de 200 F du complément familial
• Mise en chantier de vingt mille logements supplémentaires

Le plan de soutien à l'économie que le conseil des ministres comptait approuver ce mercredi 29 août — et que M. Barre devait commenter à la télévision à 20 heures — sera finalement un peu plus étendu que prévu au départ. Il devrait permettre la mise en chantier de 20 000 logements supplémentaires (moitié en prêts locatifs, moitié en crédits à l'accession à la propriété) pour un montant total de 2,5 milliards de francs (en autorisations de programmes). Un autre milliard devrait être consacré à la construction d'autoroutes, à l'amélioration de voies navigables.

En matière sociale, l'aide aux « Français *les plus défavorisés » devait concerner, outre la « prime de rentrée » (200 francs supplémentaires environ pour deux millions de familles, soit 5 millions d'enfants), une majoration exceptionnelle de 200 francs du complément familial versé à 2,8 millions de familles, ainsi qu'une majoration de 200 francs (versée une seule fois) du minimum vieillesse touché par environ 2 millions de personnes âgées. L'ensemble de ces trois dispositions sociales coûtera au total 2 milliards de francs.*

De son côté, le ministère du travail a confirmé que le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) serait majoré de 2,2 % à compter du 1er septembre. Le SMIC, qui était de 12,15 francs (pour une heure) passera à 12,42 francs. Le salaire mensuel calculé sur la base de cent soixante-treize heures un tiers atteindra ainsi 2 152,80 francs au lieu de 2 106 francs.

La partie sociale du plan gouvernemental aura un effet essentiellement conjoncturel et concernera, au total, un peu plus de 5 millions de ménages. En revanche, les crédits à la construction et aux travaux publics auront un effet plus durable, dont l'étalement dans le temps dépendra essentiellement de la vitesse de consommation des fonds publics supplémentaires.

L'action de soutien du gouvernement en faveur des travaux publics et du bâtiment se répartirait en 2,5 milliards d'autorisations de programme et 1 milliard de crédits de paiement, ventilés les uns et les autres en trois grands chapitres : logement, économies d'énergie, infrastructures et travaux publics.

● Logement

1) *Logement neuf.* — 1 100 000 000 de francs d'autorisations de programme seraient dégagés. Ils représenteraient environ 10 000 logements du type P.L.A. (prêts locatifs aidés) supplémentaires, qui s'ajouteraient aux 70 000 P.L.A. du budget en cours (consommés à 90 % par les organismes H.L.M.), ainsi qu'environ 10 000 prêts à l'accession à la propriété, à rajouter aux 180 000 prévus (dont une petite moitié est consommée par les organismes H.L.M.).

De plus, une action de préfinancement de l'habitat individuel groupé serait entreprise sur le prochain budget.

2) *Habitat ancien.* — Il s'agirait essentiellement d'une extension de la prime pour la « réhabilitation » des logements anciens, mais on ne s'attend guère à des sommes considérables.

● Economies d'énergie

Le dispositif actuellement en place serait amélioré, tant pour les bâtiments publics que pour l'habitat privé.

● Infrastructures et travaux publics

Près d'un milliard de francs d'autorisations de programme et environ le tiers des crédits de paiements prévus seraient consacrés aux équipements. Les routes devraient être les grandes bénéficiaires de ces décisions, et, à un titre moindre, les travaux d'assainissement, ainsi probablement que les voies navigables. Les entreprises de travaux publics en outre bénéficieront sans aucun doute des travaux indispensables à l'équipement des logements nouveaux prévus.

● L'aide aux plus défavorisés

Les autres mesures que le conseil des ministres devait arrêter en faveur des « *Français les plus défavorisés* » concerneraient les personnes âgées et les familles.

— *Le minimum vieillesse.* — L'allocation supplémentaire, versée par le Fonds national de solidarité (6 800 F par an, soit 566,66 F par mois), serait complétée exceptionnellement, et pour une seule fois, de 200 F. Elle concerne un peu plus de deux millions de personnes.

— *L'allocation de rentrée scolaire*, versée en une seule fois, serait elle aussi, exceptionnellement, majorée d'environ 200 F, pour atteindre au total 400 F par enfant de six à seize ans, lorsque la famille a des ressources (revenu imposable de 1978) inférieures à un certain plafond : 28 900 F par an pour un enfant, 34 700 F pour deux enfants et 40 500 F pour trois enfants. Cette mesure intéresserait deux millions de familles et environ cinq millions d'enfants.

— Enfin *le complément familial*, qui a été majoré au 1er juillet (395 F par mois au lieu de 354 F), serait lui aussi, complété par une prime exceptionnelle — c'est-à-dire versée une seule fois — d'environ 200 F. Ce complément familial serait réservé aux familles ayant soit un enfant de moins de trois ans, soit trois enfants et plus, en fonction de leur niveau de ressources. Les plafonds seraient de 39 900 F par an pour un enfant, de 47 880 F pour deux enfants, de 55 860 F pour trois enfants. La prime exceptionnelle serait attribuée à deux millions huit cent mille familles pour environ sept millions six cent mille enfants.

Le coût total de ces mesures — environ 2 milliards de francs — serait supporté par l'Etat.

Annoncées début août, ces mesures sociales tendent à alléger les charges nouvelles, qui pèsent sur les Français les plus démunis après les majorations de prix, notamment celles du chauffage et des transports. En prélevant 2 milliards de francs sur la richesse nationale, pour les distribuer aux personnes âgées, qui reçoivent les allocations minimales, et aux familles dont les ressources sont les plus faibles, le gouvernement entreprend une opération de solidarité afin de corriger les inégalités les plus choquantes.

(Lire la suite page 21.)

La lutte contre les accidents de la route

• Doublement des amendes pour excès de vitesse
• Port obligatoire en ville de la ceinture de sécurité

Le conseil des ministres de ce mercredi 29 août devait étudier un projet de loi présenté par M. Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, sur la répression de la limitation de vitesse qui prévoit d'augmenter le montant des amendes et d'en accélérer le recouvrement.

D'autre part, le conseil des ministres du mercredi 5 septembre devrait prendre un certain nombre de mesures concernant la sécurité routière et notamment rendre obligatoire, à partir du mois d'octobre prochain, le port de la ceinture de sécurité en ville.

Douze millions de contraventions routières sont délivrées chaque année en France ; six millions intéressent le stationnement illicite, un million les excès de vitesse. Or, le taux de recouvrement des amendes ne dépasse pas un tiers au bout d'un an. Le projet de loi présenté devant le conseil des ministres devrait simplifier et rendre plus efficace le mode de recouvrement.

Pour ce qui concerne les excès de vitesse, le gouvernement a décidé de faire preuve de davantage de sévérité pour des motifs de sécurité et d'économie de carburant. Le montant de l'amende, qui varie actuellement de 160 à 600 francs, serait augmenté pour atteindre un minimum de 300 F.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(Lire la suite page 10.)

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEN

L'action syndicale doit être décentralisée et fondée sur des objectifs limités

nous déclare M. André Henry

Face à la politique « à sens unique » du gouvernement, qui constitue, selon lui, « la revanche de 1936 et de 1946 », M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), rejette, dans l'interview ci-dessous, « toute attitude d'opposition généralisée et systématique », toute aventure, mais aussi la « résignation ». Sans exclure les journées ou semaines d'action nationale, la FEN préconise des actions « décentralisées » avec des « objectifs clairs et limités ». Elle vante les vertus « collectives » qui tendent à réduire les inégalités et estime qu'à terme l'unification syndicale est « possible ».

« Votre organisation a vivement dénoncé l'initiative unilatérale qu'a prise la C.G.T. en lançant dès le 3 septembre une semaine d'action. Votre attitude est-elle justifiée par une analyse différente de la situation économique et sociale ? Quels jugements portez-vous sur la politique gouvernementale ?

— L'action syndicale sérieuse ne s'analyse pas en termes de concurrence verbale. Laissons donc de côté les jeux de piste stériles du mois d'août qui risquent fort, suite au faux pas regrettable de la C.G.T., de discréditer quelque peu le syndicalisme.

» Venons-en à l'essentiel : les adhérents de la FEN, et plus généralement les personnels de l'éducation nationale, des universités, de la recherche scientifique ou de la culture, sont tous des travailleurs salariés, et par conséquent directement concernés et touchés par la politique économique et sociale imposée par le pouvoir. Les cinq ans qui viennent seront, nous dit-on, des années noires ! Nous ne sortirions pas de la crise, mais au contraire nous serions à la veille d'une période plus difficile encore. Nous ne ferons pas preuve d'inconscience en écartant une telle perspective dont personne ne saurait s'étonner dès lors que dans un contexte de crise économique, les orientations et les choix du gouvernement sont ce qu'ils sont.

» Des engagements et des promesses non tenus, l'abandon des objectifs de croissance et du plan pour une subordination à l'environnement international, une politique s'appuyant abusivement sur le prix du pétrole alors que celui-ci, calculé en dollars constants, ne s'est pas accru de 1974 à 1979 ; une libération des prix sans moyen d'empêcher les ententes illicites, et par conséquent une hausse démesurée de certains produits ; des investissements non productifs d'emplois, un matraquage des salaires et des salariés sans aucune volonté de recherche d'équilibre, par exemple par une réforme démocratique de la fiscalité, des atteintes graves à la sécurité sociale... Bref, une politique qui a mis l'économie française en panne et qui s'accommode d'autant mieux des contraintes de la crise qu'elles favorisent les profits spéculatifs. La très forte augmentation de l'indice des prix en juillet en est encore une démonstration hélas assez éclatante.

» La politique néolibérale du gouvernement c'est, dans bien des domaines, la revanche de 1936 et de 1946.

» Soyons vigilants : l'insistance mise actuellement par les organisations syndicales sur la dégradation du pouvoir d'achat ne doit occulter ni l'aggravation du chômage, ni les atteintes qui menacent le service public, ni surtout le regain d'un autoritarisme insidieux ou brutal, révélateur d'un pouvoir sans doute inquiet de ses propres décisions.

» Cette situation lourdement préoccupante doit conduire le syndicalisme à faire preuve de maturité, de détermination sereine, et d'une autorité fondée sur sa capacité réelle, non seulement à riposter aux atteintes, mais aussi à proposer des solutions crédibles de transformation sociale.

Propos recueillis par SERGE BOLLOCH et JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 22.)

AU JOUR LE JOUR

Le droit de citer

Si M. Michel Debré, comme il vient de le faire, critique avec vivacité l'action du gouvernement, c'est un homme lucide, courageux, mais un peu solitaire. Les mêmes critiques prononcées par un dirigeant de l'opposition auraient dénoté chez celui-ci un goût marqué pour la démagogie, une volonté électoraliste et une absence fâcheuse du sens des responsabilités.

Autrement dit, si M. Marchais voulait dire du gouvernement Barre : « C'est un ministère, pas un gouvernement » *ou si M. Mitterrand souhaitait indiquer que* « des années d'inflation ont conduit la France à la stagnation en raison du manque d'investissements productifs », *ils auraient intérêt à ne pas parler en leur nom mais à avouer avoir cité — et ce serait vrai — le très majoritaire M. Michel Debré.*

MICHEL CASTE.

Un voyage vers l'Asie
Retour

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

UN DOSSIER DU « MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

La photo inéluctablement

Le monde de la photographie est en effervescence. On a discuté le nombre des quatre mille images à Venise, pour ce Festival qui ne pourra avoir lieu qu'une fois, vue son ampleur (« le Monde » du 12 juillet 1979), mais il a bien fallu reconnaître l'importance de l'événement, la beauté artisanale de l'accrochage, à travers les vingt-cinq expositions, réparties dans toute la ville, qui se prolongent jusqu'au 15 septembre.

Pour leur dixième anniversaire, les Rencontres internationales de la photographie d'Arles ont voulu s'ouvrir au grand public, en transplantant, avec un manque de moyens ou d'organisation, leurs soirées publiques dans le Théâtre antique (« le Monde » du 10 juillet). A Paris, Pierre Gasmann regroupe les dernières photos pour les expositions du trente-troisième Salon de la photo, qui auront lieu du 20 au 29 octobre à la Porte de Versailles. Robert Delpire, qui compte transformer la formule de son « Spécial photo » du « Nouvel Observateur », annonce pour décembre, au Palais des congrès, le premier Palais de la photographie, qui comprendra quinze expositions, soutenues par des stands publicitaires.

Au Centre Georges-Pompidou, Pierre de Fenoyl, qui a décidé de privilégier l'édition, revoit les épreuves du premier numéro d'un album photographique à parution annuelle. Côté édition, on attend aussi, pour la rentrée, un gros Cartier-Bresson rétrospectif, mis en pages par Delpire, et un Doisneau préparé par Claude Nori aux Editions Contrejour. France-Culture a commandé à Jean-François Chevrier et à Brigitte Legars une émission de cinq heures sur la photographie, programmée pour décembre.

Le livre de Pierre Bourdieu, « Un art moyen », sorti en 1961 aux Editions de Minuit, reste un ouvrage de référence, et on déplore depuis l'absence d'écriture critique pour la photographie, mais les quotidiens et les hebdomadaires lui ont soudain largement ouvert leurs colonnes, et après Walter Benjamin et Susan Sontag, dont le livre « la Photographie » suscite encore des controverses, la critique « noble » se trame dans l'ombre : Roland Barthès prépare, pour les « Cahiers du cinéma », un livre sur la photographie. Donc la photographie est à la mode ; tout le monde fait de la photographie, ou tout le monde en parle, et il semble vain de clamer qu'il était temps, enfin, qu'on la reconnaisse à l'égal des autres arts, car elle fait son chemin toute seule, elle est inéluctable.

H. G.

(Lire pages 11 à 13.)

Le Monde

idées

DES JEUNES PARLENT

Le monde politique français sent le renfermé

par PATRICE HALARY (*)

PRENANT quelques jours de vacances dans leur circonscription d'origine, nos hommes politiques doivent méditer sur la difficulté de lier la durée et le renouvellement de leurs mandats avec la rigueur du temps présent. La trêve estivale est un court répit accordé aux imaginations déprimées de nos élus.

Encombrée de conflits divers et de négociations délicates, la rentrée sera pour chacun d'eux une épreuve. Comment faire un choix et s'y tenir, avoir une constance de pensée, de parole et d'action dans cette période où rien ne sera plus « comme avant » ?

La politique est empreinte du *quotidien. Mais le quotidien* est morose. La hausse des prix, le simple maintien du pouvoir d'achat des travailleurs, le chômage, sont autant de sujets de discorde entre ce qu'il est convenu d'appeler la droite ou la gauche ; disons plutôt la majorité et l'opposition. Les partis politiques traditionnels, incapables d'innover leur démarche, bloqués par une faible demande d'adhésions et des soutiens extérieurs en voie de disparition, ne font que retenir leur électorat : en évitant surtout de le contrarier par des initiatives audacieuses. Or la meute partisane est *inutilement bruyante.* Qu'elle apporte son soutien ou qu'elle dénigre l'action en cours, elle ennuie.

Bons pères et leaders de charme s'affrontent devant les caméras. Pressés par les journalistes, ils *nous* abreuvent d'un *discours monotone.* Ils parlent du changement : la belle affaire !

Où est donc la volonté affirmée de vivre autrement, dans une société différente de celle qui nous sclérose, nous enferme et nous brime ?

Nous nous endormons à l'ombre des barricades de mai 68.

Et qui, dans le *monde* politique français, exprime un autre langage ? Notre horizon est vide d'espoir.

La jeunesse aspire au changement. Loin d'être une simple vue de l'esprit contestataire pour intellectuels en mal de révolution, le changement est une nécessaire transformation de notre vie culturelle, politique et économique. Bien loin de nous la société hiérarchisée, ce carcan à bonshommes, cette uniformité, ce vêtement commun enfilé chaque jour, enlevé chaque soir. Bien loin de la jeunesse, l'idée de collaborer à *une vie sans arôme.*

De nombreux hommes politiques ne sont plus « en situation ». Le temps a changé les relations des *citoyens* avec *leurs élus. Un* peu de simplicité et de rajeunissement nous ferait le plus grand bien. Le monde politique français sent le renfermé. Que les aînés s'écartent un peu. Ils sont une souche, une racine pour les générations futures, certes. Mais ils sont aujourd'hui un couvercle qui nous pèse.

Il est clair que nous ne devons plus les élire.

Ne choisissons pas l'arrogance ou la brutalité pour le leur faire comprendre. Soyons nous-mêmes *candidats. Car il nous faut* devancer l'incapacité des jeunes socialistes, communistes, radicaux, C.D.S., P.R. et autres plaisanteries du même ordre. Leur existence politique est nulle. Sombre réalité connue d'un petit groupe d'initiés. Par avance je devine leur émoi. Le matraquage de leurs chiffres truqués ne doit abuser personne. L'existence de mouvements de jeunes au sein des partis aînés est une vaste supercherie ; leur indépendance, un simple mot.

En ne favorisant pas réellement la création de structures jeunes, dans la tranche d'âge de vingt à trente ans, si ce n'est pour coller des affiches et distribuer des tracts, les partis de la majorité et de l'opposition font un triste calcul, une grave erreur. Nous irons ensemble au précipice. Il faudrait se souvenir, bien avant les prochaines échéances électorales, que l'ardeur de la *jeunesse n'est pas une idée parmi* tant d'autres. Elle est l'avenir.

Une ère nouvelle

Nous devons construire une ère nouvelle. Elle n'est pas réservée aux nouveaux philosophes, nouveaux romantiques, nouveaux cuisiniers, à la nouvelle droite et *je ne sais qui usurpant le titre* de « nouveau » parce qu'il se vend bien. Elle est le fait de chacun d'entre nous. Mais nous donnons-nous les moyens d'y accéder un jour ?

Je ne le crois pas.

(*) Etudiant en droit.

Que restera-t-il du septennat en matière d'architecture ?

par PHILIPPE PROISY

ETANT un jeune architecte venant à peine de terminer mes études aux Beaux-Arts, *ou dans ce qui fut les Beaux-Arts,* je suis en droit de m'inquiéter de l'état de l'architecture et de son enseignement en France.

Depuis la guerre, à de rares exceptions près, la bonne architecture dans notre pays est devenue quasi inexistante et son enseignement sclérosé. C'est pour cela que je fus étonné de lire dans *le Monde* du 5 avril la déclaration de M. Belmont, nouveau directeur de l'architecture au ministère de l'équipement, indiquant que beaucoup de travail avait été fait dans les différentes unités pédagogiques depuis une dizaine d'années.

Dans l'enseignement, la coupure de l'architecture avec les autres arts — peinture et sculpture — a déjà fait beaucoup de mal aux étudiants. Cela contribue au manque de culture des élèves architectes. Or c'est bien de poésie et d'art que les étudiants ont besoin pour avoir une chance de devenir de bons architectes.

Une autre cause importante de *la médiocrité de l'enseignement de* l'architecture est que les professeurs qui y entrent le sont à vie, et il est impossible, à moins de fautes professionnelles graves, de s'en débarrasser. Et le fait de n'avoir aucun talent comme architecte ou comme enseignant n'est pas considéré comme faute professionnelle permettant de les muter. Chacun donc tient à garder, surtout s'il n'a pas de talent, ce poste lui donnant une rémunération importante, sans pour autant lui demander beaucoup de présence au sein de l'école. Ils ont donc, grâce au système administratif français, des privilèges qu'ils *tiennent à conserver le plus long*temps possible. Et si, par hasard, des étudiants ou même le directeur cherchent à faire entrer des architectes de talent comme enseignants, ils se trouvent soumis à la désapprobation des professeurs en place.

Au niveau du pouvoir, la situation de *l'architecture en France est-elle aussi* de plus en plus inquiétante et rétrograde. Dans le passé, tous nos dirigeants politiques ont voulu par l'architecture, la peinture, la sculpture, le mobilier, marquer leur époque d'une empreinte artistique ; ainsi en *était-il* de Louis XI, Louis XIII, Louis XIV..., jusqu'à G. Pompidou, qui n'hésita pas à faire appel à des artistes comme Agham ou d'autres pour faire des salons contemporains à l'Elysée et faire preuve de beaucoup de courage en imposant un Musée d'art moderne qui ne manquait pas de faire scandale comme l'ont fait dans leur temps toutes les grandes *œuvres architecturales. Ce fameux* Beaubourg, devenu le bâtiment le plus visité du monde, contribue ainsi à une meilleure culture artistique de beaucoup de gens, qui ne sont jamais allés au Louvre mais qui vont au Centre Pompidou.

La dernière marque de courage du pouvoir face à l'architecture fut dans le choix du célèbre architecte catalan Ricardo Bofill pour réaliser *le projet des Halles.* Depuis, c'est le néant dû à la démagogie et à la politique des « politicards ». La démagogie, poison de la démocratie, n'a jamais donné naissance à de la bonne architecture : si l'on avait laissé le peuple français choisir son architecture, nous n'aurions ni le Louvre, ni le château de Versailles, et, plus récemment, ni les travaux d'Haussmann, ni la Tour Eiffel, qui, *à son époque, a fait encore plus* de scandale que n'en fait aujourd'hui Beaubourg. Or que serait la France d'aujourd'hui sans ces monuments de l'architecture française ?

J'ai entendu dire que notre président avait un goût prononcé pour le style Louis XV. C'est son droit, mais c'est simplement un des premiers chefs du pouvoir ne marquant pas son époque par une architecture *reflétant son temps.*

Quant au projet du jardin des Halles, nous avons assisté à une petite bataille de « politicards » entre la présidence et la mairie de Paris, *qui elle-même en relation étroite* avec le président de l'ordre des architectes, a voulu faire imposer un projet insignifiant.

Par le principe de la démocratie, ou plutôt de la démagogie, dans le but de chercher à plaire, on en est donc arrivé à demander aux Français de choisir leur architecture. Or, comme les Français n'ont jamais appris à l'école ce qu'était *l'architecture, comment peut-on leur* en vouloir d'avoir peur de l'architecture contemporaine ? Ils n'ont même pas tout à fait tort, quand on voit que depuis une quarantaine d'années la décision en matière d'architecture a plutôt glissé dans les mains des promoteurs et des banques, qui, eux non plus, n'ont jamais eu aucune connaissance en matière d'architecture, et l'on ne peut pas dire que le résultat en fut satisfaisant.

Comment, dans ce cas, ne pas avoir peur pour l'avenir de l'architecture ? Comment ne pas avoir le mal du pays quand on est jeune architecte et que l'on est pratiquement obligé de s'exiler de ce si beau pays qu'est la France pour avoir une chance d'exercer son métier dans de bonnes conditions ? Que *restera-t-il du septennat de M. Giscard* d'Estaing en matière d'architecture ?

Un voyage vers l'Asie

Retour

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Paris. — Des brumes sur Roissy-en-France. C'est fini ! On saute de l'avion, l'esprit cotonneux et l'âme aussi naïve que celle d'un petit enfant. Excusez du peu... *Parti* si loin dans les Atlas, on s'est déshabitué en chemin des manières parisiennes et des prudences du cerveau au point d'oublier les règles du jeu : de la dérision, et surtout pas de bons sentiments ou de phrases au premier degré ! Ici, la naïveté est un péché mortel, tellement dangereux qu'il peut vous faire passer pour un peu moins malin que votre voisin de métro. C'est un risque que plus personne n'ose courir depuis longtemps. J'y repense en franchissant la porte de la Chapelle, plus vide que Djeddah un jour de ramadan. Quel ennui ! Sur le point de réintégrer ma tribu d'origine, voilà que le cœur me manque...

Le plus dur n'est pas tant de revenir que de rentrer dans sa peau. Il va falloir reprendre dare-dare l'habitude de citer Lévi-Strauss, d'écouter Raymond Barre et de lire Claire Bretécher. Ce sera dur... Il va falloir aussi rattraper son retard et mieux surveiller sa « ligne » politique. Catastrophe ! A voir les premiers kiosques à journaux, on s'aperçoit déjà qu'on a raté cette grande affaire de la « nouvelle droite », si capitale pour l'avenir des deux hémisphères. Bref, on arrive tout penaud et vraiment très « plouc ». On connaît bien dans la profession cette difficulté des retrouvailles hexagonales. Comme tout un chacun, cela va faire quinze ans que je me tire d'affaire par la pirouette convenue qui consiste à faire croire qu'on n'a pas changé de 1 millimètre en cours de route. Tel je suis parti, tel je reviens. Et voilà le travail, mesdames, messieurs ! Ordinairement, on ne perd pas une minute : vite, classer son courrier, téléphoner un peu, prendre une douche et resurgir impavide vers le boulevard des Italiens, plus « *grand* reporter » que nature. « Bons, tes papiers, Coco ! »

Quant au reste... Ce qui a pu tressaillir en vous en allant voir le monde de près, ce que vous gardez « in fine » dans un coin de la tête, ce que vous révèle surtout, l'espace d'une journée, un œil neuf posé sur la France... Tout cela ne fait jamais de la matière première pour rotatives. Question de pudeur et de prudence professionnelle. C'est une petite imposture, certes, puisqu'on tait ainsi indéfiniment l'essentiel *en protégeant sa réputa*tion. Mais qui s'en préoccupe ?

∴

Cette *fois,* pourtant, après avoir triché tout un mois avec les usages, la déontologie et la grammaire, je pouvais bien m'offrir un retour hors du commun. Prémédité en plus... *En clair, à peine débarqué* avenue des Gobelins, sans reprendre souffle, j'ai acheté tous les journaux, farfouillé deux bonnes heures sur les grandes ondes et suivi douloureusement les informations télévisées. L'idée, c'était de tirer parti du grand choc qu'on imagine pour prendre quelques notes à toute vitesse. Avant *qu'il ne soit trop tard. On* met si peu de temps à redevenir parisien...

Pour un choc, cela en fut un ! Les tragédies de la Sécurité sociale, le drame du « France », les malheurs de la gauche, le débat sur la pédophilie, les incendies de forêt, la grève des chemins de fer, le dernier tiers provisionnel, la pétition pour l'Iran, le « nouveau journalisme », etc. Je sais bien qu'on reprend en deux ou trois jours le droit chemin et qu'on finit, comme les autres et comme avant, par s'intéresser quotidiennement à tout cela. Au début, tout de même, c'est rude ! Les deux ou trois idées *qui vous traversent alors l'es*prit sont scandaleuses, réactionnaires, quasiment justiciables d'une expulsion.

On trouve d'abord, à bien regarder les trottoirs, que Paris a plutôt moins bonne mine que Calcutta ou Chandernagor. Figures maussades et regards consternés : comme si on se retrouvait au chevet d'un malade. On constate ensuite que s'accélère à vue d'œil un *incroyable recroquevillement* de la France sur elle-même, ses trouilles bruyantes et ses problèmes d'essence. Avec la candeur provisoire que donnent les décalages horaires et les tumultes exotiques, il paraît évident pourtant que ce canton du monde devra bientôt se serrer la ceinture et réduire son train de vie bien davantage encore que ne l'imaginent ses habitants ou que ne le disent les politiciens. Le pire, c'est que, venant du Bengale ou du Népal, on n'arrive pas à trouver cela dramatique.

L'autre surprise, *c'est* la xénophobie rampante, l'agressivité barricadée qui vous saute aux yeux et paraît avoir encore gagné du terrain. La France, citadelle assiégée par les pauvres et toute retentissante de discours creux. *Vilaine* impression... Quant aux bagarres lointaines, celles du Nicaragua, du Sahara ou de Téhéran, qui défilent au journal télévisé, elles vous font tout d'un coup un effet singulier. Comme si la grande histoire, celle qui saigne et qui tue, n'était pour la France plus rien d'autre que spectacle, signes abstraits à la queue leu leu sur les écrans. Je me demande si l'Europe tout entière, décolonisation achevée et mai 68 oublié, n'est pas devenue, à son insu, spectatrice d'un monde qui se débrouille désormais sans elle. Cela expliquerait notamment qu'il y ait tant de gens à Paris qui parlent sans rien dire, et tant d'intellectuels en panne de copie.

Bref, j'avais beau me pincer, il me semblait retrouver, dans mon propre quartier, une famille de cinquante millions de petits retraités que les enfants *énervent (on n'en fait* donc plus), qui compte ses sous, et que seuls émoustillent encore les discours sur l'orgasme. Cette lugubre image était sans aucun doute le produit d'une grande fatigue. Je me suis donc bien gardé de ressortir dans les rues le premier jour. Trop rasséréné quant à nos modestes problèmes et trop optimiste, j'aurais fait scandale. En attendant d'être réacclimaté et rendu à plus de sérieux, j'ai donc coupé la parole à Léon Zitrone et avalé un léger somnifère.

FIN

Le voyage vers l'Asie de Jean-Claude Guillebaud a comporté les étapes suivantes :

ROME : « Urbi et Orbi »	3 août
NAPLES : « la Politesse des morts »	4 août
« la Messe à Santa-Lucia »	5-6 août
TYR : « la Maison devant la guerre »	7 août
CHTAURA : « le Chemin de Damas »	8 août
ZEKRIT : « le Retour d'Abdo »	9 août
KISH : « Crépuscule sur le détroit d'Ormuz »	10 août
TEHERAN : « Pharaon envolé »	11 août
DELHI : « Un pied sur Connaught Circle »	12-13 août
KATMANDOU : « Déprime sur Freak's street »	14 août
BODNATH : « Bouddha dérangé »	15 août
HOWRAH : « Deux jours dans un slum »	16-17 août
CHANDERNAGOR : « les Nostalgies de Chorone Kormacar »	18 août
CALCUTTA : « Cent mètres de trottoir »	19-20 août
« Panique à bord »	21 août
BANGKOK : « Dernier tango sur un volcan »	22 août
VARINE : « le Cycle du riz »	23 août
UBON : « Périphérie du désespoir »	24 août
TAPTHAI : « l'Opium du peuple »	25 août
LANTAO : « Des gardes rouges »	26-27 août
HONGKONG : « Dynamite City »	28 août
MACAO : « Adieu, petits Blancs ! »	29 août

Le Monde

La modération de ...

le mouvement d'opinion ...

De notre correspondant

le cabinet Lynch ne veut pas ...
à la panique

De notre correspondant

L'attentat de Bruxelles
n'est peut-être pas le fait de l'IRA

De notre correspondant

LA RECRUDESCENCE DU TERRORISME IRLANDAIS

La modération de Mme Thatcher contredit le mouvement d'opinion en faveur de la répression

De notre correspondant

Londres. — Malgré le mécontentement grandissant de l'opinion, dont plusieurs journaux se font l'écho, à l'égard du gouvernement irlandais, les dirigeants britanniques sont décidés à ne rien faire qui puisse aggraver les délicates relations entre Londres et Dublin. Mais les élus officiels admettent que l'assassinat de lord Mountbatten et la mort de dix-huit parachutistes tués dans l'embuscade de Warrenpoint ont pratiquement réduit à néant la possibilité d'une nouvelle initiative politique dans l'avenir immédiat.

Le nouveau gouvernement conservateur, dit-on, aurait souhaité sortir de l'immobilisme de ces dernières années, mais le regain de tension entre les deux communautés en Irlande du Nord et la recrudescence des violences lui imposent maintenant de donner la priorité au renforcement des mesures de sécurité et même de répression. Dans cette perspective, les milieux politiques reconnaissent, non sans amertume, que l'IRA a atteint son objectif : la recherche d'une solution politique est de nouveau freinée, alors que M. Atkins, le nouveau secrétaire chargé des problèmes de l'Irlande du Nord, appuyé par les éléments modérés du parti conservateur, paraissait déterminé à la favoriser.

Vis-à-vis des unionistes de l'Ulster et des éléments de droite conservateurs, M. Atkins, dont la position a été déjà sensiblement affaiblie par ses hésitations sur l'invitation du gouverneur Carey à participer à un « sommet » irlandais à New-York, se doit d'agir avec vigueur et d'obtenir assez rapidement des résultats positifs dans la lutte contre le terrorisme.

Bien que les premières délibérations gouvernementales se soient concentrées sur les questions du renforcement de la sécurité en Ulster et de la protection des personnalités politiques dans l'ensemble du Royaume-Uni, le gouvernement n'envisage pas, à ce stade, l'envoi de nouveaux effectifs en Irlande du Nord. D'autre part, il ne propose pas de faire une représentation exceptionnelle auprès du gouvernement de Dublin sur l'insuffisance de la protection donnée à lord Mountbatten, une protection que ce dernier avait refusée.

Les contacts anglo-irlandais se poursuivent normalement à l'échelon des chancelleries, mais il est acquis que Mme Thatcher rencontrera M. Lynch, le premier ministre irlandais, si ce dernier se rend aux funérailles de lord Mountbatten. A Whitehall, on précise que ces conversations porteraient essentiellement sur les problèmes de sécurité et les moyens d'augmenter la coopération entre les forces de sécurité des deux côtés de la frontière, mais non pas sur l'avenir politique de l'Ulster. Il est vraisemblable, cependant, que Mme Thatcher se fera l'écho du sentiment populaire en insistant pour que le gouvernement de Dublin se montre plus actif dans la lutte contre le terrorisme et surtout pour qu'il accepte d'extrader les terroristes capturés sur le territoire irlandais, mais qu'il refuse de renvoyer au Royaume-Uni en les considérant coupables seulement de *« crimes politiques »*.

La lassitude de l'opinion

Dans l'immédiat, le gouvernement britannique paraît en retrait sur l'opinion, dans la mesure où on peut apprécier les sentiments du public à travers les commentaires privés et les éditoriaux de la presse. Une partie de l'opinion réagit avec indignation et réclame la répression encore plus vigoureuse. Mais la réaction moyenne est celle d'une lassitude grandissante à l'égard de l'Irlande catholique ou protestante, tous tenus dans le plus grand mépris. *« Laissons-les se battre entre eux et ramenons nos soldats. »* Les milieux officiels ne peuvent ignorer le courant d'opinion sur lequel spécule l'IRA. L'hebdomadaire conservateur *Spectator* écrit que le *« devoir irlandais »* de Mme Thatcher lui impose de considérer le problème strictement du point de vue des intérêts nationaux de la Grande-Bretagne et il rappelle, à cet égard, que l'Ulster, largement subventionné par Londres, coûte cher au Royaume-Uni. *« L'intérêt national britannique serait bien servi si ses liens pouvaient être brisés sans que le sang coule »*, écrit M. George Gale. C'est justement ce que redoutent les milieux officiels, rappelant l'impatience grandissante des milices de l'armée protestante et prévoyant que le départ des troupes britanniques déclencherait une guerre civile et aboutirait probablement à un bain de sang des catholiques.

En tout cas le problème irlandais, passé au second plan, en raison d[?] la priorité donnée aux questions économiques et sociales, revient au cœur des préoccupations du gouvernement. La presse ne mâche pas ses critiques à l'égard du gouvernement de Dublin. Dans le *Telegraph*, M. Cruise O'Brien, ancien ministre irlandais, aujourd'hui rédacteur en chef de l'*Observer*, demande au gouvernement de M. Lynch de sortir de l'équivoque, car, dit-il, *« le jeu consistant à demander publiquement à la Grande-Bretagne de se déclarer prête à s'en aller, alors qu'on espère qu'elle restera, est extrêmement dangereux. »*

Le *Daily Express* invite le gouvernement à *« moins parler mais à plus d'action »*. *« Les Britanniques en ont complètement assez des pieuses déclarations des hommes politiques irlandais qui parlent beaucoup et ne font rien »*, et il ajoute que *« si le gouvernement de Dublin ne renforce pas son action, le mouvement de l'opinion publique en Grande-Bretagne pourrait devenir irrésistible pour Mme Thatcher et entraîner soit des mesures de répression ramenant l'histoire en arrière de soixante ans, soit un retrait complet des Britanniques et aucune de ces solutions ne servirait les intérêts de l'Irlande au nord comme au sud »*. *« Cessez d'apaiser l'IRA »*, demande le *Daily Mail* au gouvernement de Dublin, en concluant : *« La meilleure raison pour les dirigeants politiques irlandais d'agir pour réprimer l'IRA est de protéger leur propre peau. »*

Quant au *Daily Mirror*, de tendance travailliste, il blâme vigoureusement Dublin pour l'insuffisance de la protection donnée à lordMounbatten : *« Le gouvernement irlandais parle toujours de mener la lutte contre l'IRA, mais n'agit pas de manière efficace (...). Il dénonce les terroristes, mais leur permet de s'abriter derrière la frontière irlandaise (...). Il se proclame l'ennemi déterminé de l'IRA, mais le parti gouvernemental et les services de sécurité sont pleins de sympathisants de l'IRA (...).*

HENRI PIERRE.

● *Jean-Paul II* est décidé à effectuer le voyage en Irlande annoncé le mois dernier par le Saint-Siège, en dépit du meurtre de lord Louis Mountbatten et de l'attentat ayant coûté la vie à dix-huit soldats britanniques, a déclaré un haut dignitaire au Vatican, qui a ajouté : *« Il s'agissait d'un voyage d'amour et de paix, objectif qui s'impose plus que jamais dans la conjoncture actuelle. »*

D'autre part, un prélat irlandais, Mgr Eamonn Marron, a également confirmé qu'il n'y aurait pas *« de changements majeurs »* dans les plans concernant la visite de trois jours du pape en Irlande, qui doit débuter le 29 septembre. — *(A.P.)*

● *M. Giscard d'Estaing* a adressé à la reine Elizabeth le télégramme suivant : *« J'ai appris avec une profonde émotion l'odieux attentat dont ont été victimes lord Mountbatten et son petit-fils. Le peuple français ressent intensément la disparition de lord Mountbatten, car chacun se souvient ici de son attitude héroïque pendant la guerre et de l'éclat dont il a marqué ensuite ses hautes fonctions. Par son allure exceptionnelle et sa grande simplicité, il incarnait le courage, la dignité et l'élégance britanniques. »*

● *Les obsèques nationales de lord Mountbatten* auront lieu mercredi 5 septembre en l'abbaye de Westminster, à Londres, en présence des membres de la famille royale. — *(A.F.P.)*.

● *Un registre de condoléances* a été ouvert par l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris à la suite du meurtre de lord Mountbatten. Ce registre est à la disposition du public, tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, à la résidence de l'ambassadeur, 37, rue du Faubourg - Saint - Honoré, 75008-Paris.

Le cabinet Lynch ne veut pas céder à la panique

De notre correspondant

Dublin. — Après l'assassinat de lord Mountbatten et la mort, dans l'attentat, de son petit-fils, âgé de quatorze ans, d'un autre garçon de la région et de la mère de son gendre à la suite de ses blessures, la population du pays demeure consternée par cet acte terroriste revendiqué par l'IRA provisoire. Alors que des membres du gouvernement et de nombreux Dublinois se rendaient à l'ambassade britannique pour y signer le livre de condoléances, le drapeau tricolore vert, blanc et orange était mis en berne au siège du gouvernement.

Le cabinet Lynch est déterminé à ne pas se laisser gagner par la panique. Il estime que l'état d'urgence proclamé il y a trois ans par le précédent cabinet de coalition après l'assassinat de l'ambassadeur britannique (qui n'a pas été renouvelé) a été une erreur.

Les mesures de sécurité le long de la frontière de 450 kilomètres entre le nord et le sud de l'île, ainsi qu'à l'intérieur du pays, représentent une lourde charge pour l'économie, mais semblent adéquates.

Les hommes politiques loyalistes d'Ulster ont toutefois profité des événements tragiques de lundi pour renouveler leurs attaques à l'égard de l'administration de Dublin, réitérant que le sud est un refuge pour les terroristes. Trois d'entre eux ont d'ailleurs envoyé une lettre au premier ministre britannique, Mme Thatcher, la priant de boycotter le prochain sommet de la C.E.E. à Dublin si le gouvernement de M. Lynch n'accepte pas d'extrader en Ulster ceux qui sont recherchés par la police de la province pour des crimes terroristes. On s'attend que le premier ministre britannique et M. Lynch aient des entretiens dans un avenir proche sur la question de la sécurité ; peut-être à l'occasion des obsèques de lord Mountbatten à Londres, la semaine prochaine.

A Belfast, on craint que le meurtre, dans la soirée du 28 août, d'un homme, père de dix enfants, dans un quartier catholique de la ville et l'annonce par une organisation loyaliste paramilitaire proscrite, les Combattants de la liberté d'Ulster (U.F.F.), de reprendre ses activités militaires ne soient la conséquence directe des attentats de lundi et ne représentent le début d'un nouveau cycle de violences sectaires dans la province.

JOE MULHOLLAND.

L'attentat de Bruxelles n'est peut-être pas le fait de l'IRA

De notre correspondant

Bruxelles. — L'IRA ou les amateurs de musique pop ? La police bruxelloise était perplexe, le mardi 28 août, après l'attentat de la Grand-Place. Le bourgmestre de la ville, M. Van Halteren, a reçu un coup de téléphone d'un interlocuteur qui revendiquait l'explosion au nom du terrorisme irlandais, mais la radio-télévision belge en a reçu un autre : un inconnu affirmait que la bombe avait été posée par de jeunes amateurs de pop, outrés de l'interdiction d'un concert, il y a quelques semaines. Les autorités avaient fait annuler le « Woodstock » bruxellois pour prévenir des abus de drogue et enrayer les actes de violence qui s'étaient multipliés dans la capitale au cours des trois derniers mois.

Bruxelles fête son millénaire, et mardi la fanfare du « régiment royal du duc d'Edimbourg » était invitée à y participer. Le concert devait commencer à 15 heures et, le ciel étant clément pour la première fois depuis plusieurs semaines, quelques centaines de personnes s'étaient rassemblées sur la Grand-Place, devant l'hôtel de ville, où un très disgracieux kiosque a été dressé au début de l'été. Quatre musiciens anglais, en avance sur l'horaire, y accordaient leurs instruments quand, dix minutes avant l'ouverture du concert, une explosion se produisit. La puissante charge de plastic déposée sous le kiosque fit seize blessés au total (leur état n'inspire pas d'inquiétude) et brisa de nombreuses vitres des maisons avoisinantes.

Le concert de mardi a été annulé, et le récital de la chanteuse noire Myriam Makeba, prévu pour mercredi, devra avoir lieu ailleurs, le kiosque et la sonorisation étant détruits.

Venant quelques heures après l'assassinat de lord Mountbatten, l'attentat de Bruxelles a semé la consternation dans la colonie anglaise. La police a décidé de renforcer la garde de tous les immeubles occupés par des Britanniques. — P. De V.

L'IRA : soixante ans de lutte contre les Britanniques

Si l'Irish Republican Army (IRA) est revenue au premier plan de l'actualité internationale depuis une dizaine d'années, cette organisation a derrière elle une longue tradition de lutte armée contre la présence anglaise en Irlande. Durant la guerre d'indépendance, de 1919 à 1921, les quelque quinze mille hommes qu'elle comptait alors se sont violemment opposés — en général par petites unités d'une soixantaine de combattants — aux troupes britanniques qui, avec le renfort du Royal Irish Constabulary, étaient environ quatre fois plus nombreuses.

Par la suite, l'IRA ne cessa de multiplier les interventions actives, et même activistes, dans la vie publique de l'Irlande du sud, notamment avec la longue occupation du palais de justice de la capitale, en 1922, durant la guerre civile (1922-1923), et jusqu'à la seconde guerre mondiale. De Valera avait fait libérer, en 1932, ceux de ses chefs encore emprisonnés ; mais, à la suite d'une vague d'attentats, l'organisation fut interdite en 1936, ce qui ne l'empêcha pas de continuer dans la clandestinité sa lutte contre la partition de l'Irlande, instituée en 1920 et confirmée par la Boundary Commission en 1925.

Tentant de s'intégrer à la vie politique légale de l'Eire après la fin des hostilités — durant lesquelles l'Irlande était restée neutre — l'IRA fait élire quatre de ses candidats, sous l'étiquette du Sinn Fein, en 1947, et abandonne officiellement la lutte armée en 1962. Le mouvement semble alors en pleine décomposition : au sud, discrètement mais efficacement, le gouvernement de Dublin a réussi à le désorganiser ; en Ulster, il ne peut guère s'opposer aux forces de l'ordre.

Les dirigeants de l'IRA cherchent donc à réorganiser leur mouvement, multiplient les contacts à la fois avec l'Eglise catholique et avec certains théoriciens marxistes. Les événements de 1968 et 1969, qui voient s'affronter catholiques et protestants à Londonderry puis dans d'autres villes d'Irlande du Nord, leur fournissent un nouveau point de départ. D'autant plus que la présence militaire britannique et l'« administration directe » de l'Ulster, mise en place au lendemain des troubles, apportent au mouvement nationaliste le soutien populaire qui commençait à lui faire singulièrement défaut.

Mais une crise idéologique s'ouvre dans les rangs de l'IRA en 1969. Le conflit porte à la fois sur une certaine orientation de la direction — jugée pro-communiste par les scissionistes — et sur la nécessité de recourir à l'action violente, donc à l'illégalité. La séparation en deux branches — IRA officielle et IRA provisoire, formée par Rory Brady et ses amis — est consommée en 1970.

(Dessin de CHENEZ.)

L'IRA officielle poursuit son activité politique au grand jour. Elle préconise notamment la nationalisation des moyens de production, la « libération nationale » de l'Ulster, et n'épouse guère les querelles religieuses qui divisent inutilement, à ses yeux, la classe ouvrière irlandaise.

L'IRA provisoire se lance au contraire dans une campagne de harcèlement contre les troupes et l'administration britanniques, mais aussi contre les groupes unionistes protestants qu'elle juge « complices de l'occupant ». Elle conserve des liens étroits avec les éléments catholiques « durs » des deux Irlandes, et en noue également, semble-t-il, avec d'autres organisations étrangères similaires.

Les attentats, très nombreux depuis dix ans (*le Monde* du 29 août), visent principalement des bâtiments publics en Irlande du Nord, voire en Grande-Bretagne même, des soldats britanniques isolés ou en groupe, des endroits fréquentés surtout par les protestants, mais aussi, pour créer un climat d'insécurité et obliger les forces anglaises à faire sentir plus pesamment leur présence, des lieux publics où passe une foule anonyme : grands magasins, gares, terrains de sport, etc.

Ces opérations sont, en général, réalisées à l'aide d'explosif (bombes statiques, projectiles) ou à l'arme automatique. A la manière de l'ETA au Pays basque, les terroristes « décrochent » aussitôt l'attentat commis ou télécommandent la mise à feu des engins explosifs. Ils bénéficient de nombreuses sympathies dans la population locale, ce qui rend très malaisées les recherches effectuées par les Britanniques. En outre, ces derniers estiment que l'IRA provisoire dispose d'importantes bases de repli en République d'Irlande, et de soutiens financiers, considérables, notamment aux Etats-Unis, où la population de souche irlandaise est nombreuse.

Tout récemment, une nouvelle scission s'est fait jour au sein du mouvement clandestin, avec la création de l'Irish National Liberation Army (I.N.L.A.), branche particulièrement dure et « militaire » du courant nationaliste, qui a notamment revendiqué la responsabilité du meurtre de M. Airy Neave, porte-parole des conservateurs aux Communes pour les questions irlandaises, le 30 mars dernier à Londres. Il semble que, d'une manière générale, certaines tensions internes aient toujours été vives au sein de l'IRA provisoire, dont certains membres ont payé de leur vie leur désaccord avec la direction du mouvement ou leur intention d'abandonner à leur tour la lutte armée.

BERNARD BRIGOULEIX.

LORD MOUNTBATTEN ET LE « RICHELIEU »

C'est à bord du Richelieu *et non du* Strasbourg, *coulé en rade de Toulon, que l'amiral Mountbatten fit une visite spectaculaire lorsqu'il était commandant suprême allié dans l'Asie du Sud-Est* (le Monde *du 29 août). Cette visite, nous rappelle un ancien membre de l'état-major du navire, eut lieu le 18 juillet 1944. Elle était la seconde de l'amiral, la première ayant eu lieu à Scapa Flow, lorsque le* Richelieu, *modernisé aux Etats-Unis, avait fait escale dans la grande base britannique.*

Lord Mountbatten, lorsqu'il reçut la capitulation japonaise dans l'Asie du Sud-Est, tint à y associer un détachement du Richelieu, *qui avait participé notamment aux opérations de débarquement en Malaisie.*

Rendons donc au Richelieu *ce qu'un lapsus nous avait fait attribuer à un navire dont le destin fut moins glorieux.* — J.P.

UNION SOVIÉTIQUE

Avant la Foire du livre à Moscou

LES AUTORITÉS SOVIÉTIQUES ANNULENT LE VISA D'UN ÉDITEUR AMÉRICAIN

New-York *(A.F.P.)*. — Les autorités soviétiques ont annulé, le jeudi 23 août, le visa qu'elles avaient accordé au président d'une maison d'édition américaine, M. Robert Bernstein, a annoncé, mardi 28 août à New-York, un porte-parole de l'Association des éditeurs américains.

M. Bernstein, président-directeur général de la société d'édition Random House, est l'un des dirigeants du comité américain de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Il a apporté à plusieurs reprises son soutien aux écrivains dissidents d'Union soviétique. Il devait se rendre dans ce pays à l'occasion de la Foire du livre de Moscou, qui débutera le 4 septembre. Aucune raison n'a été fournie à M. Bernstein pour cette mesure. L'intervention de l'Association des éditeurs américains, appuyée par le département d'Etat, n'a produit aucun effet. Néanmoins, trente maisons d'éditions américaines, dont celle de M. Bernstein, participeront à la Foire du livre, ne serait-ce que pour donner *« aux citoyens soviétiques la possibilité de voir et de lire des livres qui, autrement, n'entreraient pas en U.R.S.S. »*.

L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE GODOUNOV-VLASSOVA

Obtenir l'asile politique se dit en russe « disparaître dans des circonstances obscures »

De notre correspondant

Moscou. — Après avoir réservé, mardi 28 août, un accueil officiel à la danseuse du ballet du théâtre Bolchoï, Lioudmila Vlassova, les autorités soviétiques s'efforcent de tirer le meilleur parti d'une affaire qui, dans l'ensemble s'est bien terminée pour eux. Il ne leur est, en effet, pas trop difficile de présenter *a posteriori* l'immobilisation sur l'aéroport de New-York, pendant plus de trois jours, de l'Ilyouchine-62 de l'Aeroflot, comme totalement injustifiée, puisque Mme Vlassova semble avoir maintenu sa position d'un bout à l'autre. Le dénouement pourrait même faire oublier qu'une des vedettes du corps de ballet du Bolchoï, Alexandre Godounov, a demandé l'asile politique aux Etats-Unis.

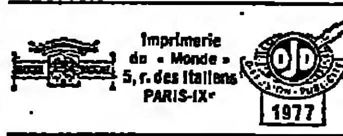
Pour la première fois, l'agence Tass a d'ailleurs évoqué, à sa manière, la défection du danseur et ses liens avec Mme Vlassova. *« Pour l'honneur de Lioudmila Vlassova, il faut dire qu'elle a vite vu clair dans les sales intentions* (des autorités américaines). *Elle ne voulait pas se retrouver,* écrit Tass *dans la situation de son mari, l'artiste du Bolchoï, Alexandre Godounov, qui avait disparu peu avant dans des circonstances qui restent obscures jusqu'à maintenant. »*

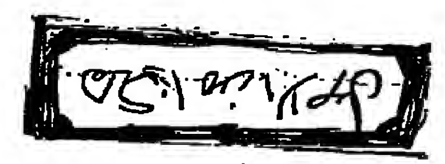
Selon la *Literatournaïa Gazeta*, de ce mercredi 29 août, Alexandre Godounov aurait été, pendant son séjour aux Etats-Unis, poursuivi par une bande de provocateurs, qui lui promettaient *« des ponts d'or et une mer de whisky gratuit »* s'il restait en Amérique. Ces manœuvres ayant été insuffisantes, on a fait courir des *« bruits sales et calomnieux pour le séparer de sa femme et l'abattre moralement. Malheureusement, ce projet mal intentionné a réussi »*, écrit l'hebdomadaire de l'Union des écrivains, qui ajoute que, actuellement Alexandre Godounov serait maintenu au secret.

Pour le reste, les Soviétiques répètent, une nouvelle fois, leur version de l'affaire, dénonçant la *« séquestration »* de passagers innocents, notamment vingt-quatre femmes et treize enfants, qui se sont trouvés dans une situation d'*« otages »*. L'agence Tass ajoute que *« la position claire et sans équivoque des représentants de l'U.R.S.S. à New-York a, finalement, obligé le gouvernement américain à chercher une issue à la situation peu enviable dans laquelle il s'était lui-même placé »*. Après la déclaration faite par Mme Vlassova à l'extérieur de l'appareil, *« les Américains n'avaient rien d'autre à faire,* conclut l'agence, *qu'à prendre note de cette déclaration et à retirer leurs objections absurdes contre le départ de l'avion pour sa destination : Moscou »*.

DANIEL VERNET.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977



ASIE

UN TÉMOIGNAGE DE KHMERS REFOULÉS PAR L'ARMÉE DE BANGKOK

« En Thaïlande il n'y a pas de riz pour vous »

Après la « condamnation à mort par contumace » des deux principaux dirigeants khmers rouges, MM. Pol Pot et Ieng Sary, dans le « procès » qui leur était intenté par leurs adversaires du régime de Phnom-Penh, la presse vietnamienne continue de publier des témoignages sur les atrocités perpétrées au Cambodge. Ainsi, mardi 28 août, l'agence vietnamienne de presse AVI a *diffusé la* « *confession* » d'un soldat khmer rouge qui a affirmé avoir participé à une centaine d'exécutions de partisans du maréchal Lon Nol.

La même agence officielle de Hanoï avait annoncé la semaine dernière que les Khmers rouges s'étaient livrés à des « actes de cannibalisme » ; selon une jeune Cambodgienne, des soldats avaient « mangé le foie de sa mère ». Certains soldats de l'armée du maréchal Lon Nol s'étaient livrés à de telles pratiques entre 1970 et 1975.

Enfin, l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Phnom-Penh a *fait état* de nombreux « documents » khmers rouges rendus publics par le nouveau régime pro-vietnamien du Phnom-Penh sur les « liquidation » et les « purges » des « agents du Vietnam et de la C.I.A. », et des « bandes de réactionnaires ». — (Reuter, A.P., A.F.P.)

« *Ils nous ont mis dans des bus, battant à coups de rotin ceux qui refusaient de monter. Ils nous ont dit qu'en Thaïlande il n'y avait pas de riz pour nous et qu'il fallait rentrer dans notre pays. Ils ne nous ont rien donné, ni provisions ni nourriture. Heureusement que, sur le chemin, les gens nous ont donné à manger et à boire. Arrivés à la frontière de la province de Préah-Vihéar, après des heures de voyage, ils* nous ont dit : « *Vous êtes chez vous, allez ! Vous n'avez qu'à descendre de la montagne* ». Arrivée en France depuis le 15 août avec ses deux enfants et hébergée dans un centre de Châtenay-Malabry, cette femme d'une trentaine d'années raconte posément, en *chinois* et *en khmer*, les épreuves qu'elle a vécues.

Elle faisait partie des quarante mille réfugiés khmers refoulés par l'armée thaïlandaise le 9 juin dernier. Elle a passé un mois sur les pentes escarpées et truffées de mines de la montagne qui manque de frontière entre les deux pays, au milieu des agonisants, buvant de l'eau de pluie et se nourrissant d'herbes, de racines et de bananes sauvages. « *Les soldats nous tiraient dessus si nous tentions de revenir* », dit-elle. Seuls 1 070 survivants ont été admis à retourner en Thaïlande le 9 juillet, grâce à l'intervention des Nations unies. Les autres ? « *Ils sont repartis vers le Cambodge et nous n'en avons plus entendu parler.* »

Elle raconte ensuite le même cauchemar que les autres réfugiés : son mari disparu sans raison, en 1977, alors qu'elle était enceinte, la fuite vers la Thaïlande après l'effondrement du régime khmer rouge en compagnie d'un autre groupe de Sino-Khmers. Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres, ni elle ni ses compagnons n'ont eu maille à partir avec les Vietnamiens, qui les ont bien traités et ne les ont pas chassés. Les autorités du nouveau régime khmer ? « *Il n'y avait que des Vietnamiens, pas un seul Cambodgien* » répond-elle. Par contre, les Cambodgiens qui se trouvaient avec elle dans sa « *coopérative* » lui sont devenus hostiles, reprochant aux Sino-Khmers d'être la cause du soutien de Pékin aux Khmers rouges.

Pourtant, si l'on en croit M. Lor Guek Sung, ancien chauffeur de camion de la région de Poïpet, qui a travaillé un an dans une coopérative fabriquant des médicaments traditionnels, « *les experts chinois au Cambodge avaient l'air mécontents* ». Il a eu la possibilité — en dépit de l'interdiction d'utiliser les langues étrangères — de demander à certains d'entre eux si Pékin avait l'intention d'intervenir pour réduire les souffrances des Sino-Khmers. « *Ils m'ont répondu que les difficultés étaient provisoires, qu'il fallait attendre et que la situation s'améliorerait. Mais ils ne semblaient pas très heureux. Chinois ou Cambodgiens étaient traités de la même façon,* ajoute M. Lor, *mais tous les Vietnamiens étaient exécutés.* » Comment a-t-il appris la chute du régime ? « *Par la radio. Il y avait des Kkmers rouges corrompus qui échangeaient des piles contre des bijoux. A cause de la faim, nous avons appris à voler ! Ceux qui se faisaient prendre étaient abattus !* »

M. Ngoy Tan Heng était marchand ambulant près de la frontière siamoise. Envoyé par les Khmers rouges dans l'intérieur du pays, il a tenté de se rendre au Vietnam en se faisant passer pour un Vietnamien, au moment où ceux-ci étaient refoulés vers leur pays d'origine. Il a échoué et a dû travailler dans une coopérative, entre Prey-Veng et Svay-Rieng, à 15 kilomètres de la frontière. « *La vie était très dure car la région était marécageuse* », dit-il. Il raconte que, dans son secteur, « *la guerre avec les Vietnamiens a commencé dès mars 1976, lorsqu'ils ont lancé leurs premières incursions en territoire cambodgien. Ces attaques ont continué jusqu'en novembre dernier. Le 23* (1), *les Khmers nous ont évacué vers l'Ouest car les Vietnamiens commençaient à occuper la région, amenant leurs familles avec eux.* » « *Sans les Vietnamiens*, estime-t-il, *nous serions morts. Mais je suis convaincu qu'ils sont là pour rester.* » C'est pourquoi aucun de ces réfugiés n'envisage de retourner au pays, en dépit des difficultés d'acclimatation en France. « *Il fait froid ici*, nous dit l'un d'eux. *Il y a des gens qui ne peuvent avaler de la nourriture française.* »

Méfiance envers le prince Sihanouk

Arrivés dans le même avion du Secours catholique, certains Cambodgiens se trouvaient depuis des mois et parfois des années, dans les camps de Thaïlande. Aucun n'a voulu donner son nom. Se regroupant à une dizaine, ils nous ont répondu l'un après l'autre en khmer. La plupart d'origine urbaine et ont fait des études : l'un travaillait dans une banque, deux sont d'anciens militaires ou des étudiants. Ils racontent comment, depuis le printemps surtout, le sort des réfugiés dans les camps de Thaïlande s'est détérioré : « *On ne nous donnait que le tiers de ce que fournissaient les Nations unies. Si on se faisait prendre à travailler à l'extérieur, on était mis en prison.* »

L'un d'eux, un ancien officier, a réussi jusqu'à l'an dernier, à dissimuler sa véritable identité et a travaillé dans les champs près de Battambang. « *Un jour, les Khmers rouges ont découvert mon passé et m'ont mis en prison. Mais j'ai réussi à désarmer les deux gardes qui devaient m'exécuter et je me suis enfui dans la montagne. Après la chute du régime, j'ai été rechercher ma famille et nous sommes passés en Thaïlande.* »

Que pense-t-il du nouveau régime de Phnom-Penh et de l'appel qu'il a lancé à tous les Khmers de coopérer avec lui ? « *Je suis contre Heng Samrin. C'est un communiste et les Vietnamiens sont les vrais maîtres.* » Par contre, il sympathise avec la « *résistance* », dont il a entendu parler dans les camps : « *Les Khmers rouges, les Khmers Serei et les Khmers Sereika* (2) *ne se battent plus entre eux*, affirme-t-il : *il y a même des Khmers rouges qui ont rejoint les Kmers Sereika.* » « *J'ai vu le général Dien Del* (ancien officier du régime Lon Nol qui coordonne l'activité des différents maquis anticommunistes) *dans mon camp. Il distribuait des documents. Certains réfugiés ont rejoint ses unités au Cambodge. Il doit avoir l'appui des Thaïlandais car il fait ce qu'il veut.* » D'autres réfugiés nous ont confirmé que des Khmers, seuls ou en groupe, retournent combattre dans leur pays.

L'ancien officier s'est fait l'écho de la méfiance des Khmers Sereika à l'encontre du prince Sihanouk : « *Ils refusent d'être contrôlés par lui, ils acceptent seulement qu'il les représente à l'extérieur, qu'il leur serve de porte-drapeau.* » Cette politique semble coïncider avec celle des militaires thaïlandais, qui demeurent opposés à la personne du prince.

Enfin, selon un autre réfugié arrivé en France en juillet, et ancien professeur, dans certaines provinces, les jeunes filles khmères et les veuves seraient forcées d'épouser des Vietnamiens ; chaque famille cambodgienne, dit-il, doit héberger deux Vietnamiens et chaque village cultiver 30 hectares de riz pour l'armée d'occupation, ce qui, parfois, ne lui laisse pratiquement rien à manger. Depuis avril, l'administration des districts et des provinces est vietnamienne et même les villages sont contrôlés par des Vietnamiens, en particulier dans l'est du pays.

Ces témoignages sont sans doute partiels, ils peuvent en contredire d'autres. Mais, comme sous le règne des Khmers rouges, ils sont pratiquement la seule source d'information disponible en dehors de celle que fournit Phnom-Penh.

PATRICE DE BEER.

(1) Soit un mois avant l'offensive finale des Vietnamiens, qui a commencé le 25 décembre, et plusieurs jours avant la formation, le 2 décembre, du FUNSK provietnamien.

(2) Les Khmers Sereika sont les maquis formés par des nationalistes cambodgiens ; les Khmers Serei sont d'anciens groupes de droite formés à l'origine pour combattre le régime du prince Sihanouk.

Les États-Unis sont mon principal soutien

déclare à Pékin le prince Sihanouk

Le prince Sihanouk, qui se trouvait à Pékin au même moment que M. Mondale, s'est déclaré « *en complet accord* » avec la politique des Etats-Unis en Asie du Sud-Est. L'ancien chef de l'Etat du Cambodge, qui doit regagner Pyongyang vendredi 31 août, a déclaré, mardi à l'A.F.P., qu'il na'avait pas l'intention de rencontrer le vice-président américain, contrairement à ce qui avait été annoncé la semaine dernière. Le prince a confirmé qu'il renonçait à former un « *gouvernement en exil* » afin de ne pas « *embarrasser les Etats-Unis* », son « *principal soutien bien que les Américains ne prononcent pas le nom de Sihanouk* ». « *Je me limiterai à former un front uni pour combattre sur le front diplomatique* », a-t-il ajouté. Ce front sera constitué lors du « congrès national » des réfugiés khmers, qui devrait se tenir en octobre à Bruxelles.

Le prince compte se rendre ensuite en France où il aura des « *activités fructueuses* ». Son voyage « *pour rassembler des soutiens* » le mènera ensuite aux Etats-Unis, en Australie, « *peut-être en Afrique et dans les pays arabes* ». Il a par contre sévèrement critiqué son ancien allié chinois, qu'il a accusé de vouloir « *se battre jusqu'au dernier Cambodgien* ». Les dirigeants chinois, a-t-il dit, lui ont à nouveau proposé un front uni avec les Khmers rouges comme « *celui entre nationalistes et communistes chinois contre le Japon en 1936. Mais, si mon rôle devait être celui d'un Tchiang Kai-chek, je n'aurais pas d'avenir et je n'aurais même pas un Taïwan pour me réfugier* ». Le prince Sihanouk a par ailleurs dénoncé les Nations unies, qualifiées par lui de « *complices* » des Khmers rouges.

Le but du prince demeure la création d'un « *Cambodge neutre* », qui « *ne serait hostile ni à la Chine, ni aux Etats-Unis, ni à la France, ni, non plus, à l'U.R.S.S. ou au Vietnam* ». Il a réitéré sa demande de reconstitution d'une commission internationale de contrôle pour le Cambodge.

Enfin le prince Sihanouk s'en est pris, mardi dans un télégramme, au quotidien thaïlandais *Bangkok Post*, à ceux qui, selon lui, contestant son influence auprès du peuple cambodgien. Il a dénoncé les « *intentions criminelles* » de ceux qui « *veulent se battre jusqu'au dernier Khmer* » et qui « *approuvent implicitement la politique de génocide des Khmers rouges* ». Le prince répondait ainsi à un éditorial de ce journal, proche des milieux gouvernementaux et militaires thaïlandais, qui avait critiqué ses efforts pour former un gouvernement en exil, estimant qu'il n'avait plus ni influence ni moyens de reconquérir son pays. « *Sihanouk ne devrait pas faire quoi que ce soit qui puisse nuire aux efforts des Khmers pour chasser les envahisseurs* », avait conclu le *Bangkok Post*. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

AMÉRIQUES

LE HAUT COMMISSARIAT AUX RÉFUGIÉS PRÉCISE SON PROGRAMME D'AIDE AU NICARAGUA

(De notre correspondante.)

Genève. — M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a lancé, mardi 28 août, à Genève, un appel aux gouvernements du monde entier pour qu'ils fournissent une aide de 16 millions de dollars (environ 68 millions de francs) au Nicaragua, un pays « *physiquement et économiquement dévasté* » à la suite d'« *une guerre civile qui a duré près d'un an* ». M. Hartling a estimé que 6 millions de dollars étaient nécessaires dans l'immédiat pour réaliser le programme que le Haut Commissariat a préparé pour venir et aux personnes déplacées triés et aux personnes déplacés au Nicaragua.

Sur ce total, l'effort principal (2 700 000 dollars) tendra à relancer l'agriculture grâce à la fourniture d'engrais, d'insecticides, d'outils et de semences. Une somme presque aussi importante (2 150 000 dollars) serait consacrée à lancer une campagne de lutte antipaludique et à rétablir des services de soins médicaux. 600 000 dollars serviraient à réparer les maisons dévastées au cours des combats, et enfin une réserve de 500 000 dollars est prévue dans ce programme.

« *Compte tenu de l'importance et de l'urgence du problème* », le haut commissaire invite instamment les gouvernements à verser des contributions en espèces et en nature « *généreusement et promptement* ». — I. V.

DIPLOMATIE

LA PRÉPARATION DU SOMMET DES NON-ALIGNÉS

Le problème de la représentation du Cambodge n'est toujours pas réglé

C'est le 3 septembre que s'ouvre à La Havane le sixième sommet des pays non alignés. Les travaux préparatoires à cette réunion ont cependant commencé le mardi 28 août, au niveau des ambassadeurs. Cette première rencontre n'a pas permis de régler le problème de la représentation du Cambodge ; certains pays, comme la Yougoslavie, sont favorables à ce que des représentants de l'ancien régime khmer rouge soient admis, quitte à ce qu'ils ne prennent pas la parole ; d'autres pays, comme Cuba, défendent le principe de la « chaise vide ».

L'affaire du Cambodge est un des dossiers les plus délicats sur lesquels les non-alignés devront se pencher : deux délégations sont présentes à La Havane, celle des Khmers rouges et celle du nouveau régime provietnamien. Ce problème illustre la division du mouvement entre les tenants historiques du non-alignement — dont le maréchal Tito est le chef de file — et ceux qui, avec M. Fidel Castro, estiment que le bloc soviétique est l' « allié naturel » des pays non alignés.

Belgrade veut en revenir aux principes « historiques » du mouvement

De notre correspondant

Belgrade. — Le sommet des pays non alignés revêt, pour la Yougoslavie, une importance capitale. Son échec serait, en effet, de nature à ébranler les fondements de sa politique étrangère qui repose sur la non-appartenance aux blocs, et le prestige personnel de son chef d'Etat, qu'il s'est acquis précisément comme l'un des initiateurs du mouvement des non-alignés. Le climat international en serait détérioré.

Désunis, les non-alignés ne pourraient plus constituer un facteur de modération dans les confrontations des grandes puissances, jouer un rôle déterminant dans la lutte contre toutes les forces d'oppression et l'édification d'un ordre économique mondial « plus juste ». Ces éventualités ne sont cependant pas prises sérieusement en considération. Informations et commentaires qui, depuis des semaines, submergent les mass media tendent plutôt à prouver que les non-alignés surmonteront les difficultés et continueront à jouer, après La Havane, leur rôle de « *conscience de l'humanité* »...

Les origines de la politique de non-alignement de la Yougoslavie remontent à son exclusion en 1948 du camp socialiste. Boycottée par l'Europe de l'Est, tenue à distance par l'Europe de l'Ouest, la Yougoslavie, devant la menace d'isolement, s'était mise à la recherche de nouvelles amitiés en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Prônant la lutte contre le colonialisme, le droit de chaque peuple à l'indépendance nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures, la non-appartenance aux blocs, la coexistence pacifique, elle est parvenue rapidement à obtenir tout d'abord le soutien de l'Inde et de l'Egypte. Au groupe Nehru, Nasser, Tito, devaient se joindre plus tard en quasi-totalité les chefs d'Etat des autres pays indépendants du tiers-monde.

Plusieurs courants

Pendant une longue période, les sommets des non-alignés se se sont occupés presque exclusivement des grands problèmes internationaux et très peu des rapports entre les pays qui y participaient. Cependant, entre le quatrième sommet à Alger en 1973 et le cinquième à *Colombo* en 1976 et surtout après Colombo, le mouvement a dû faire face à de nombreux et graves conflits entre ses adhérents. Ces conflits ont révélé que les non-alignés ne respectaient pas les principes dont ils se réclament. Pour les Yougoslaves, la situation est d'autant plus grave que les blocs sont parvenus en quelque sorte à « s'infiltrer » dans le mouvement pour en ébranler l'unité ou s'en faire une « force d'appoint ». C'est pourquoi la Yougoslavie a préconisé avec force ces derniers mois le retour aux principes qui ont été à la source de la création du mouvement, en premier lieu, celui de non-appartenance aux blocs. « *Aucun pays non aligné ou groupe de pays non alignés*, vient d'écrire M. Minitch, membre de la direction collégiale de la Ligue des communistes yougoslaves, *n'a le droit de pousser le mouvement à se ranger du côté d'une grande puissance contre une autre grande puissance, aux côtés d'un bloc contre un autre bloc car cela risque d'entraîner la dégradation du mouvement.* »

Les observateurs discernent plusieurs courants. L'U.R.S.S., constatent-ils, applaudit à la lutte anticolonialiste et anti-impérialiste, mais ignore avec obstination la lutte contre les blocs, qui en est pourtant partie intégrante. Les Etats-Unis, qui pendant longtemps avaient sous-estimé, voire ignoré, le mouvement, ne dissimulent plus leur intérêt, mais recherchent surtout à émousser l'activité de ses éléments extrémistes pour éviter une perturbation de l'ordre international actuel. La Chine, enfin, sourit aux non-alignés. Elle approuve leur position antiblocs et leurs critiques de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, mais les interprète comme un soutien de sa thèse selon laquelle tout le mal du monde découle des superpuissances... On ignore ici sous quelle forme ces tendances vont se manifester à La Havane, mais la délégation yougoslave est décidée à les combattre et n'acceptera pas de compromis au détriment des principes. Belgrade a d'ailleurs déjà communiqué à *La Havane ses « sérieuses remarques »* sur le projet de déclaration finale que Cuba, en tant que pays hôte de la conférence, a fait parvenir aux participants. Ce long document est considéré comme incomplet et insuffisamment précis. Il ne tient pas compte de l'esprit de continuité des sommets précédents, n'énumère que quelques-uns des principes du mouvement, insiste sur le rôle de l'Afrique et surtout de l'Amérique latine, perdant de vue l'Europe. Usant d'un vocabulaire qui n'est pas précisément celui des non-alignés, il laisse entendre que les non-alignés sont les alliés naturels du camp socialiste, thèse désapprouvée par la Yougoslavie et par de nombreux autres pays qui seront présents à La Havane.

PAUL YANKOVITCH.

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA EN FINLANDE AU PRINTEMPS PROCHAIN

Helsinki (*A.F.P.*). — Le président Valéry Giscard d'Estaing fera une visite officielle en Finlande au printemps prochain, a annoncé mardi à Helsinki le ministre finlandais des affaires étrangères. La date exacte sera précisée ultérieurement, a indiqué le ministre. Le président finlandais, M. Urho Kekkonen, avait fait une visite officielle en France en 1962, à l'invitation du général de Gaulle.

CORRESPONDANCE

L'étrange attitude du Croissant-Rouge malaisien

Les docteurs Alain et Danièle Pelamourgues, qui se sont rendus dans l'île de Bidong, en Malaisie, pour aider le comité Un bateau pour le Vietnam à prendre soin des réfugiés indochinois, nous ont écrit pour dénoncer « la collusion évidente qui existe entre le gouvernement de Malaisie et les représentants dans ce pays d'institutions internationales prestigieuses comme le Croissant-Rouge malaisien, membre de la Ligue de la Croix-Rouge. Des responsables du Croissant-Rouge, *disent-ils*, devant l'initiative privée du comité, n'ont pas hésité à employer à notre égard l'intimidation verbale et écrite pour tenter de nous décourager d'accomplir notre mission sur l'île de Bidong. Nous devions y installer à demeure un hôpital complet, en assurer le bon fonctionnement, démarrer en urgence une vaccination anti-typhoïdique de masse pour enrayer un début d'épidémie, et enfin, ce qui est le premier devoir pour des médecins, nous opposer avec la plus grande énergie au rejet à la mer des « boat people ». Cette mission, nous l'avons accomplie totalement, ce qui a entraîné l'interdiction de nous faire remplacer par une nouvelle équipe médicale.

» Que faut-il penser d'une organisation charitable qui exige de médecins, par des injonctions nettes et précises, de ne pas favoriser la libre circulation du courrier entre les réfugiés et leurs familles en dehors de la censure obligatoire. Celle-ci devait d'ailleurs fonctionner avec rigueur, car très peu d'entre eux obtenaient des réponses aux lettres envoyées par le canal officiel. Tout cela ne serait qu'un épisode presque banal de la « petit guerre des charités » si nous n'avions été les témoins d'une scène à peine croyable survenue le 22 juillet, à 17 heures, lors de l'arrivée d'un bateau de cinquante-trois réfugiés. Nous avons vu le représentant du Croissant-Rouge à Pulau-Bidong, armé d'un bâton, se transformer en auxiliaire zélé de la police malaisienne, pour repousser les réfugiés qui voulaient porter secours à leurs frères d'infortune. »

Les deux médecins dénoncent enfin la « raison d'Etat » *en vertu de laquelle on refoule les réfugiés.* « L'aide aux réfugiés du Sud-Est asiatique ne doit pas continuer à se résumer à ces « meetings » et autres « briefings » dans les salons climatisés d'hôtels de grand luxe », *écrivent-ils.*

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UN NOUVEAU QUOTIDIEN, le *Jornal da Republica*, est paru lundi 27 août, avec un tirage initial de 80 000 exemplaires. Il a l'intention de « *lutter contre les injustices qui ruinent le Brésil, contre la toute - puissance d'un petit nombre imposée à une majorité misérable* », a indiqué dans son éditorial son fondateur et rédacteur en chef, M. Mino Carta. — (*A.F.P.*)

Chili

● LE FILM DE CHARLIE CHAPLIN *le Dictateur* a été interdit par la censure, qui a interrompu un cycle cinématographique consacré à l'acteur américain, a-t-on appris mardi 28 août à Santiago. — (*A.F.P.*)

Colombie

● UN RESSORTISSANT FRANÇAIS, M. Philippe-Henri Grass, ancien directeur de la société automobile franco-colombienne Sofasa (montage de véhicules Renault), a été incarcéré, mardi 28 août, à Bogota, sous l'inculpation de vol de deniers publics et falsification de documents. M. Grass, qui avait démissionné de son poste il y a quelques semaines, avait été arrêté le 20 août, à l'aéroport de Bogota, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour l'Europe. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

● M. ANDREW YOUNG, ambassadeur démissionnaire des Etats-Unis auprès de l'ONU, effectuera du 5 au 20 septembre une tournée au Libéria, en Côte-d'Ivoire, au Nigéria, au Cameroun, au Kenya, en Tanzanie et au Sénégal, à la *tête d'une délégation d'hommes* d'affaires américains, a annoncé mardi 28 août le porte-parole du département d'Etat. M. Young conserve ses fonctions jusqu'à la nomination de son remplaçant. — (*A.F.P.*)

Pérou

● LES ELECTIONS GENERALES ont été fixées au 28 mai 1980 a annoncé, mardi 28 août, le président Morales Bermudez. Celles-ci devraient mettre fin au régime militaire au pouvoir depuis 1968. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● M. GYOERGY LAZAR, premier ministre hongrois, fait depuis le lundi 27 août une visite officielle à Prague. La coopération économique, notamment dans les secteurs de la sidérurgie et des constructions mécaniques et hydroélectriques, serait au centre des entretiens. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

La guerre civile en Iran

Les exécutions d'insurgés se multiplient au Kurdistan

Le nouvel anathème lancé ce mercredi 29 août, par l'imam Khomeiny contre *« les contre-révolutionnaires et rebelles kurdes »* paraît avoir mis fin aux tentatives de négociations qui se poursuivaient à Téhéran entre une délégation kurde, venue de la ville de Mahabad, au nord-ouest de l'Iran, et les autorités iraniennes. L'imam a proclamé de nouveau son intransigeance à l'égard des Kurdes, dans un discours en onze points.

Après avoir affirmé que, après enquête, les journaux dont les positions n'iraient pas systématiquement à l'encontre de l'Islam et de la nation pourraient reparaître, il a souligné la nécessité d'harmoniser l'action des forces de l'ordre : armée, gendarmerie, gardiens de la révolution, menaçant les contrevenants de les passer en justice. Il a ensuite sur la situation au Kurdistan, demandé que les dirigeants du parti démocratique kurde iranien (P.D.K.I.), officiellement interdit, fassent l'objet de *« châtiments exemplaires »* et appelé les dignitaires sunnites (les Kurdes sont en majorité sunnites) à collaborer avec les forces de l'ordre. Il leur a demandé de livrer les dirigeants de la rébellion aux autorités, promettant l'amnistie aux Kurdes *« qui ont été trompé qui déposeront les armes et se rendront »*.

L'ayatollah Mohamad Behechti, président de l'Assemblée des experts, et qui négociait avec la mission kurde venue de Mahabad, a déclaré, mardi soir, après un entretien avec les délégués kurdes, que *« l'imam Khomeiny avait décidé qu'aucune concession particulière ne pouvait être faite aux Kurdes pas plus d'ailleurs qu'à une autre minorité ethnique iranienne »*. Il a accusé le P.D.K.I. d'avoir *« profité de toutes les occasions au Kurdistan pour renforcer sa position et exiger non pas une simple autonomie, mais une véritable sécession »*. *« Nous avons annoncé plusieurs fois notre accord avec l'autonomie mais le P.D.K.I. a cherché à occuper le Kurdistan par la force. »*

Il a annoncé la détermination du gouvernement d'occuper la ville de Mahabad, *« surtout maintenant que leur radio a commencé d'émettre »*. La station de radio de Mahabad a, en effet, selon les autorités de Téhéran, été occupée par le P.D.K.I.

Les membres de la délégation kurde n'étaient déjà pas très optimistes avant que les dernières instructions de l'Imam Khomeiny ne soient connues. Selon des sources proches de la délégation, et citées par l'A.F.P., ils déclaraient *« n'avoir encore obtenu aucun résultat, si ce n'est des promesses »*. La délégation, venue de Mahabad, avait préconisé *« la modération et la souplesse »*. Toujours selon les mêmes sources, les négociateurs iraniens auraient demandé l'arrestation de personnalités très connues au Kurdistan notamment le cheikh Ezzedine Hussein, et qu'elles leur soient livrées. Les Kurdes avaient refusé.

De nouvelles opérations de l'armée iranienne, dont les forces convergent vers Mahabad, sont donc à prévoir, bien que le vice-président du gouvernement iranien, chargé des affaires de la révolution, M. Mostafa Chamran, dans une interview au journal *République islamique*, ait vivement critiqué, mardi, l'armée, *« qui se montre sans conscience de ses responsabilités »*. Selon M. Chamran, il existerait, même en son sein *« des éléments corrompus qui se livrent à des complots et à des sabotages »*.

La justice islamique, en tout cas, continue d'agir. Le « juge itinérant », l'ayatollah Khalkhali, envoyé par l'Iman Khomeiny au Kurdistan, a encore fait exécuter, mardi à Saqqez, vingt personnes convaincues de trahison. Parmi ces vingt personnes se trouvaient, pour la première fois, neuf militaires iraniens, reconnus coupables de *« collaboration avec les agresseurs kurdes »*. Quatorze détenus accusés d' *« avoir provoqué des troubles à la prison locale »* ont été exécutés, mardi à Tabriz dans le nord-ouest de l'Iran, en bordure du Kurdistan.

En France, la C.F.D.T. et l'Union des syndicats F.O. de la région parisienne ont accompli, mardi, des démarches auprès de l'ambassade d'Iran à Paris, pour que les sentences de mort, prononcées contre douze militants trotskistes (*le Monde* du 28 août), ne soient pas exécutées. D'autre part, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, mardi, place d'Iéna à Paris, non loin de l'ambassade d'Iran, pour protester contre ces condamnations.

Israël

● *Le CRIF* (Conseil représentatif des institutions juives de France) a publié le communiqué suivant : *« La communauté juive de France, extrêmement sensible à tout ce qui concerne Israël, s'indigne des propos tenus à Alger, le 27 août, par M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français* (1). *Le CRIF, porte-parole du judaïsme organisé en France, relève et dénonce ces propos outranciers qui, dans un but partisan, occultent ainsi la cause de la paix. »*

★ CRIF, 19, rue de Téhéran, Paris-8e.

(1) *Le Monde* du 29 août.

Egypte

Le régime essaie d'empêcher une alliance entre opposants marxistes et intégristes musulmans

De notre correspondant

Le Caire. — Ceux des opposants marxistes qui avaient commencé une grève de la faim à la suite de leur arrestation à la mi-août (*le Monde* des 18 et 21 août) y ont mis fin, y compris Me Neguib Hilari, avocat au barreau du Caire, qui avait prolongé son jeûne jusqu'à lundi soir 27 août. Me Hilali, incarcéré à la prison de la citadelle, entendait protester, selon le Comité égyptien de défense des libertés (émanation du Rassemblement progressiste, parti légal d'opposition comprenant des marxistes, des nassériens et des réformistes musulmans), contre la législation d'exception qui l'a fait déférer, ainsi que la cinquantaine d'autres Egyptiens arrêtés en même temps que lui, devant la Cour de sûreté de l'Etat. Il n'est pas seul à estimer, en Egypte, que cette juridiction spéciale, admissible en temps de guerre *« pour protéger le front intérieur »*, n'a plus aucune raison d'être depuis que la paix a été signée avec les Israéliens.

Les opposants en prison, qui sont tous accusés, comme lors de la précédente interpellation de plusieurs d'entre eux, en 1975, de *« reconstitution de mouvement politique interdit »*, en l'occurrence le parti communiste égyptien, demandent à être soumis aux lois ordinaires. Les familles de certains des prisonniers ont également protesté contre les conditions — contraires aux pratiques préconisées depuis quelques années par le raïs lui-même — dans lesquelles se seraient déroulées des arrestations, de nuit, sans autorisation de perquisition, sans ménagements pour les personnes présentes ni pour les effets personnels. La fille de Me Chehata Haroun, avocat cairote membre du Rassemblement progressiste (et l'un des rares juifs égyptiens à ne pas avoir fui son pays à l'époque nassérienne), a écrit à Mme Jehane El-Sadate, épouse du raïs, pour se plaindre de procédés que beaucoup croyaient n'être plus que de mauvais souvenirs. Cependant, Me Haroun paraît avoir échappé à la police de sûreté de l'Etat et être entré dans la clandestinité, à l'instar de ce qu'a fait l'an passé le chansonnier communiste Fouad Negm.

Le régime égyptien a procédé à ces arrestations craignant que la hausse des produits alimentaires pendant le ramadan, traditionnelle mais qui provoque toujours le mécontentement des catégories sociales les plus modestes, ne soit exploitée par les différentes oppositions politiques, notamment les marxistes et les intégristes islamiques, et ne soit l'occasion de sceller une alliance tactique entre extrémistes de droite et de gauche, comme cela vient de se produire au Soudan. A Khartoum, le régime du maréchal Nemeiry, proche de celui du Caire, vient de faire face, non sans violentes secousses internes, à une coalition regroupant Frères musulmans, communistes et baasistes.

En Egypte, un rapprochement entre intégristes et éléments divers se réclamant du communisme s'est esquissé dans les universités depuis que ces derniers ont compris qu'ils ne pourraient lutter, numériquement, avec la « vague religieuse », mais cette « alliance » ne s'est pas encore concrétisée sur le terrain, face à l'appareil gouvernemental de sécurité.

Selon certaines rumeurs non vérifiées, des interpellations ont également été effectuées dans les milieux islamiques, mais le mois de jeûne musulman a été calme.

Parmi les opposants de gauche arrêtés figurent plusieurs membres du Rassemblement progressiste, mais c'est surtout parmi les personnes non affiliées à une formation politique, comme Me Neguib Hilali ou Mme Zaki Mourad, que la police égyptienne croit trouver des militants du parti communiste égyptien clandestin. Ce mouvement, qui n'a guère fait parler de lui jusqu'ici en Egypte même, mais qui dispose d'antennes à Beyrouth, Paris ou Londres, semble avoir la même tactique que la plupart des autres partis communistes arabes : offre de participation à tout gouvernement « nationaliste et progressiste », oppositoin totale à tout régime « pro-américain et anti-populaire ».

Rappelons que le premier parti communiste égyptien a été fondé après la première guerre mondiale, mais qu'aucune formation se présentant officiellement comme communiste n'a jamais pu obtenir sa legalisation au Caire. Aussi bien, est-ce une loi adoptée en 1946 par le gouvernement d'Ismail Sedki Pacha, sous le roi Farouk, et maintenue après la révolution de 1952, loi prévoyant dix ans de travaux forcés en cas de reconstitution d'un parti interdit, qui risque de s'appliquer à Me Hilali et aux autres détenus de la Citadelle du Caire et du pénitencier de Tourah.

A moins que, comme cela s'est déroulé plusieurs fois dans un passé récent, le pouvoir ne libère bientôt discrètement les prisonniers et ne laisse l'affaire se perdre dans les marécages de la procédure égyptienne, une fois qu'il aura estimé avoir, au moins provisoirement, entravé le rapprochement en cours entre intégristes et communistes.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

Guinée-Équatoriale : la fin d'un délire

II. — Main tendue à l'Espagne

De notre envoyée spéciale FRANÇOISE CHIPAUX

Sortie exsangue de onze années de dictature de Francisco Macias Nguema, la Guinée-Equatoriale est dirigée, depuis le 3 août, par un conseil militaire. Dans la partie continentale du pays, où le président déchu ne quittait pas depuis cinq ans son village natal de Zang-Ayong, le port de Bata offre le spectacle d'un total dénuement et la population est dépourvue des produits les plus élémentaires (« le Monde » du 29 août).

Malabo. — Petit, le visage buriné par les épreuves, le docteur Elias Manuel Maho, médecin chef de l'hôpital de Malabo, nous invite à contempler, dans son domaine, *« l'œuvre de Macias »*. *« C'est là*, nous dit-il, *que vous mesurerez le mieux la misère dans laquelle la folie d'un homme fondamentalement mauvais a plongé une population qui avait en 1968, date de l'indépendance, l'un des niveaux de vie les plus élevés d'Afrique. »* Formé en Espagne, et spécialisé en chirurgie, le docteur Manuel Maho a regagné son pays en 1957. Sous Macias, il a été arrêté si souvent qu'il est incapable aujourd'hui de préciser le nombre de fois. *« J'ai fait au moins deux fois un an de prison »*, dit-il. C'est tout ce dont il est sûr. Pour lui, la fermeture des frontières a été une tragédie professionnelle. Il soupire : *« Je ne connais même plus les termes médicaux. Je suis seulement un athlète entraîné jadis qui vit sur ses réflexes. Tout intellectuel ou bourgeois était menacé sous Macias et il n'était pas question d'avoir le moindre contact avec l'étranger. »* Sa clinique a été définitivement fermée, le 25 juillet 1978, et il a été affecté d'office à l'hôpital. Son prédécesseur à ce poste avait réussi à prendre la fuite.

Vu de l'extérieur, l'établissement, situé un peu en dehors de la ville, garde un aspect pimpant avec ses pavillons vert et blanc disséminés sur ce qui fut jadis une pelouse fleurie. L'infirmier qui se propose de nous faire visiter les lieux est un opérateur radiologiste. Il nous conduit donc d'abord aux salles de radio : deux pièces crasseuses où trônent d'antiques appareils. *« Un seul peut marcher*, précise-t-il, *et seulement quand le groupe électrogène fonctionne, ce qui est assez irrégulier. »* Dans une vitrine bancale, quelques produits de contraste sont recouverts de poussière.

Dans le pavillon des enfants, qui contient une vingtaine de lits, trois tout petits pleurent sur des matelas sans draps de couleur isabelle. L'infirmier de service fait ce qu'il peut : *« Ils souffrent de bronchite*, dit-il, *ce n'est pas facile à combattre sans antibiotiques. »* Depuis peu, une épidémie de poliomyélite a éclaté et les nouvelles autorités ont engagé une vaste campagne de prévention, grâce aux vaccins envoyés de toute urgence par l'Espagne.

Le catéchisme selon Macias

Les pavillons, dans un même état de délabrement, sont quelquefois occupés par un ou deux malades perdus dans ces salles trop vastes dont on n'ouvre même plus les volets. Ajoutant à la misère ambiante une touche de gloriole dérisoire, un accidenté de la route, seul dans une salle de trente lits, tente de se faire passer pour un héros du coup d'Etat.

Quand on pénètre dans la salle d'opération, on comprend mieux l'amertume du docteur Maho. La pièce est étouffante, la climatisation a depuis longtemps rendu l'âme. Un lit rouillé est surmonté d'un gros scialytique fêlé. Les tuyaux d'oxygène sont coupés à jamais et les toiles d'araignées ont pris possession des coins de murs qui s'écaillent. C'est pourtant la seule salle d'opération de l'hôpital, la seconde ayant été peu à peu, dépouillée de son matériel pour équiper celle-ci.

Ce dénuement incite beaucoup de malades à rester chez eux et à se confier à la médecine ancestrale. Pourtant, entre vingt et trente médecins travaillent ici, surtout pour les consultations externes. Ce sont en majorité, outre les Equato-Guinéens, des Chinois et des Cubains. *« Les médecins étrangers se sont très bien comportés*, dit le docteur Manuel Maho, qui reprend visiblement goût à son métier, *on peut facilement travailler avec eux. »*

Le médecin chef se définit comme un *« ami des militaires »*, avec lesquels il assure *« travailler pour organiser la lutte contre la poliomyélite »*. *« Un militaire est d'ailleurs déjà venu s'enquérir de nos besoins »*, dit-il fièrement. Il faudra cependant du temps pour faire revivre l'hôpital et redonner un peu d'espoir à ces femmes qui viennent à la consultation, serrant contre elles des bambins rachitiques au ventre ballonné par la dénutrition.

L'espoir n'a jamais fait défaut aux trois religieuses guinéennes des oblats et Marie de l'Immaculée Conception. Elles ont vécu à Malabo nous disent-elles *« onze années d'enfer »* mais leur école primaire n'a jamais été fermée. Il est vrai qu'elles avaient cédé aux exigences du *« catéchisme »* imposé par le dictateur et fait chanter aux enfants : *« Dieu créa la Guinée-Equatoriale par la volonté de papa Macias, et sans papa Macias, il n'y aurait pas de Guinée-Equatoriale. »* Depuis longtemps, elles n'ont plus de contacts avec leur ordre espagnol car *« écrire à l'étranger était suspect »*. Elles étaient d'abord au nombre de douze, mais *« nos sœurs espagnoles ont été expulsées et parmi les autres, certaines ont été arrêtées et tuées »*. Leur chapelle n'a jamais été fermée et un prêtre y a célébré clandestinement la messe.

Malabo, plus encore que Bata, a subi la folie sanguinaire du président. Dès le début de son mandat, à l'époque où ses frères de race, les Fang, trouvaient encore grâce à ses yeux, Macias avait brimé les « Bubis » et les « Fernandinos », les habitants de l'île Fernando-Poo — rebaptisée de son propre nom — et de sa riche capitale, l'ancienne Santa-Isabel édifiée par les Espagnols. La ville garde de cette époque de grandes maisons coloniales blanches dominant la crique. Ces témoins d'un glorieux passé contrastent avec l'état d'abandon de la cité aux rues défoncées, et aux caniveaux dégorgeant les ordures.

L'hostilité aux Soviétiques

A la nuit tombée, seul le ronronnement régulier des groupes électrogènes, qui alimentent surtout les ambassades, se mêle à la stridulation des grillons. Malabo est privée d'électricité depuis neuf mois, la centrale ayant définitivement rendu l'âme. *« Macias pensait pouvoir la faire fonctionner avec son seul pouvoir magique et nous interdisait de l'entretenir »*, nous dit un technicien en levant les bras au ciel. Un pôle d'attraction subsiste pourtant, le cinéma, où une foule nombreuse se presse toute la journée, pour ingurgiter des productions soviétiques. Au *programme, ce soir :* Nuit noire *sur le Chili*.

Bien que leur présence se révèle partout, dans voitures, jeeps et camions, sur les enseignes célébrant la coopération avec Moscou, et même sur les chemisettes frappées de caractères cyrilliques, les Soviétiques évitent de se montrer. La population leur est manifestement hostile et des gamins *« testent »* le passant blanc en lui lançant des *« niet »* ou *« da »* hargneux. La concession exclusive du droit de pêche accordée par Macias à l'U.R.S.S. a exacerbé le ressentiment de ces insulaires pour lsequels le poisson était la principale ressource, avec le cacao.

L'ancien vice-président du régime déchu, M. Nguema Esono, traduit bien l'amertume de ses compatriotes : *« Vous savez,* nous dit-il, *on ne peut pas parler d'une coopération économique avec les pays de l'Est. Nous avons envoyé plusieurs délégations en U.R.S.S. avec des propositions concrètes, mais aucune réponse n'est jamais venue. Nous avons toujours été les grands perdants. L'accord de pêche nous était tout à fait défavorable. »* Un médecin, parlant des Russes, va jusqu'à lancer, dans sa colère : *« Ceux-là je ne les soignerai pas. Les Roumains, oui, ce sont des êtres humains ! »*

Selon le vice-président, le nombre des experts ou conseillers étrangers en Guinée-Equatoriale n'aurait jamais dépassé cinq cents personnes et serait à l'heure actuelle de deux à trois cents. Il s'agit essentiellement, outre les Soviétiques, de Coréens du Nord, qui formaient et encadraient l'armée, de Cubains, dont le nombre aurait diminué depuis deux ou trois ans et qui sont en général bien vus de la population, de Roumains, enfin de Chinois dont la coopération discrète et efficace jouit d'une grande setime. A Malabo, dans le centre de télécommunications en cours d'achèvement, Chinois et Guinéens travaillent côte à côte et se laissent volontiers photographier avec de grands sourires. Les produits de Pékin sont seuls visibles derrière les vitrines sales des magasins. L'unique *« menu »* qui nous ait jamais été proposé à l'hôtel était arrosé de bière chinoise et composé — dans un pays dont les eaux comptent parmi les plus poissonneuses du monde ! — de sardines importées de Canton.

Durant le coup d'Etat, il semble que tout les *« conseillers »* étrangers soient restés très discrets. Toutefois, à Zang-Ayong, où six Chinois et six Roumains faisaient partie de l'entourage immédiat du président, une *« bavure »* se serait produite. Deux *« conseillers »* chinois auraient, nous a-t-on dit de diverses sources, suivi Macias dans sa tentative de reconquête du pouvoir et auraient même participé aux combats de Niefang avant d'être rappelés à l'ordre par leur ambassade.

Seul pays occidental à entretenir des relations diplomatiques au niveau de l'ambassade avec la Guinée-Equatoriale, la France a d'importants intérêts dans le pays. La Société française de dragages a notamment construit le gigantesque port Macias-Nguema de Bata, d'un modernisme impressionnant mais désespérément vide. Des capitaux français sont aussi présents dans la Compagnie forestière du Rio-Muni, qui a reçu en 1974 une concession de 150 000 hectares de forêt dans le sud-est de la province. La France a même obtenu, en 1976, de ses partenaires européens que la Guinée-Equatoriale puisse signer la convention de Lomé et recevoir ainsi une aide communautaire.

Une si fructueuse coopération avec la dictature suffit-elle à expliquer que l'ambassadeur *« n'ait rien à dire »* aux journalistes français de passage et refuse de les recevoir, tout en les renvoyant à son vice-consul pour d'éventuels *« problèmes pratiques »* ? Le chef adjoint du protocole équato-guinéen, qui s'apprêtait à nous *« présenter »*, avait visiblement sous-estimé la *« prudence »* de nos diplomates !

Que vont devenir les experts étrangers ? *« Il n'y aura aucune explusion*, nous dit un membre du C.M.S. (1), *s'ils restent nos amis. »* Mais, ajoute-t-il, *« il y aura de toute façon un retour au monde occidental et ce n'est pas un hasard. Nous sommes des fils de l'Espagne et nous voulons rétablir des liens privilégiés avec elle Nous n'avons pas compté sur elle pour renverser Macias*, poursuit-il, *mais maintenant nous comptons sur elle pour nous aider. »* Si Madrid n'a pas directement fomenté le coup d'Etat, le gouvernement espagnol avait sans nul doute connaissance du projet. L'empressement mis par l'ancienne métropole à répondre aux demandes de Malabo démontre, en tout cas, qu'elle entend jouer un rôle majeur dans la reconstruction du pays. Ce rôle, aucun des Equato-Guinéens que nous avons rencontrés ne le lui conteste bien au contraire. *« Nous accueillerons les Espagnols à bras ouverts »* nous a dit, en français, un vieux paysan. *« De leur temps, tout marchait ici, le village avait la lumière et nous ne manquions de rien. »* Aux yeux des habitants de Fernando-Poo, comme de ceux de Rio-Muni, recrus d'épreuves, *« du temps des Espagnols, c'était le paradis »*.

Au sein du onseil militaire suprême, dont personne ne veut ou ne peut révéler la liste complète, le lieutenant-colonel Obiang Nguema s'est entouré de ses camarades de promotion de l'académie militaire de Saragosse (1963 à 1965). Tous, à l'exception de Maximiliano Mico Eyono, mort dans les prisons de Macias, étaient au moment du coup d'Etat soit en prison, comme le capitaine Salvador Ela Nsenso, détenu à Malabo, soit assignés à résidence comme le capitaine Eulogio Oyo Riquesa et les lieutenants Santiogo Bee Ayetebe ; Celestino Mansogonsi ; José Moro Mba (commandant aujourd'hui la place militaire de Bata), Cristino Seriche Bioco, Moises Iyanga Malango et Melanio Ebendeng. Le lieutenant Oyho, commandant militaire de Mongomo, fait aussi partie du C.M.S.

D'après le lieutenant Moro Mba, certains civils, anciens ministres de Macias, qui ont participé au coup d'Etat, figureraient dans le conseil. *« Nous n'avons pas l'intention de faire de discrimination à l'égard des civils*, nous dit-il. *Nous venons à peine de prendre le pouvoir et, pour l'instant, nous agissons au jour le jour. Dans un premier temps, les commissions créées pour se substituer aux ministères sont toutes dirigées par des militaires, mais des civils pourront leur être adjoints. »* *« Se priver* a priori *des civils*, poursuit le lieutenant, *serait écarter nombre de nos compatriotes, qui ont acquis des compétences à l'étranger et que nous encourageons à rentrer. »*

La méfiance des exilés à l'égard du nouveau régime n'inquiète pas le lieutenant. *« C'est normal*, dit-il. *Ils nous craignent parce que nous sommes des militaires. Ils veulent d'abord voir ce que l'on va faire. D'autre part, ils savent que la misère règne ici, qu'il n'y a rien à manger et ils préfèrent attendre une amélioration de la situation. »*

Y aura-t-il une épuration ? Le lieutenant Moro Mba assure: *« Nous allons faire une étude consciencieuse et précise de ce qu'ont fait les gens. Il n'y aura pas de procès. Notre objectif est de pardonner, mais aussi de savoir. Nous voulons, avant tout rendre à la Guinée-Equatoriale une existence normale, la faire rentrer dans le concert des nations. »*

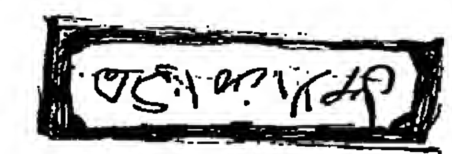
Pour faire oublier plus vite le passé, le C.M.S., qui a fait libérer tous les prisonniers politiques dès son arrivée au pouvoir, a déjà pris un certain nombre de décisions symboliques. C'est ainsi que les forces armées ont fusionné en une seule *« commission de défense »* qui regroupe l'ancienne *« milice nationale »* et les trois armes débaptisées comme toutes les institutions officielles. L'ancienne *« marine de guerre »*, s'appelle désormais la *« force navale de Guinée-Equatoriale »*, la *« police armée »* est devenue *« police de l'ordre public »*. Le C.M.S. a d'autre part annulé la dernière émission d'ékuélé (monnaie locale) et créé une commission d'indemnisation des *« victimes de la terreur de Macias »*.

A Malabo, qui a retrouvé sa fonction de capitale politique, chacun veut sortir vite du cauchemar. Déjà, des fabriques désaffectées — comme celle de Pepsi-Cola — sont en voie de remise en marche et les commerçants nigérians, chassés naguère, reviennent. L'un d'entre eux, espérant rouvrir sa boutique dans les huit jours, ne doute pas de l'avenir : *« Je vais louer un avion pour remplir mes rayons*, dit-il, *et tout recommencera comme avant. »*

Est-ce si certain ? Marquant la fin d'un délire et débarrassant l'Afrique de l'un de ses bourreaux, le coup d'Etat de Guinée-Equatoriale a amené au pouvoir une équipe de militaires qui mêle étrangement victimes et complices du président déchu. La peur qu'ils ont tous connue semble, du moins, leur avoir inspiré de saines résolutions.

FIN

(1) Conseil militaire suprême.



politique

LA MISE EN CAUSE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT PAR M. MICHEL DEBRÉ

Déjà en 1978, l'ancien premier ministre et neuf autres députés R.P.R. n'avaient pas voté le budget

En rompant par un « appel solitaire » le silence que tous les leaders du R.P.R. se sont imposé depuis le début de l'été, M. Michel Debré a voulu dans sa conférence de presse du mardi 28 août se faire le porte-parole de l'opinion publique qui, à l'en croire, éprouve incrédulité et inquiétude en face « *des promesses sécurisantes des uns et des promesses inquiétantes des autres* ».

Mais c'est surtout un avertissement à la classe politique et d'abord au gouvernement que l'ancien premier ministre a voulu donner. Très sévère pour la gestion du chef de l'État et de M. Barre, qu'il s'est pourtant bien gardé de nommer, il a comparé la situation actuelle à « *la IIIe République finissante* », caractérisée par « *le refus des réalités* ». Présentant un véritable contre-programme économique et social il a affirmé qu'il fallait « *tourner la page* » rapidement et sortir du *train-train* », car « *si l'on ne réagit pas maintenant, cela sera plus dur dans deux ou trois ans* ».

La « *mobilisation nationale* » à laquelle le député de la Réunion convie toutes les énergies doit d'abord se manifester par un comportement différent du gouvernement. Le libéralisme, qu'il qualifie de « *laisser-fairisme* », le libre-échange « *qui n'est pas une doctrine sacro-sainte* », doivent faire place à une volonté nouvelle de l'État, qui ne répugnera pas à l'interventionnisme, au protectionnisme et à la planification de façon adaptée à chaque problème *ou à chaque secteur mais* non systématique comme le serait le dirigisme étatique.

Il propose pour lutter contre la récession, le chômage et l'inflation des recettes fondées sur une relance des investissements productifs, sur une politique des revenus, sur un prélèvement exceptionnel frappant les grosses fortunes, sur une protection renforcée de certaines productions et sur des lois-programmes dans les secteurs sensibles.

Toutefois, M. Debré ne semble guère nourrir l'illusion d'être entendu par le chef de l'État puisqu'il annonce déjà qu'il ne *votera pas le budget de 1980 que* le Parlement va discuter dans sa prochaine session qui s'ouvre le 2 octobre.

L'ancien premier ministre n'a pas précisé s'il voterait contre la loi de finances ou s'il *s'abstiendrait, mais sa décision souligne* sa désapprobation de façon spectaculaire. Déjà, lors des journées d'études parlementaires du R.P.R. à Biarritz le 28 septembre de l'année dernière, M. Debré avait lancé : « *Nous avons le devoir de nous interroger sur les conditions de notre maintien dans la majorité, car nous sommes revenus dans un temps d'angoisse nationale.* » Et lors du scrutin du 17 novembre 1978 à l'Assemblée nationale M. Debré, ainsi que neuf de ses collègues R.P.R., n'avaient pas voté le budget. Fera-t-il cette année davantage d'émules dans les rangs du groupe gaulliste ?

Les controverses sur la dissuasion

Les députés R.P.R. n'accepteront pas tous de le suivre dans une critique aussi sévère de la politique du gouvernement, bien qu'à leurs réserves, dans ce domaine, s'ajoutent leurs inquiétudes relatives à la conception de la défense nationale. Malgré les mises au point de l'Élysée et de MM. Sanguinetti et Buis, le doute est désormais jeté dans l'esprit de nombreux gaullistes quant à la détermination du pouvoir de conserver à la force de dissuasion française son indépendance totale.

Les alarmes de M. Debré et de ses partisans seront combattues par ceux des députés R.P.R. qui privilégient la solidarité majoritaire et la fidélité au président de la République. Ceux-ci auront beau jeu de montrer que si les leaders de l'opposition se querellent entre eux, l'électorat ne leur a pas pour autant refusé ses *voix lors du scrutin européen du* 10 juin, alors qu'au sein de la majorité aucune solution de remplacement ne se manifeste. M. Chirac, ébranlé par les résultats de l'élection européenne, conserve en effet le silence, comme les contestataires de son groupe le lui avaient d'ailleurs demandé, et il semble attendre que la conjoncture lui offre une opportunité plus favorable pour se manifester.

Ces débats se développeront lors du comité central du R.P.R., le 23 septembre, à Paris, où doit être discuté un rapport économique et social de M. Méo, conseiller de M. Chirac, et la semaine suivante à Aix-les-Bains, lors des journées d'étude du groupe parlementaire. Les positions des uns et des autres devraient y être mieux affirmées, et la force des tendances respectives mieux perçue.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Jean-Pierre Fourcade*, président des clubs Perspectives et Réalités, a déclaré, mardi 28 août à TF 1, qu'il gardait sa confiance au gouvernement dirigé par M. Barre. « *Ce n'est pas*, a-t-il précisé, *parce que nous traversons une nouvelle période de difficultés qu'il faut faire comme si la succession du premier ministre était ouverte et qu'il faut, en plus, ajouter une crise politique à toutes les difficultés que nous rencontrons.* »

● *Les obsèques de Paul Coste-Floret*, ancien ministre, ancien député, membre du Conseil constitutionnel, décédé lundi à l'âge de soixante-huit ans, auront lieu le jeudi 30 août, à 11 heures, à la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier. A l'issue de la cérémonie religieuse, le Conseil constitutionnel, conduit par son président, M. Roger Frey, lui rendra un dernier hommage. Mme Alice Saunié-Seïté, ministre des universités, et M. François Delmas, secrétaire d'État à l'environnement, ancien maire et ancien *député de Montpellier, assisteront* à la cérémonie.

Des moyens sans rapport avec les choix

L'ancien fondateur du *Courrier de la colère* peut se rassurer : il n'a rien perdu de sa « *capacité d'indignation* ». Des cinquante-sept pages remises par lui mardi à la presse, ce sont celles qui critiquent les louvolements gouvernementaux, les reculades ministérielles, les résultats contraires aux ambitions affiches qui sont les meilleures. Polémiste de talent, l'ancien premier ministre retrouve son sens de la formule pour fustiger son successeur et, à travers lui, le président de la République : la majorité issue du « *bon choix* » populaire a choisi la « *mauvaise voie* » ; l'heure est venue de « *tourner la page* », de renoncer au « *train-train* », au « *ronronnement* », au laxisme financier, au laisser-aller politique, aux « *promesses alléchantes ou sécurisantes* » qui endorment l'opinion tout en sécrétant à la fois la stagnation économique, *l'aggravation du chômage*, le déficit budgétaire fantastique qui menace la monnaie... La « *guerre économique* » — commerciale, monétaire, énergétique — ne permet plus l' « *affaiblissement* » en cours de la France, qui la condamne à figurer dans le « *camp des vaincus* ».

Comment donc tirer « *la patrie en danger* » des périls qui la menacent ? Les trois quarts du document de M. Debré sont consacrés à l'énumération de propositions qui constituent autant de réponses, tantôt générales, tantôt précises. Le député de la Réunion entend aussi montrer qu'une autre politique est possible que celle de M. Barre. Ses suggestions portent d'ailleurs sur presque tous les volets de l'action économique : budgétaire fiscal, social, agricole, industriel, financier, monétaire et, bien entendu, démographique. Mais c'est l'accumulation même de ces propositions qui fait *planer sur elles* un sentiment d'incohérence.

Est-il possible, par exemple, de boucher les trous de notre structure industrielle, en lançant des activités nouvelles ou en en stimulant d'autres, *de simultanément relever toute une* série de revenus bas ou moyens (petits salaires, prestations familiales, retraites), tout en revenant à l'équilibre du budget de l'État et à celui de la Sécurité sociale ? Oui, si l'on opère d'énormes coupes dans les dépenses des administrations et dans les prestations sociales. L'ancien premier ministre en est conscient, puisqu'il juge « *dépassée* » la procédure des petites économies « *qui fut naguère celle du comité de la hache* ».

Il faut, selon lui, réviser en profondeur toutes les fonctions de l'État : santé, éducation, recherche, défense, justice, coopération internationale, services publics. Cet « *effort budgétaire* », qui n'est pas entrepris actuellement, est pour lui « *le premier travail* » ; d'où son refus de voter le prochain budget. Mais M. Debré ne dit pas où seraient les coupes principales qu'il opérerait, ni de quel niveau elles seraient.

Incohérences

De même, est-il raisonnable d'affirmer tout à la fois qu'il faut maintenir plusieurs des acquis sociaux des dix dernières années, tout en revenant à une « *politique des revenus* » d' « *avant mai 68* », qui avait échoué à l'époque par refus du corps social, patronal aussi bien que syndical. Vouloir maîtriser la masse salariale — pour « tenir » les coûts des entreprises — sans avoir obtenu l'accord préalable des partenaires sociaux — difficile à dégager de toute façon et probablement impossible s'il s'agit d'un blocage strict du pouvoir d'achat — relève un peu du « n'y a qu'à ».

Troisième exemple : se lancer résolument dans le protectionnisme des échanges extérieurs, parce que les partenaires font eux-mêmes de nombreux accrocs à la règle *occidental* du libre-échange, sans imaginer que clients et fournisseurs répliqueront très vite à cet « arrêt de jeu », serait fort irréaliste. Deux années de suite — sur les fibres puis sur les pull-overs, — Paris a *mis ses partenaires devant le fait* accompli de réductions d'importations ; la première fois, il a fallu transiger ; la seconde, Paris est menacé de condamnation par les institutions européennes. Il est assurément possible d'obtenir des *aménagements aux règles* du traité de Rome, mais pas au point de sortir en fait du Marché commun. Ce qui limite très vite les conséquences pratiques d'une stratégie de « contre-agression », visant à empêcher l'Europe d'être une « passoire ».

Citons encore ce qui qui concerne le financement des entreprises. M. Debré souhaite réduire leurs charges pour rendre les firmes plus dynamiques face à la concurrence internationale. Tel était exactement *l'objectif central de M. Barre* ; mais si les profits des firmes ont augmenté depuis trois ans, leurs investissements ont stagné. Or le député de la Réunion ne propose rien de précis à cet égard, sauf *de prendre le risque de conflits* accrus avec les syndicats.

On pourrait allonger la liste des exemples illustrant les incohérences ou les « trous » de la politique proposée. Quelle « nouvelle croissance » suggère M. Debré qui soit mieux adaptée à la nouvelle situation mondiale (matières premières plus chères, arrivée de producteurs industriels du tiers-monde, permanence de l'inflation) ? Quelles compensations sociales ou politiques offre-t-il au monde du travail, en contrepartie des efforts supplémentaires qu'il lui demanderait ? Où passerait la frontière entre la « *fortune non productive* » qui serait taxée et celle qui ne le serait pas ?...

M. Debré peut répondre qu'il en a déjà beaucoup dit en une fois, qu'il n'a pas voulu formuler toutes ses propositions du premier coup, mais seulement tracer les axes d'une « nouvelle voie ». Certes. Mais pour convaincre vraiment du sérieux de ses orientations, il en a sans doute trop dit sur certains chapitres et pas assez sur d'autres. La balance n'était vraiment pas égale mardi, entre le choix et ses *moyens*.

GILBERT MATHIEU.

Le Monde

société

UN CAFETIER DE SACLAY (ESSONNE) INCULPÉ POUR AVOIR BLESSÉ UN CLIENT

La « bande d'Igny » ne fait pas peur

Un cafetier importuné dans son établissement par une bande de « loubards » s'arme d'une carabine et blesse plus ou moins accidentellement un de ses agresseurs. Prétexte classique pour les flambées de colère d'une corporation derrière laquelle on perçoit quelques velléités d'autodéfense. Or, depuis dimanche 26 août, cet enchaînement ne s'est pas exactement vérifié à Saclay, près de Palaiseau (Essonne), où un tenancier de bar a été inculpé de coups et blessures volontaires. Dans cette partie encore verte et largement résidentielle de la banlieue sud de Paris, on sait apparemment garder la tête froide, tout en admettant que l'existence de bandes de jeunes désœuvrés, volontiers violents et parfois délinquants, n'en reste pas moins une réalité assez inquiétante.

La virée a commencé dimanche dernier en fin d'après-midi. Les huit de la « bande d'Igny ». — des gaillards peu commodes âgés de dix-sept à vingt-six ans — se sont rassemblés au « repaire », autour d'épaves de caravanes, sur le plateau, non loin de la M.J.C. A 19 heures, première étape : un café de Bièvres. On boit quelques bières, et un premier éclat de voix : le patron met tout le monde dehors. Un peu plus loin, un épicier marocain, le seul ouvert du secteur durant le repos dominical, voit son étalage saccagé. Il sort, proteste. Il sera hospitalisé avec vingt jours d'incapacité de travail.

Vers 19 h. 45, on se retrouve au lieudit le Val-d'Albian, sur la commune de Saclay. Les habitués y trouvent aisément, niché dans un quartier pavillonnaire, le café-restaurant que Daniel Langlois, trente-quatre ans, a racheté il y a trois ans, et qui porte un nom curieux : le Val-d'Enfer. Les huit de la « bande d'Igny », déjà éméchés, font une entrée en fanfare. Ils taquinent le chien, provoquent les consommateurs. Le tenancier les expulse. Un pavé, en brisant la devanture, fait le même bruit sec qu'un coup de feu, expliquera-t-il. Il sort avec sa carabine 5,5 et tire un coup en l'air. A-t-il peur ? Est-il seulement en colère ? Sa femme et des clients interviennent pour le désarmer. La balle serait partie pendant la bousculade. A une dizaine de mètres, Régis Noblet, vingt ans, qui s'avance menaçant, est blessé sous l'œil gauche.

Mardi après-midi 28 août, Daniel Langlois a été présenté à Mlle Boisette, juge d'instruction au tribunal d'Evry. Presque en même temps que Tabrovski, vingt ans, le chef de la « bande d'Igny », celui qui apparemment a lancé le pavé et blessé l'épicier. A Saclay et dans toute la région, quelques cafetiers ont haussé le ton, annonçant que des pétitions vont témoigner de leur inquiétude. Odette Langlois, l'épouse de Daniel, a surtout peur des « représailles ». Pour évoquer sa « *frousse* » elle évite tout de même les superlatifs. « *Nous sommes obligés de fermer le soir dès 20 heures, 20 h. 30,* déplore-t-elle. *Après, face à ces jeunes qui se promènent en bande pour casser, le plus souvent en ayant bu, nous sommes sans défense. Il ne nous suffit pas toujours d'être très diplomates.* »

Sommes-nous ici à la veille d'une psychose collective ? Le commissaire de Palaiseau, M. Parent, est rassurant : « *Je ne peux pas dire que nous soyons actuellement sensibilisés spécifiquement à ces problèmes de bande* », observe-t-il. Même opinion pour le commandant Jacques Bastien, de la compagnie de gendarmerie. « *C'est une affaire très particulière,* insiste-t-il. *Les bandes de « loubards » de cet ordre ne nous font pas peur. Nous avons en renfort depuis quelque temps un peloton de surveillance et d'intervention avec dix-huit hommes. Il n'est pas question de faire appel, comme à Villeurbanne* (1), *à une police privée pour suppléer la gendarmerie défaillante.* »

Les « flics » ou la « tôle »

Pourtant ces discours font sourire Claude B., vingt ans. Aujourd'hui, il ne se passionne plus que pour sa moto. Mais ces bandes, pour les avoir longtemps fréquentées, il les connaît mieux que personne. Il en existe pratiquement une par commune avec ses caractéristiques, ses mœurs. « *Celle de Bièvres : des petits rockers* », « *celle de Palaiseau : les zonards* », etc. Entre elles : des bagarres permanentes. La plupart de ceux qui les composent ont à leur décharge des difficultés familiales, psychologiques, etc. Toutefois, affirme Claude B., « *leur truc c'est le manque de fric. Pour en avoir, ils ne veulent pas trop se fatiguer. D'ailleurs ils n'ont presque aucune chance de trouver du boulot. Alors, parce qu'ils sont en groupe, ils font des « coups », toujours à l'improviste.* »

Peu à peu, ces jeunes progressent sur l'échelle de la délinquance. Les réintégrations sont fort hypothétiques : il s'en produit parfois, pour raison sentimentale ou professionnelle. Perspectives bien aléatoires lorsqu'on les oppose au nihilisme affiché par les intéressés. A cet égard, la répression paraît en tout cas de peu d'effet : « *les flics ou la tôle, ils n'en font pas un problème,* affirme Claude B. *Pour eux, c'est comme ça, et ils recommencent.* » Selon lui, l'affaire de Saclay n'a aucun caractère d'exception. « *Des histoires comme ça, il y en a plein,* conclut-il, *mais elles ne sont pas dans les journaux.* »

STÉPHANE BUGAT.

(1) M. Charles Hernu, maire (P.S.) de Villeurbanne (Rhône), estimant les effectifs de police insuffisants dans sa ville pendant l'été, a confié la garde des bâtiments municipaux à une agence de police privée (*le Monde* daté 26-27 août).

DÉFENSE

LE DÉBAT SUR L'INTÉGRATION MILITAIRE FRANCO-ALLEMANDE

M. Alexandre Sanguinetti : le problème de la défense de l'Europe sera toujours éludé

En dépit de la mise au point publiée mardi 28 août par l'Elysée, le débat sur l'éventuelle intégration militaire des forces armées franco-allemandes continue de susciter de nombreuses réactions du monde politique. Pour couper court aux commentaires, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a lui aussi fait diffuser une mise au point par le canal du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). Dans ce communiqué, le SIRPA précise que M. Bourges n'a « *rien à ajouter ou à retrancher à l'exposé* » qu'il a fait à Avignon (*le Monde* du 29 août)

Le général Buis et M. Alexandre Sanguinetti, qui sont à l'origine de ce débat lancé la semaine dernière (*le Monde* daté 19-20 août), ont aussi fait des mises au point. Le général Buis précise, en effet, que rien dans ses déclarations ne laisse entendre qu'il n'est plus partisan d'une défense nationale fondée sur la dissuasion nucléaire. « *Partisan,* dit-il, *je l'ai toujours été et je le demeure. Je ne m'en suis trouvé que plus à mon aise pour proposer aux inconditionnels de l'Europe (quelle Europe ?) — qui ne songent jamais sérieusement à la défense de leur construction mythique — une hypothèse de travail, dangereuse certes, mais réaliste.* »

M. Alexandre Sanguinetti, quant à lui, affirme que « *le problème de la défense de l'Europe sera toujours éludé parce que ni les Français, ni les Allemands, ne veulent de cette Europe (...). Les Français sont émus à l'idée que les Allemands peuvent participer à une arme nucléaire et les Allemands repoussent vertueusement cette arme parce qu'ils sont beaucoup plus préoccupés de leur réunification que de l'Europe (...), l'Europe indépendante veut dire défense indépendante et (...), compte tenu des nouveaux facteurs apportés par SALT 2, qui sont la fin de la dissuasion et le début de la coercition, j'ai dit simplement qu'il fallait bien, à ce moment-là, s'entendre avec les Allemands* ».

Commentant les réactions de la presse allemande selon lesquelles ses déclarations auraient été un ballon d'essai du gouvernement français, M. Sanguinetti a précisé : « *Les Allemands ignorent mes rapports avec le pouvoir depuis cinq ans. Par conséquent, cela prouve qu'ils sont très ignorants des choses françaises.* » Ce point de vue n'est pas totalement partagé par M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste, qui a rappelé que les socialistes « *restent attachés à ce qu'ils ont dit lors de leur convention nationale sur la défense, à savoir que la force de dissuasion est celle du sanctuaire national ou n'existe pas* ».

M. Michel Debré, enfin, a précisé, à l'occasion d'une conférence de presse, réunie mardi 28 août, que « *l'intégration c'est la fin de la défense française et c'est la fin de la dissuasion* » (...) « *Toute politique de dissuasion,* a-t-il dit, *est nationale ou elle n'est pas. La meilleure des preuves, c'est que les Américains et les Russes ont signé un papier par lequel leur force nucléaire stratégique ne sera utilisée, lors d'un éventuel conflit, qu'en cas de menace directe sur leur territoire propre (...).* » Evoquant l'intégration européenne en matière de défense, M. Debré a finalement rappelé que « *la conception de l'état des choses qui résulte de la dernière guerre mondiale ne peut être modifiée sans accord unanime des pays à l'est et à l'ouest* ».

M. FITERMAN (P.C.F.) : une lourde menace pour la paix.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré, mardi 28 août, à Saint-Etienne :

« *Nous sommes catégoriquement opposés à tout accès de l'Allemagne à l'arme nucléaire. Ce serait, je n'hésite pas à le dire, un crime contre la France et contre la paix que d'aller dans cette voie. On ne peut oublier ni le passé ni la réalité actuelle des rapports de forces. L'Allemagne fédérale est d'ores et déjà la première puissance économique, industrielle, financière, militaire conventionnelle de l'Europe occidentale. Lui ouvrir l'accès à l'arme nucléaire, ce serait à la fois lui donner les moyens de régenter cette Europe, de parler fort dans le monde et quand on sait que l'on n'a pas renoncé de l'autre côté du Rhin à l'abandon d'une réunification des deux Allemagnes sous la houlette de Bonn, ce serait aussi faire peser une lourde menace sur la paix.* »

« L'HUMANITÉ » : la caution du chef de l'Etat ?

Yves Moreau commente, dans *l'Humanité* de ce mercredi 29 août, la mise au point publiée mardi par l'Elysée (*le Monde* du 29 août) : « *La liberté de réflexion et d'expression, invoquée par l'Elysée, a en l'occurrence vraiment bon dos,* écrit-il. *Les officiers en activité ne sont-ils pas tenus, selon la réglementation actuelle, à une obligation de réserve ? Leurs publications ne sont-elles pas soumises à autorisation ? Cela n'a-t-il pas été le cas pour le livre du lieutenant-colonel Doly et du capitaine Cagnat ?*

» *Le premier exerce un commandement à Belfort. Le second est membre du secrétariat général de la défense, organisme qui dépend du premier ministre. L'autorisation d'imprimer que MM. Barre et Bourges ont accordée à leur livre,* Euroshima (1), *aurait-elle été donnée si l'ouvrage avait été estimé contraire aux vues officielles ?* »

Le quotidien du P.C.F. note que M. Yvon Bourges a déclaré n'avoir « *rien à ajouter ou à retrancher* » à son discours de lundi, que M. Alexandre Sanguinetti estime nécessaire de « *s'entendre avec les Allemands* » et que M. Michel Debré a déclaré n'avoir « *pas d'observation majeure à faire* » au sujet du discours du ministre de la défense. Yves Moreau conclut : « *Ainsi, subrepticement ou non, se poursuit la campagne de sabordage de la défense nationale. Avec la caution déclarée du ministre concerné et celle, plus dissimulée mais non moins grave, du chef de l'Etat.* »

(1) *Le Monde* du 17 août a publié une analyse de ce livre. — (N.D.L.R.).

L'AFFAIRE PIPERNO

— *Libres opinions* —

Un lynchage judiciaire

par JACK LANG (*)

UN lynchage judiciaire : ainsi se présente le montage procédural fabriqué par des juges et des journalistes italiens (1) dans l'affaire Piperno. Pour son honneur, il faut espérer que la justice française n'y prêtera pas la main vendredi prochain.

Les faits sont simples. Brillant professeur de physique à l'université de Cosenza en Calabre, futur maître de rechreches au Massachusetts Institute of Technology, Francesco Piperno est un militant de gauche. Animateur, en 1968, du mouvement étudiant à Rome, puis du groupe Pouvoir ouvrier à présent dissous, il est aujourd'hui avec Toni Negri un des inspirateurs de l'Autonomie ouvrière mouvement intellectuel qui réprouva l'arrestation et l'exécution d'Aldo Moro. Echappant le 7 avril à une vague d'emprisonnements sans preuves, qui frappent ses amis suspectés à tort d'être les instigateurs de la mort de l'ancien président de la démocratie chrétienne, il est arrêté à Paris, le 19 août, par la police française et fait l'objet d'une demande d'extradition.

Délire politique et *déraison juridique* se conjuguent pour l'accabler. Il y aurait déni de justice et infraction au droit d'asile à y céder.

L'intoxication d'abord. Coûte que coûte — et comment ne pas comprendre cette *frénésie* — on veut retrouver les assassins de Moro. Faute de les découvrir, on s'acharne depuis six mois sur les responsables de l'extrême gauche non terroriste. Leur crime ? Une hostilité radicale au compromis historique et à un Etat jugé corrompu ! Les *indices de complicité* ? Les écrits sur la violence, l'appel des dirigeants socialistes italiens à leur concours pour tenter de sauver Moro ! Voilà ce qui étaye l'accusation d'insurrection armée contre l'Etat !

Signe encore plus éclatant de la chasse au bouc émissaire et du vacillement des consciences : la veille de son arrestation, la police italienne prétendait avoir vu Piperno à Viareggio tirer sur des agents de la force publique, alors même qu'il se trouvait à Paris (2). Suffit-il alors de combattre l'Etat et les Brigades rouges — « *deux minorités absolues* », dit Piperno (3) — pour devenir le pestiféré à abattre, celui qui trouble l'ordre sanglant d'un système bloqué ? Autant accuser, dit aussi Piperno, le tremblement du Monténégro de manœuvres anti-titistes ou le juge instructeur de Rome d'être un brigadiste infiltré dans la magistrature !

L'inconsistance juridique prive, au demeurant, la demande d'extradition de toute base solide. Aucun des chefs d'inculpation ne figure parmi les dispositions de la convention d'extradition franco-italienne, qui, par ailleurs, exclut expressément en son article 3 les infractions politiques. Encore faudrait-il prendre garde à une rouerie judiciaire : l'éventuelle et artificieuse parcellisation des chefs d'inculpation en une multitude de délits de droit commun plus ou moins secondaires. Si, par malheur, et contre toute logique, le professeur Piperno était extradé, il risque — en raison d'une anomalie de la loi italienne — d'être emprisonné sans preuves et sans jugement pour une période de quatre années. Tel fut le destin du gauchiste Valpreda, injustement suspecté d'être l'auteur de la « bombe de Milan » quand, quatre années après son arrestation, les vrais coupables — deux fascistes — furen. découverts !

Terre d'asile, la France doit demeurer fidèle à sa tradition. Entachée par l'extradition de Klaus Croissant et d'autres combattants de la liberté, la réputation de la justice française s'est grandie en résistant à l'arbitraire : ainsi dans l'affaire Francesco Berardi ou dans l'affaire Antonio Bellavita... Plus nombreux et plus souvent qu'on ne le pense, les juges français savent se montrer indépendants.

(1) Relayés par le journal français *France-Soir* qui, sous le titre « Un des chefs présumés des Brigades rouges », publie le 21 août un article ratifiant la thèse de la culpabilité de Francesco Piperno. A-t-on oublié *l'Honneur perdu de Katharina Blum* (Heinrich Böll) ?

(2) Témoins dignes de foi et test de la paraffine détecteur de poudre attestent sa présence dans la capitale française.

(3) *Libération*, 23 août 1979.

(4) Insurrection armée contre l'Etat. Association subversive. Constitution de bande armée.

(*) Professeur agrégé des facultés de droit, délégué national du parti socialiste.

● *Le Centre d'initiative pour de nouveaux espaces de liberté* (CINEL) fait savoir qu'il organise, mercredi 29 août, à 21 heures, à la Mutualité, salle G, une réunion d'information au sujet du procès d'extradition de M. Francesco Piperno. A cette réunion seront présents les avocats français et italiens, des compagnons politique de M. Francesco Piperno et de nombreuses personnalités qui ont signé l'appel lancé par le CINEL.

SCIENCES

Le Japon va participer aux recherches américaines sur la fusion thermonucléaire

Les Etats-Unis et le Japon ont signé, mardi 28 août, à Washington, un nouvel accord de coopération dans le domaine de la recherche sur la fusion thermonucléaire. Il prévoit notamment que le Japon consacrera au cours des cinq prochaines années une somme de 60 millions de dollars à des recherches pour améliorer, avec les savants américains, l'installation expérimentale que la société General Atomic Corporation a construite à San-Diego (Californie) pour le compte du département américain de l'énergie.

Ce nouvel accord élargit la coopération déjà active entre les deux pays dans la recherche de nouvelles sources d'énergie. Il y a quelques mois, un accord avait été conclu en vue d'une collaboration dans les domaines de la liquéfaction et de la gazéification du charbon.

L'appareil expérimental que les Américains et les Japonais vont s'efforcer d'améliorer est du type Tokamak : c'est un anneau dans lequel un plasma d'hydrogène est confiné par des champs magnétiques intenses, et porté à des températures de plusieurs millions de degrés. L'originalité du Tokamak de San-Diego est d'avoir une section droite qui n'est pas circulaire, mais a une forme allongée avec un étranglement au centre ; cela semble devoir augmenter le « temps de confinement » pendant lequel on peut garder le plasma dans le Tokamak.

Pour qu'un réacteur à fusion produise plus d'énergie qu'il n'en consomme, il faut que le produit de ce temps de confinement par la densité du plasma dépasse un certain seuil. Il faut aussi que la température avoisine 100 millions de degrés. Aucune installation au monde n'a encore satisfait à ces deux conditions. Dans les milieux scientifiques américains et au département de l'énergie, l'opinion paraît prévaloir que ce ne sera pas avant l'an 2015 que l'on pourra, après avoir résolu bien d'autres problèmes, mettre au point un premier réacteur expérimental capable d'une production « nette » d'énergie.

Les Etats-Unis consacrent actuellement quelque 500 millions de dollars par an aux recherches sur la fusion nucléaire ; cela représenterait le tiers des sommes dépensées annuellement dans le monde.

JUSTICE

Radio-Riposte

MANDATS DE COMPARUTION CONTRE DEUX TECHNICIENS RÉCALCITRANTS

M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction de Paris, a délivré des mandats de comparution visant MM. Jean Duccaroir, vingt-huit ans, et Patrick Farbiaz, vingt-six ans, les deux techniciens ayant réalisé, le 28 juin, dans les locaux du parti socialiste, 12, cité Malesherbes, l'émission pirate Radio-riposte, qui n'ont pas voulu se rendre à sa convocation, le 23 août (*le Monde* du 25 août). C'est le lendemain, 24 août, que M. Lecante a notifié à MM. François Mitterrand, Laurent Fabius et Bernard Parmantier l'inculpation d'infraction à l'article 33 bis de la loi du 7 août 1974 sur le monopole des émissions (*le Monde* daté du 26-27 août. Ces mandats convoquent les deux techniciens pour le 6 septembre.

DEUX INCULPATIONS DANS L'AFFAIRE DES INCENDIES « SURNATURELS » DE SÉRON

M. Yves Saint-Macary, juge d'instruction à Tarbes (Hautes-Pyrénées), chargé de l'enquête sur les « incendies spontanés » qui se sont produits au cours des dernières semaines (« le Monde » du 17 août) dans une ferme du village de Séron (on en a dénombré quatre-vingt dix-huit), a annoncé, mardi 28 août en fin de matinée, qu'il venait d'inculper d'incendies volontaires l'un des fils du propriétaire, M. Roger Lahore, vingt-neuf ans, ainsi qu'une pupille de l'Assistance publique placée dans la famille des cultivateurs, Mlle Michèle Joss-Randau, dix-neuf ans.

Un différend familial lié à une affaire d'héritage expliquerait le geste des deux inculpés.

● *Six ou huit personnes armées ou masquées* se sont emparées, mardi 28 août, à 12 heures, à la perception de Condé-sur-l'Escaut près de Valenciennes (Nord), d'une somme de 16 millions de francs.

ÉDUCATION

L'annulation du CAPES de musique

LE JURY AVAIT APPLIQUÉ DES NOTES ÉLIMINATOIRES CONTRAIRES AU RÈGLEMENT

L'annulation des épreuves orales de la session 1979 du CAPES d'éducation musicale et de chant choral (*le Monde* du 1er août) suscite de nombreuses réactions de la part de candidats et de syndicats d'enseignants. L'explication officielle donnée à la fin du mois de juillet aux candidats par le ministère de l'éducation faisait état d'« *une erreur dans la prise en compte par le jury des notes d'admissibilité* ». Des candidats se demandaient alors « *comment une erreur pouvait être décelée sept semaines après la publication et l'affichage des résultats définitifs* ».

En fait, il semble bien que ce soit la protestation d'un candidat recalé à l'écrit qui a entraîné une enquête du ministère vers le 20 juillet. Cette enquête a permis de constater que le jury, présidé par un inspecteur général de l'éducation nationale, avait décidé d'appliquer des notes éliminatoires dans trois disciplines (dictée musicale, écriture musicale et histoire de la musique) qu'il considérait comme importantes pour les futurs professeurs.

Or cette pratique des notes éliminatoires (moins de 5 sur 20) est contraire aux textes qui réglementent le CAPES. C'est cette « *faute grave du jury* », selon le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) qui a abouti à la non-admission à l'oral de dix candidats, alors qu'ils avaient globalement obtenu plus de points que les dix derniers candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites.

Ne pouvant faire passer l'oral à ces candidats lésés, ni augmenter le nombre de postes au concours, ce qui est contraire à la jurisprudence en la matière, le ministère a choisi de faire recommencer les épreuves orales aux soixante-treize candidats du mois de juin auxquels s'ajouteront les dix candidats écartés illégalement pour notes éliminatoires. Les cent dix stagiaires des IPES (Institut préparatoire à l'enseignement secondaire) dispensés des épreuves écrites seront, eux aussi, obligés de repasser l'oral.

C'est le même jury qu'au mois de juin qui sera chargé des prochaines épreuves orales prévues à partir du 24 septembre.

RELIGION

AVANT LE CONSEIL NATIONAL DE LA J.I.C.F.

Une voix féminine plus douce

La Jeunesse indépendante chrétienne féminine (J.I.C.F.) prépare son conseil national, qui aura lieu du 31 août au 3 septembre à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Cette rencontre annuelle, qui réunira une centaine de déléguées fédérales, neuf aumôniers, pour représenter les régions apostoliques, et Mgr Henri Derouet, évêque de Sées, fera le point sur les activités du mouvement et fixera l'orientation pour l'année à venir.

« *Ce conseil sera décisif pour l'avenir du mouvement*, estime Mlle Françoise Ipcar, qui arrive au terme de son mandat de présidente. *Il doit monnayer les résultats inespérés de l'événement que nous avons vécu au printemps, sous le nom d'Audace 79, et préparer le renouvellement de la J.I.C.F.* » Cette dernière, qui compte environ trois mille membres, est victime de la crise qui frappe depuis quelques années l'Action catholique spécialisée.

Victime, peut-être plus que d'autres mouvements, à cause de sa spécificité — « *Dans ce monde où il est mal porté d'être bourgeois*, dit une militante, *il faut de l'audace pour être profondément solidaire de l'ensemble de notre milieu* », — à cause de son refus de la mixité qui a provoqué la rupture avec le mouvement analogue masculin, la J.I.C., et à cause de la concurrence exercée, plus que dans d'autres milieux, par des expériences ecclésiales comme le renouveau charismatique ou la remontée des groupes intégristes.

Fin mars début avril, la J.I.C.F. a organisé à Orléans un rassemblement national, Audace 79, dont le succès et le retentissement ont dépassé tous les espoirs. « *L'élan donné par ce rassemblement national a été comme un tremplin dans notre vie*, note une dirigeante. *Voyant son impact chez les filles qui ne font pas partie du mouvement, nous avons été relancées dans notre responsabilité pour la promotion du laïcat féminin.* »

Voilà le mot-clé. Moins politisée que la J.I.C. — « *Mai 68 est passé pratiquement inaperçu* », nous dira-t-on — et plus soucieuse de ne pas se couper de son milieu, la J.I.C.F. veut apporter sa contribution propre à la construction du monde et de l'Eglise, en demandant à celle-ci une reconnaissance du rôle du laïcat féminin. Si la J.I.C.F. a rompu avec le mouvement masculin homologue, c'est parce qu'elle entend élaborer ses propres projets et ne pas se laisser récupérer, mais elle se méfie tout autant du féminisme outrancier qui caractérise d'autres mouvements.

Se montrant plutôt sceptiques devant les résultats de l'enquête publiée récemment par *la Vie* sur la désaffection pour l'Eglise chez les femmes qui souhaitent accéder à des postes de responsabilité (*le Monde* du 17 août), les dirigeantes du mouvement pensent que « *plus que d'une question de postes ou de titres* », il s'agit « *de faire en sorte que la voix des femmes — et du peuple de Dieu, hommes et femmes — soit représentée et entendue dans les déclarations officielles de l'Eglise. Nous nous méfions de l'aigreur des féministes*, ajoute Mlle Ipcar, *et du danger de nommer des « femmes mascottes » à des postes de responsabilité, politique ou religieuse, ce qui ne fait que servir d'alibi sans changer les mentalités* ».

Altérité et complémentarité

C'est pourquoi la J.I.C.F. attache la plus grande importance à sa participation à l'élaboration du document épiscopal sur *les femmes dans la société et dans l'Eglise*, qui doit être publié l'année prochaine. Un des thèmes qui sera discuté au conseil national de la *J.I.C.F.*, et qui est le titre d'un document en cours d'élaboration, est le suivant : « *Filles, femmes des milieux indépendants, aujourd'hui porteuses de la vie du monde au sein de l'Eglise.* »

« *Plus personne aujourd'hui ne conteste qu'il est dommage que la femme soit encore considérée par des hommes, et même par des femmes, comme une humanité inférieure*, lit-on dans ce texte. *Mais nous avons, en Eglise, un discernement à faire : de quelle façon tendons-nous vers l'égalité ? Bien souvent, nous nous proposons une égalité des tâches, des places, des attributions, des droits et des fonctions entre hommes et femmes... et bien rarement une égalité au niveau de l'être.*

» *La société ouvre ses portes aux femmes, mais c'est souvent l'ouverture sur un univers masculinisé, dans lequel la femme a « le droit de pénétrer » ou même auquel la femme « accède ». (...) L'égalité, c'est reconnaître que chacun est responsable de lui-même. C'est ainsi que les femmes savent refuser, de plus en plus, qu'on parle d'elles à leur place. (...) Nous pouvons faire l'expérience d'une véritable altérité : disponibles à accueillir l'inconnu de l'autre, avec l'audace de nous livrer telles que nous sommes et en entier dans une complémentarité toujours neuve, plus attentives à la vie qui surgit entre hommes et femmes, personnellement et collectivement.* »

Voilà une voix féminine plus douce, mais tout aussi exigeante, qui s'élève dans le débat actuel sur la place de la femme dans l'Eglise. La J.I.C.F. peut faire beaucoup pour changer la mentalité masculine de la hiérarchie ecclésiastique, étant donnée la confiance dont elle jouit et la place privilégiée qu'elle occupe comme mouvement d'Eglise.

ALAIN WOODROW.

★ Jeunesse indépendante chrétienne féminine, 7, boulevard Delessert, 75016 Paris.

LA NOMINATION DU NOUVEAU NONCE

Le cardinal Marty dément que Rome veuille « reprendre en main » l'épiscopat français

Le cardinal François Marty ne voit pas dans la nomination de Mgr Angelo Felici au poste de nonce, à Paris, une tentative de Rome de reprendre en main les affaires religieuses en France (*le Monde* du 28 août).

Dans une interview à France-Inter, le 28 août, l'archevêque de Paris a reconnu que le nouveau nonce nommé par Jean-Paul II avait joué un rôle important aux Pays-Bas auprès de la conférence épiscopale divisée de ce pays, lorsqu'il était pro-nonce à La Haye, et qu'il avait joué un rôle tout aussi important auprès de la hiérarchie catholique portugaise depuis 1976.

Mais, a-t-il ajouté, « *il n'y a pas de difficultés particulières en France... Certes, le nonce est très ferme, très travailleur, formé à l'école de Mgr Casaroli et de Mgr Benelli, et nous lui accordons toute notre confiance et l'assurons de notre collaboration.* » *Dans le même ordre d'idées*, Mgr Marty a nié qu'il y ait un rapport quelconque entre les prétendues difficultés dans l'épiscopat français et la vacance du siège épiscopal d'Orléans.

[Personne ne manie l'art du « démenti révélateur » comme le cardinal Marty. S'il n'y a pas de « difficultés particulières » dans l'Eglise en France, il y a un malaise général, qui se traduit notamment par la rébellion d'un évêque intégriste, à droite, et la création d'un « collectif de prêtres contre l'oppression dans l'Eglise », à gauche, sans compter la désaffection massive pour l'Eglise chez les jeunes et les femmes.

Face à ce malaise, Jean-Paul II s'est donné un délai pour prendre connaissance de la situation en France, puisqu'il a demandé au cardinal Marty de rester à son poste jusqu'à l'année prochaine et qu'il n'a pas nommé de successeur à Mgr Riobé au siège d'Orléans.

La nomination de Mgr Felici comme nonce à Paris — connu pour sa « grande fermeté » et « formé à l'école de Mgr Benelli », pour reprendre les formules de l'archevêque de Paris, comme aussi pour avoir tenté de mettre l'épiscopat néerlandais au pas, — ne peut pas être interprétée comme un choix « innocent ». — A. W.]

HISTOIRE

IL Y A QUARANTE ANS, LA GUERRE

III. — L'ISOLEMENT DE LA POLOGNE

par HENRI MICHEL

Hitler a-t-il été contraint à la guerre ou l'a-t-il voulue ? Henri Michel a montré que la décision a été prise par lui seul. Face à lui, une nation française essentiellement pacifique. (« Le Monde » des 28 et 29 août.) Quant à la Pologne, combien de temps pouvait-elle tenir contre l'Allemagne ?

La Pologne devait sa résurrection à la victoire de la France en 1918 ; elle comptait sur l'armée française pour préserver son indépendance et conserver son intégrité territoriale ; le peuple polonais était profondément francophile. Pour une France obsédée par le péril allemand, le concours d'une alliée « de revers » à l'Est était indispensable ; puisque la Russie soviétique ne pouvait plus jouer ce rôle, la Pologne s'imposait pour la remplacer ; l'amitié de la France pour la Pologne était d'ailleurs ancienne, et bien acceptée par l'opinion. Dans ces conditions, une alliance entre les deux pays était naturelle ; effectivement, elle avait été conclue en 1921 et elle imposait à la France des obligations particulièrement lourdes : n'était-il pas prévu que, s'il le fallait, la flotte française pénétrerait dans la Baltique et que la France se porterait au secours de la Pologne si celle-ci était agressée, non seulement par l'Allemagne, mais aussi par l'U.R.S.S. ?

Cependant, progressivement, sans avoir été dénoncé le traité de 1921, que la France avait en vain, à plusieurs reprises, essayé d'alléger, était tombé en désuétude ; les conversations d'état-major et les échanges de renseignements avaient cessé; seuls, des prêts financiers continuaient à être consentis par la France.

C'est que, animée par un nationalisme nourri des souvenirs de ses gloires et de ses malheurs passés, la Pologne avait fait un complexe de grande puissance, que ne justifiaient guère son hétérogénéité ethnique et son faible développement économique, et moins encore l'hostilité que lui manifestaient ses deux puissants voisins ; il est vrai que, après l'avènement de Hitler au pouvoir, elle pouvait se croire garantie contre tout nouveau partage par l'animosité foncière, en quelque sorte congénitale, qui opposait l'Allemagne nazie à l'U.R.S.S. soviétique.

Ainsi la France avait appris que la Pologne avait signé en 1934 un traité d'amitié avec l'Allemagne et que, désirant elle-même obtenir des colonies, elle avait approuvé les revendications italiennes sur l'empire colonial français ; surtout, l'opinion française avait été indignée par la participation de la Pologne à la curée de la Tchécoslovaquie pour se faire attribuer la ville de Teschen ; aussi bien, les relations entre les deux pays s'étaient-elles détériorées au point qu'il avait été envisagé à Paris de « larguer » l'alliée polonaise ; en particulier, le ministre polonais des affaires étrangères, le colonel Beck, était soupçonné de nourrir les plus noirs desseins, à savoir de se livrer à une surenchère entre l'Allemagne et les démocraties occidentales pour se tourner en définitive vers le camp qui lui offrirait le plus d'avantages.

L'invasion de la Bohême par la Wehrmacht en mars 1939 remit les pendules à l'heure ; il était probable que la Pologne serait la prochaine victime de Hitler, mais il n'était pas impossible que ce fût la France ; la Grande-Bretagne ayant prodigué à la Pologne des assurances qu'elle n'était pas en mesure d'honorer — elle comptait sur la France pour le faire à sa place, — de nouveaux accords militaires franco-polonais furent signés à Paris en mai 1939 ; mais ils n'étaient pas marqués au coin de la clarté ni d'une totale sincérité.

Des deux côtés, on se fit des cachotteries ; les Polonais se gardèrent de révéler à leurs partenaires qu'ils étaient décidés à prendre l'initiative de l'attaque à Dantzig, si la situation dans la « ville libre » leur paraissait l'exiger. Or, les Français acceptaient de se battre pour la Pologne, non pour la ville allemande de Dantzig, tandis que, pour les Polonais, Dantzig était un symbole. Les Polonais écoutèrent poliment les conseils que leur donnèrent les chefs militaires français de céder du terrain en cas d'agression pour raccourcir leurs lignes de *défense, le long de la Vistule*, mais ils refusèrent de donner connaissance de leurs plans d'opérations. Les Français promirent de bombarder l'Allemagne, alors qu'ils ne possédaient pas réellement l'aviation de bombardement ; ils s'engagèrent à fournir du matériel de guerre en sachant *très bien qu'ils en manquaient* eux-mêmes. Ils jouèrent même sur les mots : Gamelin déclara que « le gros » des forces françaises interviendraient contre l'Allemagne à l'ouest, c'est-à-dire contre la « ligne Siegfried », seulement au quinzième jour après l'achèvement de la mobilisation ; *il entendait par là l'essentiel des* seules troupes proches de la frontière allemande, alors que les Polonais rassurés avaient compris qu'il s'agissait du « gros », c'est-à-dire de l'ensemble de l'armée française. Ces accords militaires, par lesquels les Français accordaient leur aide au compte-*gouttes* et *sous conditions*, pouvaient d'ailleurs être remis à tout moment en question, car aucun protocole politique n'avait été conclu au préalable.

L'ambiguïté et la méfiance

Dans ces conditions, les ignorances génératrices d'erreurs étaient inévitables. Une première, fondamentale, tenait aux illusions que chaque allié entretenait sur la puissance réelle de l'autre. Bien que les Polonais aient été inquiétés par la faiblesse manifestée par la France lors des graves crises qu'avaient été la remilitarisation de la Rhénanie, l'annexion de l'Autriche et le dépècement de la Tchécoslovaquie, ils en attribuaient la cause à une mauvaise gestion des affaires françaises par la faute des politiciens, mais leur confiance dans l'armée française, l'armée qui avait gagné la Grande Guerre, demeurait intacte ; quand elle entrerait en lice, tout reviendrait en ordre. De leur côté, les Français mesuraient bien l'infériorité de l'armée polonaise par rapport à l'armée allemande ; mais ils n'imaginaient pas qu'elle ne puisse pas lui résister pendant plusieurs mois, du moins dans la Pologne orientale, marécageuse et boisée, en leur laissant ainsi le temps d'accroître leurs forces pour attaquer, avec des chances de succès, un ennemi affaibli par les durs combats qu'il aurait dû livrer.

Mais d'autres différends étaient d'ordre stratégique et politique. Les Français, conscients à la fois du retard pris dans leur réarmement et de la supériorité potentielle que possédait le bloc franco-britannique, s'étaient préparés à une guerre longue ; dans une première phase, il leur faudrait gagner du temps et rester sur la défensive ; c'est dire que les combats qui se livreraient à l'Est de l'Europe ne leur paraissaient pas essentiels ; une fois de plus, c'était à l'ouest, dans les plaines de Belgique et de France, que se déciderait l'issue du nouvel affrontement franco-allemand ; c'était là que, en cas de malheur, se jouerait le sort de la Pologne.

Il est vrai qu'ils s'étaient employés à convaincre les Polonais, pour qu'ils ne demeurent pas livrés à leurs seules forces, d'accepter une aide soviétique; ils s'étaient heurtés à un refus catégorique. Certes ils n'avaient pas exercé sur les Polonais toutes les pressions possibles, parce qu'ils voulaient éviter de les jeter dans les bras de l'Allemagne, et aussi parce qu'eux-mêmes doutaient de la puissance réelle d'une armée rouge affaiblie par les purges staliniennes, et redoutaient que l'Union soviétique ne profitât du conflit pour propager la révolution. Mais il est vraisemblable qu'aucune pression n'aurait décidé les Polonais à se départir de ce qu'ils appelaient le « testament de Pilsudski », que le généralissime Smigly-Rydz résumait en ces termes : « *Contre l'Allemagne nous risquons de perdre quelques territoires, mais avec l'U.R.S.S. nous perdrons notre âme.* » Ils étaient convaincus que si l'armée rouge entrait en Pologne elle n'en partirait plus et, sur ce point, la suite des événements ne devait pas leur donner tellement tort.

L'isolement de qui ?

A vrai dire, forts de l'expérience acquise au cours de 1914-1918, n'imaginant pas que le rythme des batailles ait pu beaucoup s'accélérer, les dirigeants français, politiques et militaires, comptaient sur le temps pour arranger les choses ; nécessité faisait loi pour souder les coalitions, quand un même péril menaçait tous leurs membres ; les Polonais, aux prises avec l'agression allemande, les Soviétiques, devant l'obligation d'assurer leur propre sécurité, finiraient bien par s'entendre ; à défaut d'un accord explicite et d'une coopération *militaire*, les seconds pourraient du moins fournir aux premiers les armes et le matériel que les longues distances et les difficultés du parcours interdisaient aux Français et aux Anglais de leur expédier. C'est sur cette illusion qu'éclata la bombe de l'accord Ribbentrop-Molotov, le 23 août 1939 ; l'impensable s'était réalisé ; bien que les termes exacts n'en aient pas été connus, et qu'on ait pu soupçonner les partenaires inattendus d'arrière-pensées et de réserves mentales, une conclusion se dégageait avec évidence : la Pologne devrait se battre seule, et peut-être sur deux fronts. Tous les calculs des stratèges franco-britanniques se révélaient erronés, à commencer par le temps que durerait la résistance polonaise, un temps forcément abrégé par rapport aux prévisions antérieures, un temps qui manquerait à la France.

Leur isolement, les Polonais en étaient incontestablement responsables : ils n'avaient pas su choisir entre leurs ennemis, dont ils avaient sous-estimé les forces en surestimant les leurs. Mais Staline, par son coup de poker, avait précipité le cours des choses ; on ne peut pas affirmer que, sans la signature du pacte germano-soviétique, Hitler n'aurait pas attaqué la Pologne ; très probablement, sa décision était irrévocable, même si le 25 août il avait retardé l'heure de l'attaque, dans l'espoir d'obtenir sans combat un Dantzig que, de toute façons, il exigeait préalablement à toute négociation. Certes, le revirement nazi n'était pas allé sans susciter de l'irritation et de la réprobation dans le camp fasciste, qu'avaient exprimées Franco, Mussolini, et les militaires japonais ; il n'en restait pas moins que « le pacte » laissait les mains libres à Hitler et lui permettait de remporter une victoire avec une brièveté dont il savait le prix ; par contre, Staline n'avait fait que retarder une échéance, et moins longtemps qu'il l'aurait désiré.

Mais la perdante dans l'affaire, c'était aussi la France. Les dispositions qu'avaient prises les stratèges français, pour justifiées qu'elles fussent dans l'optique du « long terme », devaient se traduire dans l'immédiat par la perte irrémédiable du seul allié sur lequel, après la Tchécoslovaquie abandonnée deux fois, en septembre 1938 et en mars 1939, la France pouvait réellement compter, car l'alliée britannique allait vite fournir la preuve qu'elle n'entendait pas plus s'engager totalement aux côtés de la France avant que des jours meilleurs ne soient arrivés, que la France ne l'avait fait envers la Pologne, commettant ainsi une erreur identique, et la payant chèrement, par la suite, par un identique isolement.

Les alliances sont fragiles — la suite du conflit montrera qu'aucune ne résistera à de graves échecs, même celle présumée indestructible puisque baptisée « pacte d'acier ». Aucune coalition ne totalise dans la réalité la puissance que, sur le papier, lui fournit théoriquement l'addition des forces de ses membres. Encore faut-il que les efforts soient coordonnés, qu'un maximum d'accord prélude à l'engagement, qu'un esprit d'union prédomine. C'est ce que n'ont pas su faire la France, l'Angleterre et la Pologne. Le fait qu'il ait mené le jeu et gardé l'initiative de l'attaque, ainsi que la supériorité momentanée de la Wehrmacht sur ses adversaires successifs, ne sont évidemment pas sans importance pour expliquer la rapidité et la totalité des premiers succès de Hitler ; moins cependant que la désunion de ses ennemis, qui lui permit de les écraser un après l'autre.

FIN

● *Une cérémonie franco-polonaise du souvenir se déroulera* le 1er septembre, à 10 heures, place de Varsovie, à Paris, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'invasion de la Pologne par les troupes hitlériennes.

MÉDECINE

AU CONGRÈS DE MÉDECINE LÉGALE A LYON

L'identification des victimes de catastrophes exige la mise en place d'équipes spécialisées

Lyon. — La France n'a pas les moyens de faire identifier ses ressortissants lorsqu'une catastrophe entraînant la mort de plusieurs dizaines ou centaines de personnes se produit sur son territoire ou à l'étranger. Cette constatation a été faite, une fois de plus, au onzième congrès de l'Académie internationale de médecine légale et de médecine sociale.

L'un des sept thèmes choisis était en effet « Catastrophes et mort collective ». Les quatre cents spécialistes réunis à Lyon, du 27 au 31 août, ont entrepris de réfléchir sur les difficultés de l'identification des cadavres et se proposent de demander la création d'équipes pluridisciplinaires d'intervention dans chaque pays.

De notre correspondant régional

En 1970 déjà, lors du drame du Cinq-Sept (cent quarante et un jeunes gens brûlés vifs dans l'incendie d'un dancing à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), des « bavures » avaient été observées. Plus d'une dizaines de victimes avaient, eux, identifié leurs conci- un caveau commun. En revanche, des légistes danois, accourus, avaient eux identifié leurs concitoyens en quelques heures.

En principe, les pouvoirs publics devraient étudier le problème. Mais la catastrophe d'Ermenonville — trois cents soixante-seize morts à la suite de la chute d'un avion de la Turkish Airlines — montra que les choses n'avaient guère évolué. Les mêmes carences furent observées à cette occasion : dispersion des objets personnels, désorganisation du terrain par les secouristes bénévoles, absence de contrôle efficace par le service d'ordre pour maintenir les curieux à l'écart.

Le dévouement des sauveteurs n'est pas en cause, plusieurs intervenants l'ont souligné. Mais « *tout accident aérien doit être considéré comme un acte de sabotage potentiel jusqu'à preuve du contraire* », a rappelé M. Mason (Grande-Bretagne). Ce qui suppose évidemment des mesures rationnelles dès le départ. En fait, c'est l'organisation même des secours qui doit être reconsidérée. « *Il faudrait assurer un quadrillage des lieux pour repérer l'emplacement de chaque corps ou débris humains, empêcher l'éparpillement des objets et faire en sorte qu'une fiche d'identification unique (sur la base, par exemple, de celle utilisée par Interpol) soit établie pour chaque cadavre* », a indiqué le docteur David (Lyon).

L'organisation allemande

Lors de la catastrophe de Los Alfaques en 1978 — deux cent soixante victimes dont quatre-vingts Français (1), — un essai d'intervention rationnelle a été entrepris par la France. Deux missions affaires étrangères — « *santé* » et « *identification médico-légale* » — ont été dépêchées sur place. La seconde était composée d'un médecin légiste et de trois identificateurs de la police judiciaire de Paris. Peu de chose en réalité à côté de l'équipe allemande : deux médecins légistes, un stomatologue, dix identificateurs, des secrétaires, arrivés avec 2 tonnes de matériel : tables d'autopsie, appareils photo, projecteurs...

Les médecins légistes s'estiment pourtant bien armés sur le plan technique. Les moyens, en effet, ne manquent pas : que ce soit par la méthode de superposition (*à l'aide du mixage électronique* d'images, on filme simultanément le crâne et une photo de la victime supposée pour établir des comparaisons sur toutes les proportions essentielles) ou par l'examen des organes dentaires — technique appliqué à Los Alfaques où tous les maxillaires furent prélevés systématiquement et où, en définitive, trois corps seulement n'avait pas été identifiés le 1er février 1979, soit six mois après la catastrophe, — que ce soit encore par le biais de l'anthropologie ou celui de l'examen des prothèses métalliques ou métalloplastiques — qui pourraient faire l'objet d'une identification personnalisée, — que ce soit, enfin par le recours à l'informatique, technique récente au stade des recherches.

Les difficultés proviennent donc de l'absence d'organisations permanentes. « *Il faudrait prévoir la création d'équipes d'identification composées au minimum d'un policier, d'un médecin légiste, d'un odontologue-stomatologue, d'un anthropologue et d'un radiologue, susceptibles d'intervenir aussi bien dans le cadre d'un plan ORSEC en France que d'être expédiés à l'étranger* », a plaidé le docteur David. Ces équipes, à caractère national, greffées sur les instituts médico-légaux, rassembleraient des personnels à jour de vaccinations, aptes à des séjours outre-mer, couverts par des contrats d'assurance. Ces personnels qualifiés, dotés d'un matériel approprié, devraient participer dès le début aux interventions sur les lieux des catastrophes.

Les médecins présents au congrès ont, d'autre part, vigoureusement réclamé l'établissement d'un odontogramme par les services de police, chaque fois que l'on signale une disparition.

Ils ont enfin exprimé le souhait que, en attendant l'arrivée des équipes spécialisées sur le site des catastrophes, la conservation des corps soit confiée aux établissements funéraires spécialisés.

Ces propositions, qui seront soumises par le congrès aux pouvoirs publics, resteront-elles cette fois encore lettre morte ?

BERNARD ÉLIE.

(1) Vingt-quatre morts instantanément, cinquante-six dans les hôpitaux.

LES VISITE[...]

Brest : trois ans pour devenir [...] de première divisio[n]

Where is Flushing-M[...]

LETTRES

Mort de l'écrivain soviétique Constantin Simonov

SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

Brest : trois ans pour devenir un vrai club de première division

On est modeste à Brest. L'objectif de la saison est, au mieux, de se maintenir en première division. Rien de plus. « *On vise la 17e place* », dit simplement Alain de Martigny, le seul entraîneur-joueur opérant en première division. Modeste ? A juste titre, semble-t-il, au vu des six premières rencontres du championnat, même si le Stade brestois a réussi à faire match nul (0-0), mardi 28 août, au Parc des Princes contre Paris-Saint-Germain. Car si l'équipe bretonne a marqué son premier point à l'extérieur, elle occupe toujours la 20e et dernière place du classement. Pour l'heure, son bilan est vite établi : cinq défaites, dont deux à *domicile*, contre Nantes, Monaco, Sochaux, Laval et Marseille. Et un match nul. Fort heureusement, Lens, Laval et Lyon ont presque aussi mal commencé leur saison, de sorte que, après tout, pourquoi ne *pas croire* que le maintien en première division est dans le domaine des choses possibles ?

Le plus important, pour les Brestois, c'est que le public breton continue de les soutenir comme par le passé. De toute évidence, ce « bon public » a bien compris que son club s'était lancé avec courage dans la grande aventure de la première division, et il ne lui fait, pour l'instant, aucun grief des médiocres résultats enregistrés au cours de l'été. A Brest, au stade de l'Armoricaine, où l'on peut se serrer comme des sardines à 18 000, ils étaient 11 000 pour le match contre Sochaux, 13 000 contre Monaco, et la capacité sera, à coup sûr, trop faible pour la prochaine venue de Saint-Etienne. La fidélité et l'engouement, constatés aux beaux jours de l'ascension vers la première division — vingt-cinq matches gagnés sur trente-quatre en 1978, — ne se sont toujours pas démentis aujourd'hui.

Le courant ne passe pas

Le Stade brestois se donne trois ans pour devenir un vrai club de première division. Trois ans avant de prétendre quoi que ce soit d'ambitieux *parmi* l'élite du football français. C'est sans doute le délai nécessaire pour que Brest, progressivement et sans brûler les étapes, se dote des structures indispensables en 1979 pour les clubs de premier plan. Au moins ne se fait-on aucune illusion sur les difficultés de l'entreprise et sur le temps qu'il faudra pour la mener à bien.

En tout cas, le Stade brestois n'a pas les yeux plus gros que le ventre. Sagesse et rigueur, telle pourrait être sa devise. Le recrutement n'a porté que sur un joueur par ligne, quatre en tout donc, avec une seule vedette, le Breton Raymond Kéruzoré, qui souhaitait revenir au pays. Pas de danger que Brest aille au-devant des embarras financiers qu'ont connus d'autres clubs à cause d'une politique de prestige.

C'est que le Stade ne peut guère compter sur la générosité de la municipalité. Il y a là-dessous, à n'en pas douter, quelques querelles politiques pour expliquer le peu d'empressement des élus locaux à soutenir plus efficacement une équipe qui a pourtant redonné à la Bretagne le goût du football. Tout juste, la ville lui a-t-elle accordé le bénéfice de la détaxe, soit, en tout et pour tout, une « subvention » déguisée, qui pourrait atteindre 400 000 F si l'affluence actuelle se maintient. Pourquoi une querelle politique ? Parce que la nouvelle municipalité est socialiste, et que les dirigeants du club ne le sont sans doute pas. Et que le courant, comme le dit Alain de Martigny, « *n'a pas passé entre le Stade et la mairie* ». Pas encore, du moins.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS

Where is Flushing-Meadow ?

De notre envoyé spécial

New-York. — « Flushing-Meadow Park, please ? » Ne demandez surtout pas ainsi le chemin de l'open des Etats-Unis. Les chauffeurs des taxis new-yorkais, hélés au hasard de Manhattan, vous retourneraient immanquablement un regard éberlué. « Where is it ? » (où ?). Le National Tennis Center, appellation officielle de l'arène où se joue l'open des Etats-Unis, ils ne connaissent pas davantage. En revanche, Shea Stadium, alors, là, pas d'hésitation, ils foncent, par les voies rapides, étrangement défoncées : c'est le temple du base-ball, heureusement situé à deux pas des courts de Flushing-Meadow.

Ce qui frappe le plus à Flushing-Meadow, c'est la chaleur. New-York, en ce moment, c'est Douala sur Hudson, avec la mousson en prime. C'est le bruit, ensuite, qui assourdit. Toutes les cinq minutes des jets atterrissent ou décollent de l'aéroport de La Guardia, tandis que des trains de marchandises brimquebalent à grand fracas à 10 mètres des cours secondaires. Comment les joueurs peuvent-ils se concentrer dans ces conditions ? Dire qu'à Roland-Garros on a vu certains protester contre le déclic des appareils photographiques et qu'à Wimbledon on entend voler les mouches...

Enfin, il y a ce stade qui est assemblage sans imagination, fait un défi à l'esthétique. Dans cet de béton et de poutrelles d'acier, où il ne reste pas le plus petit espace pour un brin d'herbe, une foule aux accoutrements bariolés circule sans cesse en ingurgitant des tonnes de hot dogs et de pop corn arrosées de coca-cola, sans trop se soucier des échanges.

Ici, le respect des traditions tennistiques n'a pas une once de signification. Un magazine spécialisé américain a comparé les internationaux de France à une aimable partie de campagne, tandis que le directeur du tournoi, Bill Talbert, ancien champion des joueurs de Coupe Davis, a assuré que l'open américain serait cette année « *le meilleur test de la suprématie dans le monde du tennis* ». Selon Bill Talbert, la surface synthétique des courts ne devrait permettre qu'à un joueur complet de s'imposer. Il n'est pas allé jusqu'à dire que les champions de Roland-Garros ou de Wimbledon étaient des « rigolos » mais il n'aurait pas fallu trop le pousser. Parce que, au pays de super-étoiles sportives, comment pourrait-il se faire que le vainqueur de l'open des Etats-Unis ne soit pas le plus grand du tennis ?

D'ailleurs les organisateurs ont bien tout fait pour cela : la dotation du tournoi atteint le chiffre record de 563 000 dollars, moitié pour les hommes, moitié pour les femmes, et les tribunes ont été agrandies afin de battre le record du nombre de spectateurs établi en juillet dernier à Wimbledon avec 364 000 entrées payantes en deux semaines.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Football

*Saint-Etienne bat Sochaux ..	2-1
Nantes bat *Bordeaux	3-1
Monaco bat *Lens	3-0
*Strasbourg bat Lille	3-2
*Nîmes bat Lyon	3-2
*Angers bat Marseille	3-1
*Paris-Saint-Germain et Brest..	0-0
*Valenciennes et Metz	2-2
*Nancy bat Laval	2-1
*Nice bat Bastia	2-1

Classement : 1. Saint-Etienne, 11 pts ; 2. Nantes et Monaco, 10 ; 4. Strasbourg et Nîmes, 9 ; 6. Angers, 8 ; 7. Lille et Paris-Saint-Germain, 7 ; 9. Sochaux, Nancy, Metz et Valenciennes, 6 ; 13. Nice, 5 ; 14. Bordeaux, Bastia et Marseille, 4 ; 17. Lens, 3 ; 18. Laval et Lyon, 2 ; 20. Brest, 1 pt.

Tennis

Résultats : Curren (Afr. du S.) bat Panatta (It.), 6-3, 7-5, 7-6 ; Pecci (Paraguay) bat Kohlberg (E.-U.), 3-6, 6-4, 5-7, 6-3, 6-4 ; Gerulaitis (E.-U.) bat Edmonson (Australie), 6-3, 6-2, 7-5 ; Borg (Suède) bat Mitchell (E.-U.), 6-1, 6-1, 6-2 ; Vilas (Argent.) bat Paruns (N.-Z.), 6-1, 6-2, 7-6 ; Connors (E.-U.) bat Amritraj (Inde), 6-2, 6-4, 6-4 ; Fillol (Chili) bat Bedel (Fr.), 4-6, 6-1, 7-6, 6-2 ; Noah (Fr.) bat Cramer, 6-3, 6-0, 4-6, 7-6 ; Purcell (E.-U.) bat Moretton (Fr.), 5-7, 6-2, 6-4, 6-3.

LETTRES

Mort de l'écrivain soviétique Constantin Simonov

L'écrivain soviétique Constantin Simonov est mort, mardi 28 août à Moscou, à l'âge de soixante-quatre ans, annonce l'agence Tass.

Romancier fécond, Simonov était connu surtout par son roman de guerre les Vivants et les Morts, *véritable épopée. Constantin Simonov, né en 1915 à Pétrograd (devenue depuis Leningrad), ne commença une véritable carrière littéraire que pendant la guerre, alors que, de 1941 à 1945, il fut le correspondant sur le front de* Krasnaya Zvezda, *l'organe de l'armée.*

Toute l'Union soviétique se récitait alors le poème que le jeune correspondant de guerre composa sur le front : « Attends-moi et je reviendrai, attends-moi comme on attend la pluie par une torride journée d'été... » *Son style classique et romantique, s'opposant un peu à la langue de bois de rigueur, ravissait les foules qui s'arrachèrent le recueil des poèmes édités en 1944 :* Avec toi et sans toi.

De 1954 à 1957, il fut rédacteur en chef de la revue littéraire Novy Mir *: il en fut limogé pour avoir autorisé des œuvres dangereuses ou prématurées, telle* L'homme ne vit pas seulement de pain, *de Doudintsev. Il signa, avec Ch. Spaak et Elsa Triolet, le scénario du film* Normandie-Niemen *et décrivit l'invasion allemande vécue dans une trilogie d'un grand souffle :* les Vivants et les Morts, Personne ne naît soldat *et* le Dernier Eté *(Julliard, quatre volumes en trois tomes, de 1961 à 1965), qui lui valut le prix Lénine en 1974.*

Les lecteurs français connaissent aussi de son œuvre abondante Souvenirs et Réflexions *(éditions Progrès, 1975) et* Vingt Jours sans guerre *(Julliard, 1975). Son autorité d'écrivain allait de pair avec le rôle officiel qu'il joua dans son pays. Il fut chargé souvent de missions de propagande à l'étranger, notamment en faveur de la paix. Et lorsque Soljenitsyne contesta à Cholokhov la paternité du* Don paisible, *ce fut Simonov qui, dans une interview au magazine ouest-allemand* Der Spiegel, *prit la défense de Cholokhov et taxa Soljenitsyne de jalousie.*

CARNET

Naissances

— Jocelyne SALVAIRE, Maurice TOUGARD et Renaud, ont la joie d'annoncer la naissance de

Eric.

Montpellier, le 23 août 1979.

— Anne et Christian FAUCOUIT-GOVIGNON ont la joie d'annoncer la naissance de

Anaïs,

le 16 août 1979.
Saint-Etienne - La Fouillouse.

Décès

ANDRÉ BURLOT

— Nous apprenons le décès de
André BURLOT,
ancien député
du Loir-et-Cher,
survenu le 25 août 1979.

[Né le 6 août 1897 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), André Burlot, ingénieur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a été président-directeur général (1943-1973), puis administrateur et président d'honneur des compagnies d'assurances du groupe La Paternelle, président (1943-1967) des compagnies du groupe de Paris La Paternelle. Il a été également administrateur de la Concorde, de la Prévoyance, de la Compagnie générale de construction téléphonique, de Socantar, du Crédit foncier et immobilier, de la Compagnie générale de transports en Afrique, de l'Auxiliaire des charbonnages du Tonkin et du Ciment français.

Membre de la deuxième Assemblée constituante (1946), il a été député (M.R.P.) du Loir-et-Cher dans la première Assemblée nationale (1946-1951). Réélu le 17 juin 1951, il a notamment occupé les fonctions de rapporteur du budget de la France d'outre-mer. Battu aux élections de janvier 1956, il a été élu le 30 novembre 1958 dans la première circonscription du Loir-et-Cher (Blois), qu'il représentera jusqu'à sa défaite aux élections de novembre 1962. Sénateur de la Communauté de juillet 1959 à mars 1961, il a été membre du comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer.]

RENÉ PLAS

Nous apprenons la mort de
M. René PLAS,
président
de la Banque franco-gabonaise,
cofondateur du M.R.G.,
décédé dans sa soixante-dix-septième année.

[M. René Plas, né le 6 novembre 1902 à Tulle, avait été, à Alger, en 1943, sous-directeur du Comité français de libération nationale. Contrôleur général des services français d'occupation en Allemagne et en Autriche (1947-1953), il fut aussi, de 1948 à 1953, appelé au cabinet de M. Henri Queuille, comme conseiller technique, puis dirigea, en 1953, le cabinet du secrétaire d'Etat chargé des Etats associés, M. Marc Jacquet.

En 1955-1956, M. René Plas est directeur du cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Schneiter. Président de la Banque franco-gabonaise depuis 1975, M. René Plas, parallèlement à cette activité, a mené une action politique et a été l'un des fondateurs du Mouvement des radicaux de gauche. Jusqu'en 1976, il avait siégé au bureau national de ce mouvement.]

— Paris, Méaulne.
Elysée Boucharlat,
Daniel Boucharlat, Sandra, Pierre et Jeanne,
Pierre-Yves et Catherine Boucharlat, Marc, Anne, Emmanuelle et Côme,
Jean et Yoshimi Boucharlat,
André et Marie-Jeanne Montant, Bénédicte et Philippe,
Jean-Pierre et Véronique Avot, Carine, Patricia, Marion et Lionel,
Jean-Pierre et Anne-Marie Magnin, Dominique, Pierre et Sylvie,
Antoine et France Lejeune, Sylvain et Juliette,
son époux, ses enfants et petits-enfants,
Mme Louis Dumont,
Sœur Germaine Brosset,
ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Hortense BOUCHARLAT,
née Brosset,

survenu à Paris, le 25 août 1979, à l'âge de soixante-huit ans. Elle est morte dans la sérénité de sa foi.
Les obsèques ont eu lieu à Rillieux, dans l'intimité familiale.

— M. et Mme Ruben Bertoni,
Mlle Monique Cassin,
M. Alain Cassin,
M. Jean-Claude Leroy,
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de leur regrettée et bien-aimée mère et grand-mère,

Mme Lucie CASSIN,
née Picard,

décédée pieusement à Sao-Paulo (Brésil), dans sa quatre-vingt-septième année.

21, rue Montgolfier, 93500 Pantin.
15, rue Jean-Baptiste-Clément, 93000 Bobigny.
Largo do Arouche, 418 Sao-Paulo (Brésil).

— M. et Mme Jean-Marie Coste-Floret et leur fille Véronique,
M. et Mme Alfred Coste-Floret,
M. et Mme Robert Furet et leurs enfants,
Mlle Christine-Marie Coste-Floret,
Les familles Railhac, Galavielle, Durand-Roger, Bonnafoux, Tourrette,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul COSTE-FLORET,
ancien ministre,
membre du Conseil constitutionnel,
président
de l'université de Montpellier-I,
conseiller général de l'Hérault,
maire de Lamalou-les-Bains,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
grand-croix de l'Ordre souverain de Malte,

survenu le lundi 27 août 1979, à Montpellier, muni des sacrements de l'Eglise.
La messe de funérailles aura lieu jeudi 30 août 1979, en la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, à 10 h. 45.
16, rue du Cardinal-des-Cabrières, 34000 Montpellier.
3, rue Gazan, 75014 Paris.

Mme Georges Fleury,
M. et Mme Arnaud Tardan et leurs enfants,
M. et Mme José-Charles Fleury et leurs enfants,
Le Révérend Père Xavier Fleury s.j.,
M. et Mme Jean-Paul Fleury et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès survenu le 12 août 1979, à Evian (Haute-Savoie), de

l'ingénieur général
Georges FLEURY,
commandeur
de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,

endormi dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église de Neuvecelle, le 16 août 1979, suivie de l'inhumation au cimetière d'Evian.
97, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

[Né le 4 septembre 1899 à Lugrin (Haute-Savoie), l'ingénieur général Fleury avait fait ses études au collège de Thonon-les-Bains puis au lycée Saint-Louis et à la faculté des sciences de Paris. Sorti de l'Ecole polytechnique dans le corps des ingénieurs des poudres, licencié ès sciences, il avait assumé la direction des Poudres au ministère de la défense de 1948 à 1958 et présidé la commission de la chimie pour les IVe et Ve Plans ainsi que l'Institut national pour la recherche chimique appliquée, l'Association technique de l'énergie nucléaire et la Société française d'astronautique.

Parallèlement, il avait poursuivi une carrière industrielle très diversifiée qui l'avait amené à présider la Société du caoutchouc Butyle, la Société européenne de propulsion, ainsi qu'à être administrateur d'Esso-Standard et des Produits de Mulhouse-Dornach. Il avait enfin pendant plusieurs années présidé la Société de chimie industrielle et la Société des anciens polytechniciens, sociétés dont il était président d'honneur. Membre de l'Académie internationale d'astronautique, l'ingénieur général Fleury avait reçu le prix Monthyon et la médaille Berthelot de l'Académie des sciences.]

— Mlle Hélène Hily
a la douleur de faire part, à l'âge de soixante-seize ans, du décès de son père

Maurice HILY,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,
ancien président
de la Ligue des droits de l'homme de Chambéry,
ancien président
du Secours populaire français (section de Chambéry).

Les obsèques ont eu lieu à Toulouse, le 27 août 1979.
Mlle Hélène Hily,
5, rue Pierre-Louÿs, 75016 Paris.

— Mme Alain de Margerie, née Simone Haret,
M. et Mme Pierre de Margerie et leurs enfants,
Mme Yvonne de Margerie (sœur Agnès),
Le marquis et la marquise de Vassal-Montviel,
M. Gonzague de Margerie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain de MARGERIE,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, le 6 août 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 10 août 1979, en l'église de la Trinité, à Paris.
8, rue Pierre-Haret, 75009 Paris.

— M. et Mme François Moneglia,
Le docteur Bruno Moneglia,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

général
Vincent MONEGLIA (C.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 1er août 1979.

[Né le 20 octobre 1905 à Nice, saint-cyrien, Vincent Moneglia combattit en Italie et en Provence avec le 4e régiment de tirailleurs tunisiens en 1944. Il fut chef d'état-major du commandant supérieur des troupes françaises en Autriche, puis dirigea en Indochine le cours de formation tactique des officiers vietnamiens en 1953. Affecté à l'état-major de l'armée de terre, adjoint ensuite au commandant de la 4e division d'infanterie mécanisée, il reçut en 1960 le commandement de la 12e brigade mécanisée en Allemagne. En mai 1962, à Stuttgart, pour n'avoir pas rendu compte d'une rencontre imprévue avec Antoine Argoud, alors clandestin de l'O.A.S., il fut mis en disponibilité, il fut ensuite versé, sur sa demande, dans la 2e section (réserve).]

— Auffargis, Cannes.

Mme Jean Weil,
M. et Mme Bernard Weil,
M. et Mme Jean-Michel Breteau et Christophe,
M. et Mme Roger Weil et leurs fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean WEIL,

ingénieur civil
de l'aéronautique,
colonel de réserve de l'armée de l'air,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
médaille des Evadés,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu à Paris, le 28 août 1979, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 30 août 1979, à 11 h. 15, au cimetière de Sèvres, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, allée Saint-Hubert, 78610 Auffargis.

Remerciements

— Amiens.

Mme Marie-France Niel,
Mme Tatiana Foucart,
M. et Mme Lernould,
Et toute la famille,
remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. Marcel NIEL,

et en particulier les cadres et le personnel de la société Optalix ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

Centre hippique de Thimecourt, 95270 Luzarches.

Communications diverses

— Une soirée dansante est organisée le 1er septembre, à l'initiative de M. Bernard Carrier, à Poisy (Haute-Savoie), au bénéfice des réfugiés du Sud-Est asiatique. Le conseil municipal de cette commune a d'autre part décidé d'accueillir une famille de réfugiés.

— L'Amitié Charles-Péguy célébrera le soixante-cinquième anniversaire de la mort de Péguy, à Villeroy (Seine-et-Marne), le dimanche 9 septembre. La messe sera dite par le Père Paul Wariomont, à 9 h. 30, en l'église de Villeroy. A 10 h. 30 : Evocation de Péguy et de ses soldats au Puits de Puisieux. A 11 h. 30 : Participation à l'hommage officiel à la Grande-Tombe de Villeroy-Neufmontiers. Pour tout renseignement, écrire au président de l'Amitié : André Devaux, 5, rue Monticelli, 75014 Paris.

Visites, conférences

JEUDI 30 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant Saint-Etienne-du-Mont, Mme Allaz : « Saint-Etienne-du-Mont et le Panthéon ».

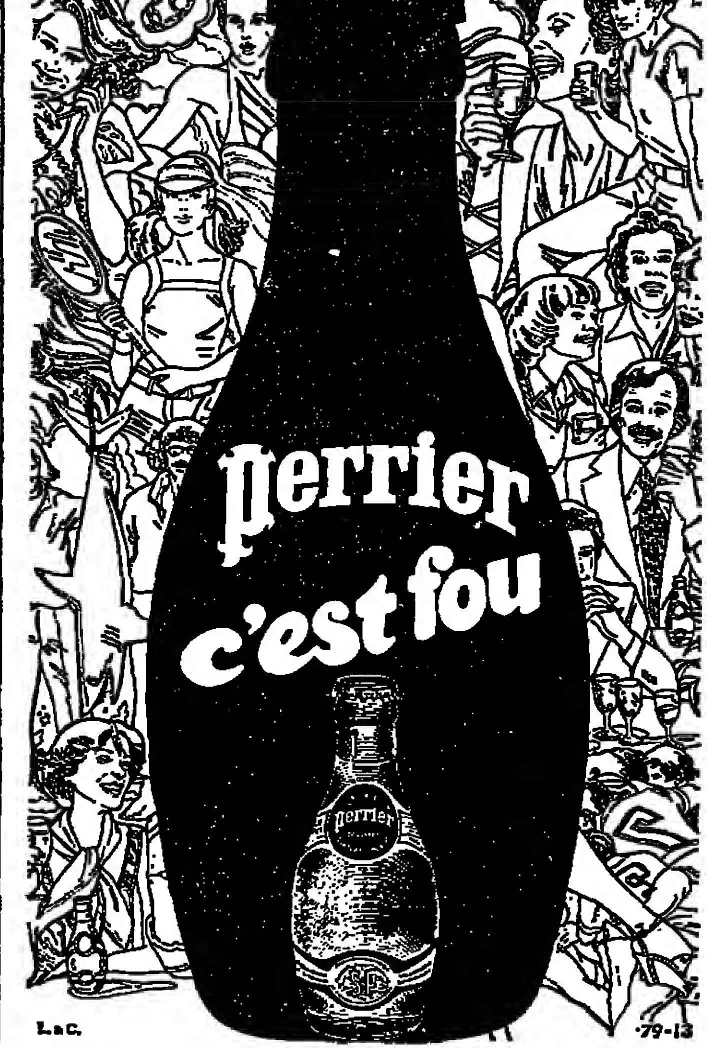
15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot : « La mosquée ».

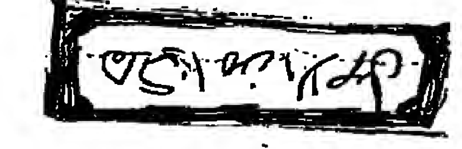
15 h., Cour carrée, pavillon de l'Horloge, palais du Louvre, Mme Saint-Girons : « Appartements royaux du Louvre ».

15 h., 23, avenue George-V, Mme Zujovic : « De la cathédrale américaine à Saint-Pierre-de-Chaillot » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 6, rue Colbert : « Les ateliers de Publidécor » (L'art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (M. Teurnier).





Le Monde

équipement

CIRCULATION

La lutte contre les accidents de la route

(Suite de la première page.)

D'autre part, l'automobiliste devra payer immédiatement la contravention. S'il est dans l'impossibilité de le faire, il pourrait la payer, légèrement majorée, dans un délai d'un mois. Au-delà, son permis sera suspendu jusqu'au règlement financier.

Par ailleurs, on admettra *désormais la responsabilité* du propriétaire du véhicule (et non plus du conducteur) en cas d'excès de vitesse. Ce texte devrait mettre fin aux litiges qui se multiplient lorsque les propriétaires des véhicules mettent en cause les photos prises lors d'un contrôle de vitesse et font valoir qu'ils n'étaient pas au volant au moment de l'infraction.

Comment mieux recouvrir les autres amendes ? Un programme d'automatisation et de simplification des procédures (on ne passerait plus systématiquement devant le tribunal) sera mis au point. Enfin, pour les amendes les plus graves, un système de contraventions proportionnelles *aux ressources des automobilistes* sera mis au point.

Un certain nombre de mesures concernant la sécurité routière seront, d'autre part, annoncées à l'issue du conseil des ministres du 5 septembre. Les automobilistes devront, à partir de 1980, rouler en code la nuit ; cette mesure est l'application d'une convention internationale ratifiée par la France. Le port de la ceinture en ville sera obligatoire à partir du mois d'octobre 1979, ainsi que le port du casque pour les cyclomotoristes à partir du 1er janvier 1980.

Le permis deux-roues sera réformé. Pour les moins de 50 cm3, *aucun permis* n'est requis, et l'âge minimum est de quatorze ans. Pour les véhicules de moins de 80 cm3, l'âge minimum est de seize ans, et un permis complet (épreuve théorique et pratique) sera obligatoire. De 80 à 350 ou 500 cm3 (la décision sera prise prochainement), le permis sera plus difficile, et les usagers devront avoir dix-huit ans. Enfin, pour les grosses motos, le permis sera renforcé. Quant au *« permis à points »*, il est actuellement à l'étude.

Depuis 1973, la sécurité routière a fait l'objet d'un certain nombre de mesures chaque année renforcées : limitation de vitesse, port obligatoire de la ceinture, *contrôle d'alcoolémie*. Le nombre de morts sur la route qui était passé de plus de seize mille en 1972 à douze mille en 1978 a recommencé de croître depuis le début de l'année, et particulièrement au mois de juillet 1979 (+ 10 % par rapport au mois de juillet 1978). Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer ce phénomène : le taux de port de la ceinture a baissé, les limitations de vitesse ne sont pas respectées par la moitié des conducteurs, le taux d'utilisation de l'autoroute (deux fois plus sûre que la route) a baissé en raison de l'augmentation des péages, certains véhicules sont moins bien entretenus. Enfin — et c'est le revers de la médaille — la réussite de l'opération *« Bison futé »*, en rendant le trafic fluide, cet été, a peut-être été à l'origine d'un certain nombre d'accidents.

De même qu'il est difficile de déterminer les causes des accidents, les raisons d'une augmentation du nombre des victimes de la route ne sont pas toujours évidentes. A cet égard, deux constatations s'imposent : les mesures prises en faveur de la sécurité routière sont de moins en moins respectées par les automobilistes ; le taux de port de la ceinture n'a cessé de baisser, le nombre des usagers de la route qui n'observent pas les limitations de vitesse est passé de 12 % en 1974 à près de 50 % aujourd'hui. D'autre part, *il semble que la police mobilisée* par les contrôles de ces diverses mesures jouent moins qu'auparavant le rôle préventif qui devrait aussi être le sien.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *Le mouvement auto-défense : faillite de la répression.* — Constatant l'augmentation du nombre des victimes de la route depuis le début de l'année, M. Francis Mongier, secrétaire général du mouvement auto-défense, nous a déclaré : *« Je constate la faillite de la politique de répression que les pouvoirs publics appliquent depuis plusieurs mois. On nous présentait en 1978 la loi sur l'alcoolémie comme la solution finale. Or, le nombre des morts a augmenté cette année. La police, mobilisée par des tâches de contrôle de vitesse notamment, n'est plus aujourd'hui présente sur le réseau routier et ne joue plus son rôle dissuasif. »*

ENVIRONNEMENT

● *Cité verte : tout n'est pas classé.* — Un arrêté publié au *Journal officiel* du 28 août précise les conditions du classement de la Cité verte, groupe d'ateliers situé dans le 13e arrondissement, à Paris. Seuls, les ateliers d'artistes et les espaces verts sont classés. Les autres bâtiments existant et l'emplacement des six étages de logements pour lesquels un permis de construire a été demandé ne sont couverts par aucune protection particulière.

TRANSPORTS

RÉDUCTIONS TARIFAIRES POUR LES COUPLES LES PERSONNES AGÉES ET LES FAMILLES

La S.N.C.F. veut élargir sa clientèle

La S.N.C.F. augmentera son tarif « voyageurs grandes lignes » de 5,5 % à dater du samedi 1er septembre (« le Monde » du 28 août) et diminuera simultanément certains barèmes particuliers destinés aux couples, aux familles et aux personnes âgées (« le Monde » du 17 juillet).

L'objectif prioritaire de la société nationale est de convertir au rail une clientèle très sollicitée par l'avion et surtout par la voiture. Le contrat d'entreprise signé au début de cette année avec l'Etat ne prévoit-il pas, pour la période 1979-1982, une augmentation annuelle de 2,7 % du trafic voyageurs en trains rapides et express ?

La liberté tarifaire dont jouit la S.N.C.F. est limitée, puisque l'augmentation annuelle des barèmes ferroviaires ne peut, selon les termes du contrat d'entreprise, dépasser la hausse du coût de la vie. En revanche, la société nationale dispose d'une possibilité de « nuancement » dont elle vient d'user avec une certaine audace, puisque les rabais consentis à certaines catégories de voyageurs ne seront pas supportés par d'autres clients du rail.

Si donc, le chemin de fer en France devait maintenir en l'état sa clientèle, la diminution de certains tarifs particuliers annuleraient la hausse du tarif général. *« Nous faisons un pari sur un changement de comportement des voyageurs à l'égard du train »*, reconnaissent les responsables de la S.N.C.F.

● **Tarif général : + 5,5 %.**

Le prix du kilomètre passe de 22,15 centimes à 23,3 centimes en seconde classe et de 33,22 centimes à 35 centimes en première classe. Cette augmentation est uniforme, y compris pour les cartes d'abonnement.

Le supplément couchette (1re et 2e classe) augmente de 39 à 42 F ; le transport dans un contenant des animaux de petite taille passe de 6 à 7 F jusqu'à 99 km et de 10 à 11 F au-delà. Quant à l'enlèvement et à la livraison des bagages à domicile, le prix est abaissé de 13 à 12 F par colis.

Le supplément voiture-lit, le droit de réservation des places assises et les taxes diverses ne subissent aucune majoration. Quant au supplément TEE et trains rapides, l'augmentation est variable, inférieure à 5,5 %.

● **Tarifs particuliers : — 50 %.**

Les *couples*, les *familles* et les personnes âgées bénéficient d'une carte de réduction de 50 %, valable cinq ans, qui leur sera délivrée gratuitement sur simple présentation de pièces justificatives. D'autre part, le billet touristique remplace le billet de séjour.

Cette réduction ne sera pas valable d'un bout à l'autre de l'année. Soucieuse de mieux étaler dans le temps les déplacements ferroviaires, la S.N.C.F. a défini — comme cela existe déjà pour les trains autos-couchettes — trois périodes : la période creuse dite *bleue* (du samedi 12 h. au dimanche 15 h. et du lundi 12 h. au vendredi 15 h.) ; la période de pointe des fins de semaine, dite *blanche* (du vendredi 15 h. au samedi 12 h. et du dimanche 15 h. au lundi 12 h.), et la période de *super-pointe* des départs et retours de vacances scolaires, dite *rouge*, limitée à vingt jours pleins par an.

Couples : la réduction de 50 % pour l'une des deux personnes ne s'applique qu'en période *bleue*.

Familles : la réduction de 50 % s'applique à partir de la deuxième personne pour un groupe familial composé d'au moins trois personnes et pendant les périodes *bleue et blanche*. Elle est valable pour un aller simple.

Personnes âgées : la réduction de 50 % est limitée à la période *bleue*. L'ancienne *carte vermeil* reste en vigueur jusqu'à la fin de sa validité, mais ses détenteurs ont la possibilité de l'échanger gratuitement contre la nouvelle carte de réduction.

Billet de séjour : la réduction de 50 % s'applique sur le trajet de retour, en période *bleue* seulement et sur un parcours aller et retour d'au moins 1 000 kilomètres ; la durée du séjour à destination est de cinq jours.

● *Rectificatif : tarifs « jeunes » Air France.* — Le tarif « jeunes » qu'Air France a l'intention de mettre en vigueur, à compter du 15 octobre, entre Paris et New-York, intéresse les jeunes de douze à *vingt-sept ans* révolus, et non pas dix-sept ans comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 28 août.

TOURISME

A PROPOS DE...

LE BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

« La France se vend bien »

Echec de l'étalement des vacances, la France en tête du hit-parade touristique, souci persistant d'économies chez les vacanciers : *telles sont les trois conclusions* provisoires qui ressortent des premiers bilans des professionnels, au moment où les touristes de septembre se préparent à boucler leurs bagages pour les stations désertées par la grande foule.

Les Français semblent être partis en congé en aussi grand nombre que l'année dernière. Ainsi, l'association Villages Vacances Familles (V.V.F.) a enregistré dix mille demandes de séjours de plus qu'en 1978. Toutefois, la météo peu favorable du mois de juin, les dates des oraux du baccalauréat... et les mauvaises habitudes se sont conjuguées pour concentrer, comme jamais, les grandes migrations entre la mi-juillet et la fin du mois d'août.

Selon les statistiques de la direction du tourisme, la France s'est remarquablement « vendue ». Hollandais, Belges, Allemands et même Britanniques avaient choisi, cette année, de visiter l'Hexagone. Les plastiquages des autonomistes basques et l'inflation espagnole n'ont pas peu contribué à dissuader les touristes étrangers de franchir les Pyrénées. Les Français ont opté pour la France, surtout pour des motifs budgétaires. En effet, la tendance à l'économie amorcée depuis trois ans se confirme au fil des augmentations du prix des carburants. Les vacanciers se déplacent moins loin, écourtent leurs séjours et comptent leurs sous.

Gîte de France, Tourisme et Travail, V.V.F... enregistrent un net raccourcissement de la durée moyenne des locations. *« Nous voyons s'accroître la demande pour les séjours de deux semaines, contre trois il y a quelques années,* explique M. André Guignand, président de V.V.F. *En dix ans, la durée moyenne des séjours d'été est tombée de vingt et un jours à dix-neuf dans nos gîtes, et de dix-neuf à seize, dans nos villages en pension complète. Ce phénomène s'explique, bien sûr, par les difficultés budgétaires des familles qui achètent moins d'excursions et moins de consommations qu'autrefois. Cependant, je crois que nous constatons aussi le contrecoup d'une modification des habitudes des Français qui réservent une semaine de congé pour l'hiver, ce qui ne veut pas dire automatiquement pour le ski. L'étalement des vacances ne se fait plus au niveau de l'été, mais de l'année. »*

L'avenir du tourisme français passe par un certain repli sur le territoire national. *« A la fin du mois de juin, nous avons noté une baisse de la demande de 4 ou 5 %,* note M. Philippe Demonchy, qui dirige le réseau d'agences de voyage Selectour. *Les forfaits court et moyen-courrier sont touchés par l'augmentation des tarifs aériens. L'incertitude persistant à propos de l'évolution du prix du carburant, nous allons chercher des produits de remplacement pour les petits budgets. Il nous faudra, par exemple, vendre de la Roumanie plutôt que des Baléares. Nous nous intéressons d'ores et déjà au marché des locations immobilières, notamment en France. »*

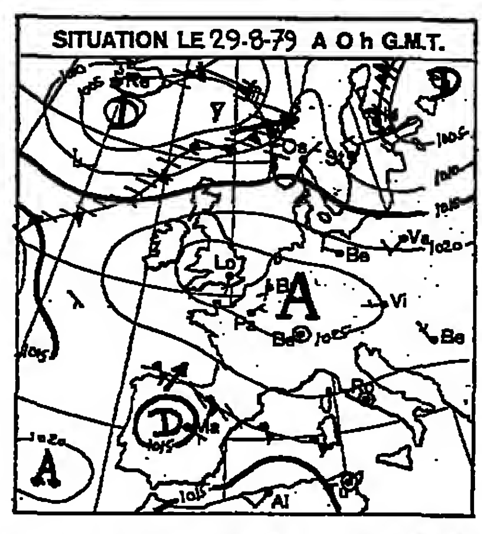
Les « coups de fusil » des restaurateurs, les prix de location excessifs dans les endroits à la mode, et la limitation du pouvoir d'achat des salariés contribuent à rendre la France rurale de plus en plus attractive. Des prix compétitifs (100 F par jour et pour un couple, hébergement, petits déjeuners et repas du soir compris), la possibilité de louer à la semaine, la gentillesse des agriculteurs gérant ces « tables d'hôtes » donnent à l'Aveyron, à la Haute-Loire et au Jura, des atouts pour concurrencer le littoral et les stations de montagne. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui s'est fait le héraut du tourisme « vert » a quelques chances d'être entendu.

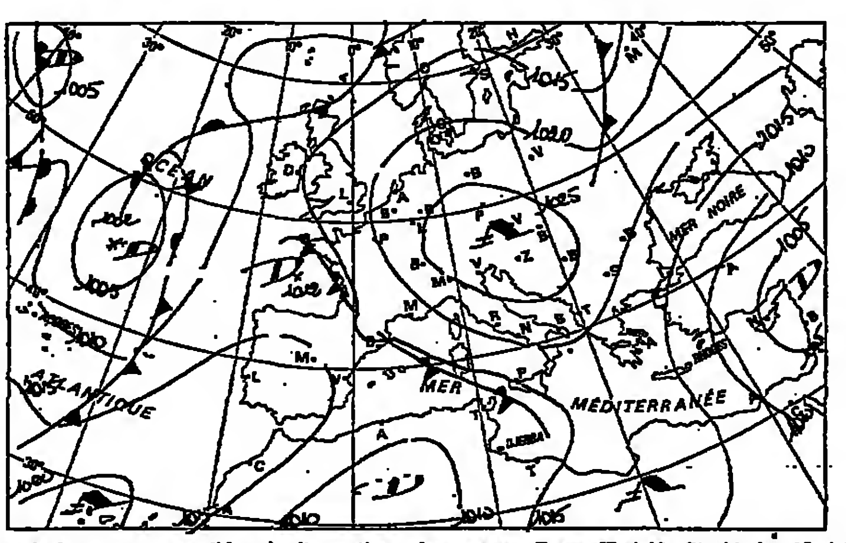
ALAIN FAUJAS.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 août à 0 heure et le jeudi 30 août à 24 heures :

Les hautes pressions qui couvrent une grande partie de l'Europe occidentale se décaleront très lentement vers l'Europe centrale. L'air continental, relativement frais en début de matinée et chaud ensuite, qui affectera encore mercredi la plupart de nos régions, sera progressivement remplacé par de l'air d'origine méditerranéenne ou océanique, plus chaud et plus humide. Une perturbation, à caractère orageux, mais très fragmentée, gagnera très lentement nos régions méridionales et occidentales.

Jeudi 30 août, sur les régions s'étendant de la Bretagne à la Vendée aux Pyrénées et au Massif Central, le temps sera souvent nuageux, les précipitations seront peu fréquentes, mais elles prendront le caractère d'ondées orageuses, notamment entre les Pyrénées et le Massif Central. Cette zone de temps nuageux pourra déborder l'après-midi sur la Normandie occidentale, les pays de la Loire, la Provence et le sud des Alpes, de rares orages pouvant éclater le soir.

Sur le reste de la France, après un début de matinée légèrement frais et un peu brumeux, le temps sera généralement chaud et ensoleillé.

Les vents seront faibles ou modérés, de secteur sud-est, puis sud dominant ; ils deviendront parfois assez forts sur les régions méridionales et occidentales. De fortes rafales seront à craindre avant les orages.

Sur l'ensemble de la France, les températures accuseront une hausse sensible, à l'exception des zones orageuses où elles baisseront passagèrement.

Mercredi 29 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,5 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 août ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 25 et 12 degrés ; Biarritz, 25 et 17 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Brest, 21 et 10 ; Caen, 20 et 7 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 5 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 9 et 8 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille, 27 et 16 ; Nancy, 17 et 6 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 18 et 5 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 17 ; Alger, 37 et 23 ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 32 et 24 ; Barcelone, 24 et 17 ; Berlin, 15 et 11 ; Bonn, 15 et 5 ; Brindisi, 26 et 19 ; Bruxelles, 18 et 7 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Casablanca, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 13 ; Djerba, 32 et 23 ; Genève, 19 et 5 ; Istanbul, 22 et 19 ; Jérusalem, 32 et 15 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 22 et 9 ; Madrid, 31 et 18 ; Milan, 21 et 12 ; Moscou, 17 et 11 ; Nairobi, 26 et 11 ; Naples, 25 et 17 ; New-York, 27 et 23 ; Nicosie, 29 et 22 ; Palerme, 26 et 24 ; Palma-de-Majorque, 29 et 21 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 15 et 11 ; Tirana, 28 et 15 ; Tunis, 32 et 21 ; Valence, 27 et 19 ; Zagreb, 22 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 août 1979 :

DES DECRETS

● Portant modification des taux de calcul des allocations familiales ;

● Majorant, à compter du 1er juillet 1979, la base mensuelle de calcul de la majoration de l'allocation de salaire unique et de l'allocation de la mère au foyer versée aux ressortissants du régime général et du régime agricole ;

● Complétant l'article 9 du décret n° 46-2880 du 10 décembre 1946 et tendant à majorer les allocations postnatales en cas de naissances multiples ;

● Modifiant les dispositions du décret n° 78-957 du 5 septembre 1978 relatif au complément familial dans les départements d'outre-mer.

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 21

Tératologie lexicale

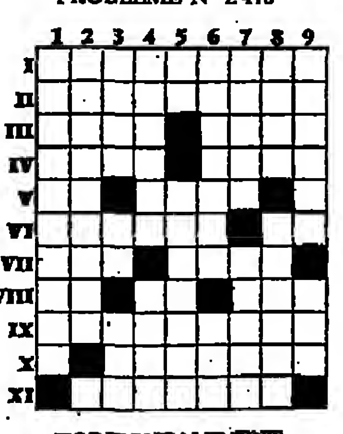
Voici un mot pour chacune des structures proposées :

B É B É
A É R E R
T E R T R E
H A L L A L I
C O C O R I C O
T E R R E S T R E
R E C H E R C H E R
S U C C E S S E U R S
I L L I S I B I L I T É
S C I S S I O N N I S T E
I N D I V I S I B I L I T É
R A T I O N N E L L E M E N T
A P P E S A N T I S S E M E N T
M U L T I M I L L I O N N A I R E

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 475



HORIZONTALEMENT

I. Permet de se resservir d'une enveloppe. — II. Ce qu'on attend de lui, c'est au moins un peu de reconnaissance. — III. Une façon d'embrasser ; Maintenant, mais autrefois. — IV. Petite quantité ; On l'a dans le nez quand elle est noire. — V. Peut *marquer* une réunion ; Met trop d'eau. — VI. Fit des travaux sur la statique des fluides ; Actionné. — VII. Cri pour réclamer encore un peu d'air ; Remonte aux Rameaux. — VIII. Largeur de crêpe ; Note ; Moitié d'Athamas. — IX. Sont un peu comme des démons. — X. Qui a donc été cassée. — XI. Qui sont tout juste rasées.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent donc être cassés. — 2. Rassemblent tout ce qui n'a pas été mangé. — 3. Evoque un claquement ; Font un cent quand ils sont en carré ; Adverbe ou préposition. — 4. Peut se faire traiter de bouffi quand il est sec ; Qui ne couvre donc pas tout. — 5. Paresseux ; Pour se déplacer, ils ont besoin d'un vaisseau. — 6. Il n'y aurait jamais de casse si elle était générale ; Interjection dans une chanson. — 7. Où l'on peut donc respirer ; Peut être *formée* par un groupe d'îlots. — 8. Occupation de chevalier ; Grandes manœuvres. — 9. Utile pour celui qui veut bien mener sa barque ; Qui peut donc horrifier.

Solution du problème n° 2 474

Horizontalement

I. Envoûtées. — II. Or ; Tri. — III. Remontant. — IV. Enée ; Ou. — V. Gargantua. — VI. Ilien ; A.T. — VII. Mie ; Toc. — VIII. Ennui ; Hue. — IX. Né ; Stère. — X. Targettes. — XI. Air ; E.S.

Verticalement

1. Enrégimenté. — 2. Alinéa. — 3. Vomérien ; Ra. — 4. Oronge ; G.I. — 5. Néantiser. — 6. Ten ; T.T. — 7. Eta ; Tacheté. — 8. Ernout ; Ures. — 9. Situs ; Fées.

GUY BROUTY.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

PHOTO

La photo est en inflation : le nombre des galeries à Paris et en province s'est multiplié cette année, alors qu'en France la pratique du collectionneur, de l'achat de tirages numérotés n'est pas encore acquise, comme aux Etats-Unis. La plupart des firmes industrielles — Kodak, Canon, Nikon, Polaroïd — ou des grands magasins de matériel photographique, comme la FNAC, ouvrent des lieux d'exposition souvent mal adaptés, exigus, étranglés entre les vitrines de vente, en privilégiant une photo proche de l'amateurisme, comme pour renvoyer au consommateur un reflet amélioré de sa propre pratique, une incitation, de nouveaux stimuli d'achat : « Vous n'êtes pas loin de cette qualité, faites encore un peu d'effort, achetez un nouvel objectif, de nouveaux filtres, la nouvelle pellicule miracle XYZ, et on vous exposera. »

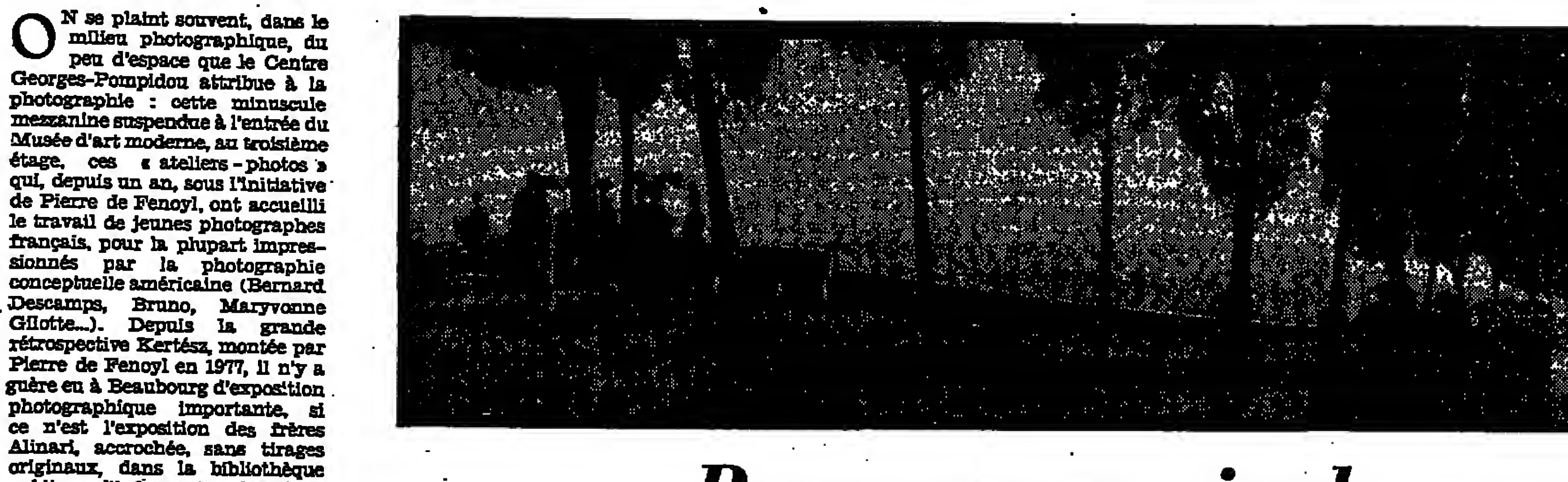
Façon également de se dédommager — à l'instar d'une réduction d'impôts accordée à un milliardaire pour ses bonnes œuvres — du bénéfice en lui donnant la bonne conscience, les lettres de noblesse de l'art. Hormis quelques tentatives non désintéressées, mais vraiment « amoureuses » (on peut citer à Paris la galerie Agathe Gaillard, la galerie Delpire, la remise du Parc, Zabriskie), cette agitation faite autour de la photographie pour la hisser au niveau d'art serait un gonflage nécessité par le développement économique. On crée chez l'acheteur une prétention d'artiste, alors que la photographie est un vrai phénomène populaire.

Dans plusieurs villes de France, la photo s'est inscrite au programme de l'université, et la décentralisation à Lyon de la Fondation nationale de la photographie a définitivement implanté la photographie en province après les efforts conjugués de la galerie municipale du Château d'Eau à Toulouse, du musée Cantini de Marseille, du musée Nicéphore-Niepce à Chalon-sur-Saône. Insidieusement, pourrait-on dire, la photo s'est glissée dans les arts « traditionnels » : après l'hyperréalisme, David Hockney a retranscrit en peinture ses photographies, Francis Bacon s'est servi de photomatons pour ses autoportraits.

Dans l'autre sens, la photo a accaparé la peinture : Duane Michals barbouille maintenant ses photographies. On pourrait aussi dire qu'on assiste à une infiltration de la photo dans le texte : avec sa minutie descriptive, cette façon de mettre le quotidien en écriture au fur et à mesure qu'on le vit, Peter Handke, par exemple, fait une écriture photographique, et tout le théâtre « quotidien » apparu en Allemagne avec Kroetz, en France avec Jean-Claude Wenzel, ne serait qu'un théâtre photographique. La photo a cependant du mal à se défaire de l'hégémonie des mots, et l'édition photographique s'en trouve bloquée, les photographes ne pouvant pas publier leur travail sans être « soutenus » par la plume d'une « locomotive », d'un préfacier-vedette.

La photographie, parce qu'elle est immédiate, facile, incontestable, aura peut-être un jour totalement remplacé la peinture et l'écriture, comme les pilules colorées des films interspatiaux se sont substituées aux nourritures quantitatives, odorantes et diversifiées. Le danger est que cet aplat inodore, justement, et univoque, soit seul à rendre compte de la réalité, que la technique se substitue au sentiment. Pour le créateur, la photographie est une tentation dangereuse : s'il brandit l'appareil photo entre lui et la réalité, toute sa sensation et sa possibilité d'extension est ravalée, voilée, « inutilisée » par cette transcription mécanique de la vue. Et l'acte photographique peut devenir très vite une sorte de folie, d'aveuglement, de tic, d'annulation de l'existence : car à chaque seconde, sur chaque mètre carré de tous les points du globe, il se forme une situation photographique qui se transforme en petit désespoir si on ne la possède pas. Tous les visages, tous les arbres, tous les murs, tous les mouvements, ont un intérêt et une beauté photographiques : et chaque parcelle de la Terre sera doublée d'un petit objectif qui mitraillera, seconde après seconde ; tous les pores de l'hommes seront munis de loupes, de lentilles et de grands angles, si l'on mène un jour la passion photographique à son terme.

HERVÉ GUIBERT.



Puyo. « Voyage en Italie, 1920 ».

Parcours musical

On se plaint souvent, dans le milieu photographique, du peu d'espace que le Centre Georges-Pompidou attribue à la photographie : cette minuscule mezzanine suspendue à l'entrée du Musée d'art moderne, au troisième étage, ces « ateliers-photos » qui, depuis un an, sous l'initiative de Pierre de Fenoyl, ont accueilli le travail de jeunes photographes français, pour la plupart impressionnés par la photographie conceptuelle américaine (Bernard Descamps, Bruno, Maryvonne Gilotte...). Depuis la grande rétrospective Kertész, montée par Pierre de Fenoyl en 1977, il n'y a guère eu à Beaubourg d'exposition photographique importante, si ce n'est l'exposition des frères Alinari, accrochée, sans tirages originaux, dans la bibliothèque publique d'information, les rétrospectives Renger-Patzsch et, en ce moment même, Berenice Abbott. Mais on attend, dès la rentrée, deux rétrospectives simultanées : Raoul Hausmann et Pierre Molinier, et on annonce, pour la saison prochaine, le photographe polonais Wols et, en 80, une rétrospective William Klein, avec ses films, ses peintures et ses photos.

Responsable, depuis près de deux ans, de la photographie au Centre Georges-Pompidou, Pierre de Fenoyl avait organisé pour le Festival d'automne l'exposition des photographes américains Duane Michals et Les Krims, puis l'exposition sur le photojournalisme. Michel Guy l'avait nommé directeur de la Fondation nationale de la photographie, qu'il abandonna lorsqu'un nouveau ministère décida de la repousser à Lyon. Pour Pierre de Fenoyl, après ces deux ans d'activité à Beaubourg, c'est le temps des bilans un peu amers : il regrette l'inertie bureaucratique ; il ne peut plus voir, sans doute, ces photos de reportage français façon Viva ou Gamma ; il prend conscience des limites de ces petites expositions, souvent répétitives, des « ateliers-photos » : « *Plus que des photographes,* dit-il, *j'ai voulu privilégier une démarche qui n'a aucun moyen de diffusion, ni médias ni édition. Mais le public de ces expositions est très restreint, et parisien, ne serait-ce que géographiquement. L'exposition, pour la photographie, est un principe culturel hérité d'une tradition picturale. Le côté moderne et fabuleux de la photographie se tient dans la reproduction à des milliers d'exemplaires, alors qu'on assiste au contraire à un blocage de sa diffusion, à travers le système des expositions et de la vente des tirages numérotés. Avec une exposition, on prend connaissance, mais on n'est jamais dans une position idéale pour contempler, et on ne peut pas revoir une photo six mois, ou deux ans après. C'est un principe éphémère : on ne retient pas. L'important est de donner à voir dans de bonnes conditions et c'est pour ces raisons que je pense que la photographie doit passer par le livre, que l'édition doit être aussi importante, en nombre, que les expositions.* »

Ainsi Pierre de Fenoyl a-t-il réussi à convaincre les responsables du Centre Georges-Pompidou de la nécessité d'une politique d'édition photographique, et prépare-t-il depuis un an, dans l'ombre, avec une équipe restreinte, un maquettiste, un écrivain, le premier album d'une série qui devrait paraître tous les ans, en septembre. C'est un gros pari, puisque les frais engagés sont importants : 400 000 F, alors que l'exposition Kertész, par exemple, avait coûté 120 000 F. Mais ce livre promet d'être magnifique : deux cent trente-six pages avec deux cents planches de photos imprimées en héliogravure, sur du papier de 170 grammes. Et, tiré à dix mille exemplaires, en édition bilingue français-anglais, et vendu 135 F, il a chance de toucher le grand public. « *J'ai voulu,* dit Pierre de Fenoyl, *que ce livre soit un tout, un bel objet visuel, et non une enveloppe, en évitant la préciosité des portfolios. L'album idéal, pour moi, est une bande d'images dans lesquelles on peut fouiller, selon son envie, sans but ni conséquence. Le fil conducteur est très arbitraire : j'ai voulu montrer une certaine évolution du regard, de 1800 jusqu'à maintenant, non pas à travers l'histoire de la photographie, mais dans un parcours plus musical. J'aboutis à une ligne directrice visuelle qui n'est pas dirigiste : elle n'est pas axée sur une école ou sur un style, elle donne seulement à contempler. C'est une espèce de voyage personnel à travers une connaissance subjective de la photographie.* »

Pierre de Fenoyl a seulement respecté la chronologie des dossiers : de Victor Regnault à Keichi Tahara, quinze photographes, pour la plupart oubliés ou inconnus, sont présentés ; le pictorialiste Puyo et ses essais panoramiques ; l'ingénieur Félix Teynard et sa découverte de l'Egypte en 1852 ; Blanc et Demilly, photographes lyonnais des années 20 ; les Allemands Hajek-Halke et Umbo ; Willy Ronis, pour la France ; Richard Kalvar, de Magnum ; l'Anglais Victor Burgin et ses photos manuscrites ; l'abracadabrant Johny Pigozzi et ses gros plans de chiens... Tous les styles de photos sont représentés, à travers des exemples méconnus. Un texte d'introduction, écrit par Christian Caujolle, critique photo à *Libération*, ouvre chaque dossier : « *Il fallait,* dit Fenoyl, *un minimum de texte pour éclairer l'œuvre de chaque photographe, mais il y a également un parti pris, sur le plan du texte, plus subjectif qu'historique. Cet album devrait aussi être une façon de conserver, parfaitement imprimées, des traces d'un certain patrimoine photo.* » Pierre de Fenoyl voudrait consacrer un deuxième album de cette série à la photographie anonyme, à travers une collection particulière ; si le premier numéro est bien accueilli.

Ébats sans débats

Au mois de décembre, et pendant près d'un mois, le Palais des congrès va accueillir la plus grande manifestation photographique jamais vue en France, une sorte de copie amoindrie du Festival de Venise. Plusieurs expositions passeront, presque directement, de Venise à Paris : la merveilleuse exposition sur la photo de danse, la collection Sam Wagstaff, Robert Frank, Eugène Smith... Pour des problèmes de transport et d'assurance, il n'est pas sûr qu'on puisse voir la rétrospective Lewis Hine, et on ne verra pas l'exposition Cartier-Bresson, puisqu'elle sera montrée dès novembre dans la Galerie de la rue de l'Abbaye, mais plusieurs expositions originales seront créées à l'occasion : une rétrospective Marey ; les derniers travaux de Josef Koudelka sur les carnavals et les fêtes populaires ; une exposition sur ce que Delpire appelle la « photo appliquée », c'est-à-dire la photo de mode et de publicité ; et une exposition de Mario Giacomelli, qui a photographié, très étrangement, des rondes de curés dans la neige et des veillées funèbres paysannes dans le sud de l'Italie. L'exposition du photographe de mode hongrois Munkcasi, qui a beaucoup influencé Avedon, viendra également de l'International Center of Photography de New-York.

André Jammes dévoilera les trésors de sa collection privée, et racontera son expérience de collectionneur dans l'un des quatre montages audiovisuels qui seront projetés parallèlement aux expositions. Dans la salle bleue, qui contient sept cents places, on pourra assister, chaque mercredi, de 19 heures à minuit, à un festival de films sur la photographie : on reverra bien sûr le *Flagrant Délit*, de Delpire sur Cartier-Bresson, mais seront aussi projetés des films conçus par des photographes, des génériques faits avec des photographies (*Days of Heaven*, qui utilise beaucoup de photos d'enfants de Lewis Hine), des films dont la photographie est le moteur. Delpire veut éviter, sagement, les débats avec le public, mais invitera des gens comme Alain Resnais ou Julio Cortazar à parler de leur passion pour l'image.

On étudiera les rapports de l'image fixe à l'image en mouvement avec un certain nombre de films réalisés au banc-titre. Patronnée par le ministère de la culture, cette manifestation, qui devrait coûter 1 million de francs, sera en fait financée par le secteur privé : « *Sans tomber dans la foire commerciale,* dit Delpire, *nous offrirons à des sociétés comme Kodak, Polaroïd ou Filipacchi, le juste retour de leurs investissements. Des stands prévus dans le grand foyer seront loués à ces firmes, à des galeries qui pourront montrer leurs propres expositions, ou à des éditeurs qui montreront leur matériel.* »

De l'image fixe à l'image animée

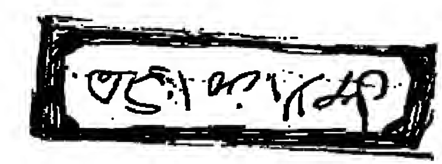


Jean-Claude Larrieu. « Une famille à Montastruc, 1978 ».

A vingt ans passés, Jean-Claude Larrieu a quitté son village natal des Hautes-Pyrénées pour venir vivre à Paris. Sitôt débarqué du train, il est allé visiter le château de Versailles, il a laissé sa valise sur une pelouse, et après coup, il a été très étonné qu'on ne la lui ait pas volée. Le soir, il est allé demander asile dans un commissariat, comme on demandait autrefois asile au couvent sur la route de la pérégrination, et après coup il a été très étonné qu'on l'ait laissé repartir le matin après lui avoir offert matelas et petit déjeuner, c'était dans les années 60, et cela n'arrive plus. Puis Larrieu est devenu opérateur de cinéma, toujours en voyage, et il s'est mis à photographier les chambres d'hôtel où il passait, une solitude en filigrane.

Quand son père est mort, Jean-Claude Larrieu s'est aperçu qu'il ne possédait aucune photographie de lui, et il a eu peur de « voir perdre le monde de ses origines ». Il est retourné à Montastruc, il a photographié toute la population du village, comme un recensement visuel, et a monté ces photographies dans un film au banc-titre, intercalées avec de courts morceaux filmés. L'image apparaît dans un cadre gris ténu : elle est directe, efficace, elle montre simultanément le visage (portrait de famille ou individuel), le vêtement, l'habitation, au mur la croix et le fusil, sur le napperon de la table de la salle à manger une petite tour Eiffel. Elle catalogue méthodiquement les spécimens d'un groupe humain, comme avait fait Sander dans l'Allemagne des années 30. La force, l'originalité du film est de ne pas plaquer des interviews, ou une voix off sur les photographies, de faire juste entendre les bruits du village, une cloche, un aboiement, le silence, la rumeur sourde, diffuse, du temps qui va. Si on écoute une voix, ce n'est pas pour les mots qu'elle dit, ce n'est que pour le son qu'elle rend, l'accent, la musique.

Un homme raconte la mort de son père, le film s'est ouvert sur un enterrement, il dit : « On n'est rien du tout sur cette terre, on passe, on arrive, on part, on fait place à d'autres, ça recommence »... Soudain l'image bouge dans son cadre gris, mais aucun événement véritable : une femme sort de sa maison, un homme rappelle son chien, on coupe du bois. La façon dont l'image fixe et l'image animée jouent l'une par rapport à l'autre est ici vraiment subtile : l'image fixe donne l'information, l'image qui s'anime est une vacance, une respiration dans cette compilation, elle donne le bruissement de la vie. Produit par l'Institut national audiovisuel, ce film de vingt-six minutes est passé aux Festivals de Royan, d'Angers, de Beaulieu. Il devrait être diffusé à la télévision si une chaîne se décide à l'acheter. — H. G.



PHOTO

Exposé l'hiver dernier à la Remise du parc, David Seidner vient de présenter son travail au Los Angeles Institute of Contempary Art. Martine Franck, Guy Le Querrec et Claude Raimond-Dityvon ont reçu une bourse de l'association culturelle de la Ville de Paris, animée par Jean-Luc Monterosso, pour faire un reportage sur Paris. Ce travail inédit sera exposé dans le cadre du prochain Salon de la photo, noyau d'une grande exposition intitulée « La vie parisienne ». La Fondation nationale de la photographie accueillera à Lyon, au château Lumière, une rétrospective Edouard Boubat, avec de nombreux inédits, à partir du 6 novembre. Photographe de l'agence Sygma, Dominique Isser-mann vient d'être publiée dans le premier numéro d'une revue à grand format, Gratuit. Aperture, en coédition pour la France avec les éditions du Chêne, sortira au début de l'année 1980 une monographie de William Klein, qui tourne actuellement aux Etats-Unis un film sur le chanteur Little Richard. Marc Riboud prépare un livre et un film au banc-titre sur la Chine ; son Journal de voyage, annoncé aux éditions Denoël-Filipacchi, s'est déplacé de Fès, en noir et blanc, à Naples, et en couleurs. Raymond Depardon travaille depuis plusieurs années, en secret, sur les hôpitaux psychiatriques : ce reportage devrait être publié au Chêne, dans une nouvelle collection à caractère politique et social. La Remise du parc exposera plusieurs séries inédites de Duane Michals du 18 septembre au 17 octobre. En attendant le gros livre rétrospectif de Cartier-Bresson qui doit sortir à la rentrée chez Robert Delpire, l'album Doisneau préparé par Claude Nori aux éditions Contre-jour, le Journal de voyage d'Elliott Erwitt à Saint-Tropez chez Denoël-Filipacchi, et une nouvelle collection lancée par Paris-Match, « Le choc des photos », on se tournera vers les dernières parutions des éditions du Chêne : l'album magnifique de Moholy-Nagy, et celui du pictorialiste espagnol José Ortiz-Echague. Deux volumes démontrent une imbrication réussie de la photographie et du texte : le livre d'Edouard Boubat et de Dominique Preschez aux éditions Berger-Levrault, l'Ombre de l'autre, et celui de Raymond Depardon, Notes, aux éditions Arfuyen X (84340 Malaucène), journal de reportage sentimental.



Claude Raimond-Dityvon. « Incendie, 1979 ».

Guy Le Querrec. « Concert Mayol, 1979 ».



Martine Franck. « Foire du Trône, 1979 ».



Edouard Boubat. « Fenêtre 1979 ».



Dominique Issermann. « Egypte, 1978 ».

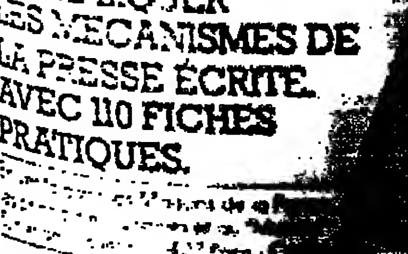


Marc Riboud. « Fès, 1978 ».





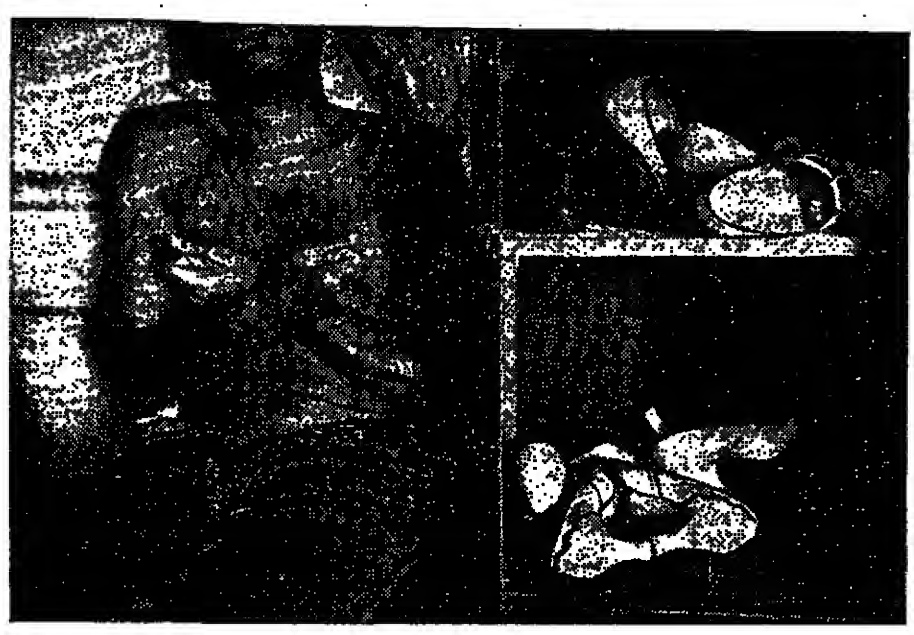




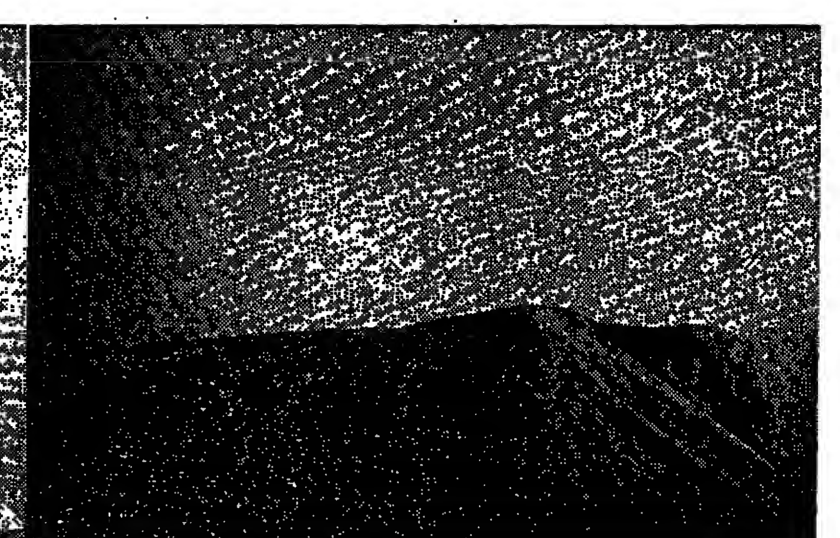
PHOTO


William Klein. « Pique-nique à San-Torin, Grèce, 1956 ».


David Seidner. « Violeta Sanchez, 1979 ».


Henri Cartier-Bresson. « Mexico, 1934 ».


Raymond Depardon. « Hôpital psychiatrique, 1979 ».



Duane Michals. « La mort, 1979 ».

La plupart des galeries parisiennes (Robert Delpire, Agathe Gaillard, la Remise du parc) sont restées fermées tout le mois d'août. La galerie Nouvel Observateur – *Delpire rouvrira début septembre, avec ses photos de la NASA, et enchaînera le 10 septembre avec un photographe américain inédit en Europe, Ray Metzker ; du 15 octobre à la fin du mois de novembre, Delpire proposera, en collaboration avec André Jammes, une exposition sur le thème des moyens de reproduction contemporains des anciens négatifs (on verra notamment Atget, Nadar, Bayard, Baldus...), avec un commentaire critique de chaque procédé. Ensuite Delpire exposera les cent quatre-vingts photos d'Henri Cartier-Bresson qui composent son nouvel album, mais montées différemment, choisies et commentées par des écrivains et des critiques (André Pieyre de Mandiargues, James Lord...), du 1er décembre au 15 janvier, des photos américaines des années 40 et 50 choisies avec beaucoup d'humour par Barbara Norfleet dans les archives des studios de photo de mariages et de fêtes, et aussi Marey, Mac Cullin, Josephson, Sarah Moon, Ghisoland, avec quelques coupures dans la peinture (André François) et dans l'illustration.*

Après son exposition des photos érotiques du peintre Pierre Molinier (vernissage le 18 septembre), Agathe Gaillard exposera deux séries de photos de Jean-Claude Larrieu, lauréat de l'aide à la première exposition de la Ville de Paris, sur les chambres d'hôtel, et sur Bernard Faucon. Agathe Gaillard compte ensuite exposer Manuel Alvarez Bravo, dont on a vu une rétrospective à Arles, Richard Kalvar, de l'agence Magnum, et Christian Vogt, Les Krims, Arthur Tress. Samia Saouma et William Burke débuteront la saison à la Remise du parc avec des inédits de Duane Michals (du 18 septembre au 18 octobre), suivis d'un reportage en photos et en audio-visuels de Martine Barrat sur les Noirs new-yorkais et, au début de l'année prochaine, du baron de Meyer et du pictorialiste Puyo. La galerie Zabriskie proposera une rétrospective Paul Strand du 11 septembre au 13 octobre, et le Centre Georges-Pompidou une rétrospective Raoul Haussmann, du 19 septembre au 5 novembre.



une sélection



« Passe ton bac d'abord », vu par Bonnaffé.

cinéma

PASSE TON BAC D'ABORD DE MAURICE PIALAT

Avoir dix-neuf ans à Lens, quand il reste le bac à passer, ou qu'il est déjà raté. Avec une étonnante compréhension, Maurice Pialat plonge dans cet univers qui a ses codes, son langage, ses règles de vie, entre un unique café, le lycée, la famille, les copains.

Le Divorcement, de Pierre Barouh : les choses de la vie, familiales, familières, dans leur cruauté, sur un ton simple, **Renaldo et Clara**, de Bob Dylan : autoportrait poétique en musique, en images, et en masques, solitude des saltimbanques. **Ceddo**, de Sembène Ousmane : fresque spectaculaire de la lutte africaine contre l'oppression religieuse au dix-septième siècle. **La Maison du Dr Edwardes**, d'Alfred Hitchcock : une des reprises les plus enthousiasmantes de l'été.

théâtre

MARIE DE L'INCARNATION AU LUCERNAIRE

Après avoir joué *le Prince de Hombourg* au Festival de Carcassonne, *l'acteur Marcel Bozonnet s'est pris* de passion pour une grande classique de la littérature mystique, Marie de l'Incarnation, née à Tours en 1599, et qui alla fonder un couvent d'ursulines à Québec. A première vue il y a beaucoup de distance entre Marie de l'Incarnation, Tourangelle bien campée sur ses jambes, forte, bonne gestionnaire, *bonne cuisinière, experte en menuiserie*, et le délicat et évanescent Marcel Bozonnet, qui l'interprète, mais faisons confiance à ce grand comédien, à Jean-Louis Jacopin son metteur en scène, aux décors de Nathalie Holt. Le texte est celui des lettres de Marie, édité par l'abbaye de Solesmes.

UNE FILLE A BRULER DANS L'EURE

La Jeanne d'Arc de Joseph Delteil, transposée, dessinée par Viviane Théophilidès et Micheline Uzan, voyage actuellement dans l'Eure. L'épopée légendaire a perdu ses ornements mystiques : *Jeanne a la tête dans les astres, et* pas dans les étoiles. C'est une rebelle, elle sera brûlée pour avoir aimé.

musique

SEPTEMBRE EN FRANCHE-COMTE

Avec trente-deux ans d'expérience, le Festival de Besançon demeure la dernière grande manifestation de l'été ou le premier événement de la rentrée. Le concours des jeunes chefs d'orchestre reste l'un de ses temps forts : du 6 au 10 septembre, c'est, cette fois, l'Orchestre philharmonique de Lorraine qui servira de révélateur.

Lors du concert d'ouverture, le 31 août, le lauréat de l'an dernier, Yoël Levi, montera au pupitre de l'Orchestre de Boston, pour l'ouverture d'*Egmont*, mais il devra laisser Seiji Ozawa terminer la soirée avec *la Quatrième Symphonie* de Beethoven et la *Symphonie fantastique*. Pendant que Rostropovitch accompagnera son épouse dans un récital de mélodies russes (1er septembre) et que Jorg Demus délaissera le forte-piano pour un grand instrument moderne (2 septembre), le Quatuor Talich fera un peu de tourisme (le 1er septembre, il jouera à Pesmes, le 2, à Pontarlier et le 3, *seulement à Besançon*). *Viendront* ensuite, entre autres, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (5 septembre), l'Orchestre de Paris (7 et 9 septembre), le Beaux-Arts Trio de New-York (3 septembre), l'Orchestre de chambre de Prague (12 septembre) et le Clemencic Consort (13 septembre), les *Noces*, de Stravinski, enfin, *viendront clore, le 15 septembre, un* travail d'animation régionale. Renseignements, tél. : (81) 81-35-39.

FESTIVAL DE LA COTE BASQUE

Fidèle aux grands interprètes, la Grande Semaine de septembre en Côte basque fêtera son vingtième anniversaire en *regardant un peu* du côté des chanteuses : Jessye Norman, le 31 août, à Biarritz ; Joséphine Veasey et Teresa Zylis-Gara, le 7 septembre, à Saint-Jean-de-Luz ; enfin, Rita Streich, le 9 septembre, à Saint-Jean-de-Luz également. Mais les habitués retrouveront aussi le Quatuor Amadeus, à Anglet, le 30 août et, à Biarritz, le 1er septembre ; *Bruno* Rigutto, à Biarritz, le 2 septembre ; Narciso Yepes à Saint-Pée-sur-Nivelle, le 5 septembre et Aldo Ciccolini, à Ciboure, avec Jean-Pierre Wallez, le 6 septembre ; tant il est vrai que, selon l'expression populaire : *« Il n'y a pas de mal à se faire du bien. »* Renseignements, tél. : (59) 24-52-50.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

Rencontre avec Jorg Demus (jeudi 30 août) ; récital Pascal Devoyon (1er septembre) ; quatrième concours de clavecin, du 2 au 6 septembre : Landini Consort (lundi 3 et mardi 4 septembre) ; Gustav Leonhardt, *clavecin et* orgue (mercredi 5 septembre). Renseignements, tél. : 633-61-77.

expositions

***ALECHINSKY ET REINHOUD* A ARLES**

Alechinsky et Reinhoud dans l'ancienne chapelle désaffectée de La Charité. Entre le dessin tracé au souple pinceau japonais de l'un et les formes courbes-pointues de l'autre, il y a une parenté d'esprit et de sang : ce sont les mêmes monstres habités des fantasmes nordiques qui ont nourri la peinture cobra, dont les deux artistes se réclament.

DEGOTTEX A GORDES

Œuvres inédites de Jean Degottex à l'abbaye de Senanque. Un peintre du signe et du geste qui s'incarne sur la toile blanche. Un langage plastique inventé, qui vient du chaos et devient une réalité intelligible.

HARTUNG A ANTIBES

Un autre peintre du geste, Hartung, est un abstrait de la première heure, moins intellectuel, plus romantique, qui puise inlassablement sa vision dans l'espace sidéral.

LA PEINTURE RELIGIEUSE A VENISE AU MUSEE CHAGALL DE NICE

La vocation du musée Message *biblique Marc Chagall*, illustrée par des peintures vénitiennes des seizième et dix-septième siècles d'inspiration religieuse, empruntées aux collections des musées de France. Elles nous invitent à une découverte, au moins par leur rassemblement.

Fernand Léger, au château de Vascoeuil : *pour les dix ans d'un* Centre culturel installé dans la maison où vécut Michelet, sur la route Normandie-Vexin, une exposition qui réunit huiles, gouaches, dessins, tapisseries de Léger (un Normand) grâce aux prêts de musées, de galeries et de collectionneurs privés ; **Roman Cieslewicz**, à Auxerre : soixante-dix photomon*tages récents d'un Polonais fixé* à Paris, graphiste et publiciste bien connu par ses images « paniquantes » réalisées pour des couvertures de livres et des affiches — Maison du tourisme, 1, quai de la République. **Paris-Moscou**, au Centre Georges-Pompidou : un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des *musées soviétiques*, pour évoquer les échanges culturels entre les deux capitales entre 1920 et 1930.

variétés

LE BRESIL *AU THEATRE DE DIX-HEURES*

Avec Samba Sam Show (les 29 et 30), Tonino Ramos (le 31 août et le 1er septembre), Tiao et Bonga (les 3 et 4), Brasil Cavaquino et Viola (les 5 et 6), Nazari Pereira (les 7 et 8), les Etoiles (les 10 et 11).

ERNESTO RONDO AUX BLANCS MANTEAUX

La tradition de Gardel et de Rivero fièrement reprise par un Argentin de Paris.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-MOSCOU, 1900-1930. — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 8 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE DE L'ARGENT. — Jusqu'au 24 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 16 : Tony Long - Guy Lozac'h. — Jusqu'au 3 septembre.

LES RUSSES A PARIS, 1919-1939. — Jusqu'au 3 septembre.

BERENICE ABBOTT. Photographies. — Salle « Animation ». Jusqu'au 24 septembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

AFFICHES DE FILMS SOVIETIQUES ET FRANÇAISES. — Jusqu'au 17 septembre.

MUSEES

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

AUBIGNY - ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée avenue du Général-Eisenhower. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 septembre.

CADILLAC : Aspects connus et inconnus d'un canton. — Grand Palais, porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. — Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1903-1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art *moderne de la Ville de Paris.* Jusqu'au 2 septembre.

ANTOINE - PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 2 septembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA CARTE POSTALE D'AVANT-GARDE. — Hall du Musée des arts décoratifs. Jusqu'au 15 septembre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, r. Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galeries du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Lepretts. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 18 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-23, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie. Jusqu'au *30 septembre.*

●

A partir du 1er septembre, le musée Jacquemart-André (158, bd Haussmann, 227-39-94) sera ouvert de 13 h. 30 à 17 h. 30, sauf lundi et mardi.

CENTRES CULTURELS

DESSINS D'ARCHITECTURE. — *Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine* (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 16 septembre.

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 15 septembre.

METIERS D'ART/3 Dix artisans, cent vingt-trois œuvres. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 12 septembre.

DEUX SIECLES DE SON ET D'IMAGE, l'histoire de l'audiovisuel. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Du mardi au samedi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création. Dessins d'écrivains : hommage à R. Queneau en soixante-dix dessins. - Estève, œuvres de 1919 à 1978. — Château. Jusqu'au 16 septembre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux-arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.

ARLES. Alechinsky et Reinhoud. — Chapelle de la Charité (96-49-76). Jusqu'au 16 septembre.
Pol Bury : œuvres de 1962 à 1978. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Roman Cieslowicz, photomontages. — Maison du Tourisme. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des papes. Jusqu'au 15 octobre.

BIDART. De l'art et des équivalences : parfums, musique, couleurs. — Musée des épices. Eté.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Martine Boileau, sculptures. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

COGNAC. Le Bestiaire de l'art roman en Aunis et Saintonge. — Musée (82-01-23). Jusqu'au 30 septembre.

EU. Centenaire de Violet-le-Duc. — Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu'au 31 octobre.

GINALS (Tarn-et-Garonne). Empreintes d'un territoire : aspects de l'art présent Midi-Pyrénées-Languedoc. — Abbaye de Beaulieu (30-76-84). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Au temps des Gaulois, la vie quotidienne dans le midi de la France. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 30 septembre. Degottex. Œuvres inédites 1979. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 8 octobre.

GRASSE. Gilbert Peyre : drôles de jouets. — Galerie Tresseman, boulevard Thiers. Jusqu'au 4 septembre.

LOUVIERS. Sculpture de l'Antiquité à nos jours. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire. Fondation Prouvost, galerie Septentrion (78-39-22). — Jusqu'au 30 septembre.

MENERBES. Folon, gravures. — Galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusque fin septembre.

MENTON. Daumier et la sculpture. — Palais Carnolès, avenue de la Madone. Jusqu'au 23 septembre.

MONTAUBAN. Ipoustéguy : sculptures et dessins. — Musée Ingres. Jusqu'au 9 septembre.

MONTPELLIER. Le portrait à travers les collections du musée. — Musée Fabre (72-96-26). Jusqu'à fin octobre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

NICE. L'art religieux à Venise : 1580-1600. — Musée national Message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 1er octobre. — Le monde de Marcel Proust. Musée des beaux-arts (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. — Chers maîtres et Cie, peintures françaises de 1818 à 1914. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. — De l'or au bronze, monnaies françaises et européennes. Musée Masséna (88-11-34). Jusqu'au 30 septembre. — Fluxus international. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (85-65-23). Jusqu'au 23 septembre.

RATILLY (Yonne) : André du Bouchet-Pierre Tal-Coat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Caruelle d'Aligny et ses compagnons, peintures, dessins, gravures. — Musée des beaux-arts et d'archéologie (30-83-87). Jusqu'au 4 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE : Le Tondo, de Monet à nos jours. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-DENIS. Daumier aujourd'hui. Lithographies et bois gravés. — Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT-OMER. Albert Feraud : sculptures. — Hôtel Sandelin (38-00-94) Jusqu'au 10 septembre.

SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes). Joan Miro. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (Yonne). Art et artisanat régionaux. — Château (45-53-67). Jusqu'au 9 septembre.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'au 30 avril. — Bob Rauschenberg. Travaux récents. — Musée. Jusqu'au 23 septembre.

VALREAS. Yves Brayer. — Château de Simiane. Jusque fin septembre.

VANNES. Centenaire. Jean Frelaut. — Palais des arts. Jusqu'au 29 septembre.

VASCŒUIL (Eure). Fernand Léger, huiles, gouaches, dessins, tapisseries. — Château. Jusqu'au 20 septembre.

Festivals de province

ALSACE

GUEBWILLER
Eglise des Dominicains, le 1er, 20 h. 45 : Orchestre et chorale P. Kuentz (Mozart, Vivaldi, Bach).

NIEDERBRONN
Casino, le 1er, 20 h. 30 : Odile Mayer-Siat, violon, Christiane Parley, piano (Tartini, Schubert, Roussel, Szymanowski) ; le 8 : Orchestre de chambre du sud-ouest de l'Allemagne Pforzheim (Haendel, Stamitz, Mozart).

AQUITAINE

(Musique en Côte Basque)

BIARRITZ
Casino, le 1er, 21 h. : M. Bourgue, Amadeus Quartet (Haydn, Mozart, Beethoven) ; le 31, 21 h. : J. Norman (Haydn, Wolf, Ravel, Strauss) ; le 2, Hôtel du parc, 21 h. : B. Rigutto (Chopin, Schumann, Debussy, Ravel).

ASCAIN
Eglise, le 3, 21 h. : Collegium Musicum d'Aquitaine. Dir. M. Moureau, sol. J. Achucarro (Mozart).

ANGLET
Eglise Saint-Léon, le 30, 21 h. : Amadeus Quartet (Schubert).

SAINT-JEAN-DE-LUZ
Jaï Alaï, le 4, 21 h. : Ballet national de Cuba.

SAINT-PEE-SUR-NIVELLE
Le 5, 21 h. : N. Yepes (Quatre siècles de guitare) ; le 2, 21 h. : Chorale de la Côte Basque (Urteaga).

(Premier Festival de musique en Béarn)

OLORON-SAINTE-MARIE
Le 1er, Cathédrale, 20 h. 30 : Chorale Donosti Ereski de San Sebastian.

NAVARRENX
Théâtre de verdure, le 5, 21 h. : Groupe sud-américain Huerquen Mapu.

AUVERGNE

LA CHAISE-DIEU
(Douzième Festival)
Le 30, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. J.-C. Malgoire (Boismortier, Corrette, Chedeville, *Vivaldi*) ; *le 31, 21 h.* : même orchestre (mêmes compositeurs) ; le 1er, 21 h. : Chœurs G. Bony, dir. J. Teixiera, sol. G. Litaize, orgue (Grigny, Couperin) ; le 2, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, chœurs d'Auvergne, dir. générale J.-C. Malgoire (Gabrieli, Vivaldi, Charpentier) ; le 3, 21 h. : même orchestre, sol. Y. Menuhin, violon, Nicole Pillet-Wiener, orgue, dir. J. Fournet (Berlioz, Mendelssohn, Saint-Saëns).

BOURGOGNE

BESANÇON
(XXXIIe Festival international)
Palais des Sports, le 31, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de Boston. Dir. : S. Ozawa (Beethoven, Berlioz).
Eglise de Saint-Pesmes, le 1er, 15 h. 30 : Quatuor Talich (Haydn, Martinu, Mozart).
Théâtre, le 1er, 20 h. 30 : G. Vichnevskaia, M. Rostropovitch (mélodies russes).
Eglise Saint-Benigne de Pontarlier, le 2, 15 h. 30 : Quatuor Talich (Smetana).
Théâtre, le 2, 20 h. 30 : J. Demus (Schubert, Schumann, Debussy, Franck).
Parlement, le 3, 20 h. 30 : Quatuor Talich (Mendelssohn, Schubert, Janacek).
Salines Royales d'Arc et Senans, le 4, 20 h. 30 : Myriam Makeba.
Théâtre, le 5, 20 h. 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. : J.-C. Malgoire (Campra, Mozart, Haendel, Bernier, Mouret).

BRETAGNE

DOL-DE-BRETAGNE
Eglise, le 30, 20 h. 30 : les professeurs et étudiants de l'Académie internationale d'été.

CENTRE

CHARTRES
Cathédrale, le 2, 17 h. : R. Tambyeff, orgue.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

UZES
Relais du Duché, jusqu'au 31, 21 h. 30 : Régis Reulihac.

MIDI-PYRÉNÉES

(Voir Aquitaine pour le Festival du Béarn)

TOULOUSE
Salle Capitulaire du cloître des Jacobins, le 30, 21 h. : D. Varsano, piano (Satie, Fauré, Chopin). Le 4, 21 h. : Désiré N'Kaoua, piano, Trio Stradivarius (Schubert, Schumann, Brahms).

MAZAMET
(Festival J.-S. Bach)
Grand Temple, le 4, 20 h. 45 : G. Cziffra.
Théâtre de Castres, le 5, 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Rouen. Dir. : J.-C. Bernède (Vivaldi, K. Ph. E. Bach, J.-S. Bach).

BASSE-NORMANDIE

MONT SAINT-MICHEL
Abbaye, le 30, 21 h. : Une fille à brûler.

COMMUNE PARC DE BROTONNE
Du 2 au 9, 21 h. : Même programme.

POITOU-CHARENTES

DOLUS
Eglise, le 4, 20 h. 30 : J.-M. Louchart, orgue ; Henri Parramon, trompette.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

JUAN-LES-PINS
Place du Château-Marléjol, le 30, 21 h. : Wiener Orchestra. Dir. et Sol. : Ph. Entremont.

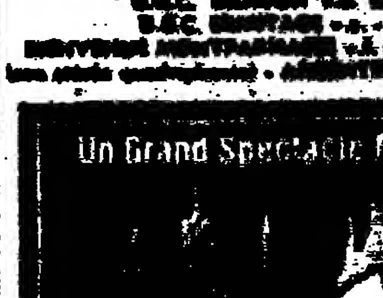
MENTON
Parvis Saint-Michel, le 31, 21 h. : Même orchestre. Dir. : P. Entremont. Sol. : M. André (Haendel, Albinoni, Stoltzel).

RHONE-ALPES

CHATELGUYON
Casino, le 31, 21 h. : Orchestre symphonique des anciens de la musique nationale. *Dir.* : G. André. Quatuor de saxophones et chorale Li Cantaire dou Soulèu. Dir. : G. Mathieu.

LYON
La Part-Dieu, à partir du 5 : Quatrième Festival des marionnettes.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (073-57-50) : Relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : Relâche.
T.N.P. (797-96-06) : Relâche.
CHATELET (233-40-00) : Relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.
CARRE SILVIA-MONFORT (745-31-42), Jardin d'acclimatation : les 29 août, 1er et 2 septembre, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les théâtres de Paris

AIRE-LIBRE (322-70-78) (D.), 20 h. 30 Délire à deux (spectacle Ionesco) ; 22 h. : Que n'eau, Que n'eau (dim. 19 h.).
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARENES DE LUTECE (624-53-25), les 29, 30 et 31, 21 h. : Molière, Molière.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : Tête d'or.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03 et 256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22) (D.), 21 h. : les Précieuses ridicules.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon. La Cantatrice chauve.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse prudente.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. : 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II. : 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
MADELEINE (265-07-09) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : C'est à c't' heure-ci que tu rentres ?
ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 21 h. : les Aiguilleurs.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Je veux voir Mioussov..
PLATEAU-SAINT-MERRI (222-95-38) (mer., sam.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Passion de Jeanne-d'Arc selon Gilles de Rais.
PRESENT (203-02-55) (D., soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : les Morosophes (à partir du 4).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : les Belges.
VARIETES (233-09-92 et 508-42-41) (D., soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtre

BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.) 20 h. 15 : E. Rondo, tango argentin ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
CAFE D'EDGAR (322-11-02 (D.) I : 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon ; 23 h. 15 : Bruno Garcin ; II : 22 h. 30 : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 30 : Mariane Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue ; D., L. à 21 h. : Jazz.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'ECUME (542-71-16) (V., S.) 22 h. : Jean-Jacques Blanger.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 20 h. 30 : Ariette Mirapeu ; 22 h. 30 : Show Bizz'Art (J.-L. Debattice).
PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.) 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère, J.-L. Mahé.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 30 : Festival musique brésilienne.
THEATRE DES 400-COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre (dern. le 4) ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c.., ma tête est malade.
(Voir aussi les festivals.)

Concerts

JEUDI 30 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. : Norbert Zabaly, piano (Scriabine, Liszt, Rachmaninov).

VENDREDI 31 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h., voir le 30.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : F. Gramann, orgue (Grigny, Bach, Mathias, Messiaen, Vierne, Dupré).

MARDI 4 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h., Katia Koleva, piano (progr. non comm.).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz. Sol. : B. Verlet, M. Frasca-Colombier, T. Ochi (Bach, Hummel).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

SAINT-SEVERIN, le 29, 20 h. 30 : Janos Sebesten, orgue et clavecin (Bach, Pergolèse, Haydn, Mendelssohn, Liszt, Kodaly, Durko) ; le 3, 20 h. 30 : Stanislav Heller, orgue et clavecin (Gabrieli, Frescobaldi, Cabezon, J.-S. Bach).
HOTEL INTERCONTINENTAL, le 30, 18 h. 30 : Trio Pasquier et J. Demus, piano, M. Debost, flûte (Mozart) ; 20 h. 30 : Jörg Demus, piano (Mozart) ; le 1er, 18 h. 30 : Pascal Devoyon, piano (Liszt, Schubert, Scriabine).
HOTEL HILTON, Salon d'Orsay, le 31, 20 h. 30 : Anthony Bailes, luth (John Dowland).
RADIO-FRANCE, Studio 105, le 2, 4e concours international de clavecin.
CONCIERGERIE, le 3, 18 h. 30 : Landini Consort (musique à la cour du roi Henri VIII).
SAINTE-CHAPELLE, le 4, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Landini Consort (musique religieuse anglaise du seizième siècle).

Dans la région parisienne

NANTERRE, Théâtre par le Bas (775-91-64) (L., Mar., Mer.), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
SCEAUX, XIe Festival, Orangerie du Château (660-07-79) ; le 31, 20 h. 45 : Jörg Demus, piano (Beethoven, Schubert) ; le 1er, 17 h. 30 : Trio Lengyel (Smetana, Novak, Dvorak) ; le 2, 17 h. 30 : Turibio Santos, guitare (Bach, Villa-Lobos, Albeniz, Granados, Nobre Barrios, Pernambuco).

Variétés

Les opérettes

RENAISSANCE (208-18-50), V., S., D., 20 h. 45, mat. sam. et dim., 14 h. 30 : la Belle de Cadix.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), V., S., D., 21 h. : les Ballets historiques du Marais (dern. le 2).

Les chansonniers

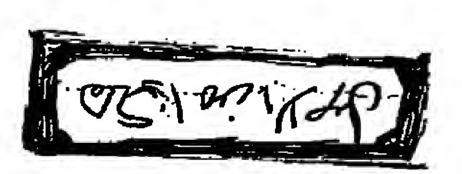
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Europophages.

Les music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Paris-line.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Ripp Off.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Annie Cordy (dern. le 2).
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Sylvie Joly.

Jazz, pop', folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : Michel de Villers Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : F. Faton Cahen, D. Lockwood (jusqu'au 1er). Les 3, 4, 20 h. 30 : F. Faton Cahen, solo ; 22 h. 30 : R. Patchenko, Y Su Combo, salsa.
PATIO-MERIDIEN, 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare (dern. le 3).
GIBUS, les 31, 1er, 22 h. : Vertige, rock.
RIVERBOP, 22 h. : Quartet J.-P. Celea, F. Couturier.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) L., 22 h. 30 : Dave Burrell, Sam Woodyard (dern. le 31) ; 20 h. 30 : Vince Taylor (dern. le 31). II. : 20 h. 30 : Dzi Croquet (dern. le 31).



Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 AOUT

15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. : Ballerina, de L. Berger ; 20 h. : Sciuscia, de Vittorio de Sica ; 22 h. : le Seigneur d'une nuit, de T. Kinugasa.

JEUDI 30 AOUT

16 h. : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 18 h. : Trois Chants sur Lénine, de D. Vertov ; 20 h. : Kino Pravda ; la Sixième Partie du monde, de D. Vertov ; 22 h. : la Fête de Gion, de K. Mizoguchi.

VENDREDI 31 AOUT

16 h. : Brève rencontre, de D. Lean ; 18 h. : Sabrina, de B. Wilder ; 20 h. : le Secret derrière la porte, de F. Lang ; 22 h. les Ensorcelés, de V. Minnelli.

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

16 h. : Baruch, d'E. A. Dupont ; 18 h. : le Golem, de P. Wegener et C. Boese ; 20 h. : La vérite n'a pas de frontière, d'A. Ford ; 22 h. : Mazeltov ou le mariage, de C. Berri.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

15 h. : Mabuse le joueur, de F. Lang ; 18 h. : C'est arrivé demain, de R. Clair ; 20 h. : Désiré, de F. Borzage (coréalisateur : E. Lubitsch) ; 22 h. : Zorba le Grec, de M. Cacoyannis.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 4 SEPTEMBRE

16 h. : le Chemin de la vie, de N. Ekk ; 18 h. : Haute Pègre, d'E. Lubitsch ; 20 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini ; 22 h. : Rivière poème de la colère, de K. Mori.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 AOUT

15 h. : Tamango, de J. Berry ; 17 h. : la Vie future, de W. Cameron ; 19 h. : le Roi du music-hall, de S. Landfield ; 21 h. : Berlin, opération laser, de V. Sala.

JEUDI 30 AOUT

15 h. : Ombres blanches, de R. Flaherty et W. S. Van Dyke ; 17 h. : le Retour de Godzilla, de M. Oda ; 19 h. : Curly top, d'I. Cummings ; 21 h. : Amiral Canaris, d'A. Weidemann.

VENDREDI 31 AOUT

15 h. : Ombres sur la mer, de J. Negulesco ; 17 h. : The two Faces of the Dr Jekyll, de T. Fisher ; 19 h. : le Chant du Missouri, de V. Minnelli ; 21 h. : Ipcress danger immédiat, de S. J. Furie.

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

15 h. l'Admirable Crichton, de L. Gilbert ; 17 h. : le Monstre des abîmes, de J. Arnold ; 19 h. : Chercheuses d'or, de B. Berkeley ; 21 h. : Tueurs de dames, d'A. Mackendrick.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

15 h. : Tempête sous la mer, de R. D. Webb ; 17 h. : Charly, de R. Nelson ; 19 h. : la Veuve joyeuse, d'E. Lubitsch ; 21 h. : De l'or en barres, de C. Crichton.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

15 h. : la Femme du planteur, de K. Annakin ; 17 h. : l'Invasion des monstres astraux, d'I. Honda ; 19 h. : Don't look back, de D. A. Pennebaker ; 21 h. : Rendez-vous avec Callaghan, de Derrick De Marney.

MARDI 4 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ? (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

AVALANCHE EXPRESS (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).

AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J. Renoir, 9e (874-40-75).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).

FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e 357-90-81). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

HAMBURGER, FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'HUMANOIDE (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

I LOVE YOU, JE T'AIME (A.) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e 525-27-06) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All.) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE PAR DECRET (A.) (v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

MEURTRES SOUS CONTROLE (A.) (v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

MICKEY JUBILÉ (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES MOISSONS DU CIEL (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A.) (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

NORMA RAE (A., v.f.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NOW VOYAGER (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PASSEUR D'HOMMES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA PERCEE D'AVRANCHES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PHANTASM (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

PROPHECY (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE ROMAN D'ELVIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TEMPS D'UNE ROMANCE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

PASSE TON BAC D'ABORD, film français de Maurice Pialat : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

CLAIR DE FEMME, film français de Costa-Gavras : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ASSOCIE, film français de René Gainville : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MELANCOLY BABY, film français de Clarisse Gabus : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA LIBERTE SAUVAGE, film américain de Stewart Raffill (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

OURAGAN, film américain de Jan Troell (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Un jour aux courses ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Monkey Business ; mar. : la Soupe au canard.

H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : African Queen ; jeu. : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; ven. : Roaring Twenties ; sam. : Echec à la Gestapo ; dim. : Casablanca ; lun. : les Anges aux figures sales ; mar. : Stand In.

HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Griseries ; Mr and Mrs Smith ; jeu. : Feux croisés ; Mr and Mrs Smith ; ven. : Marie Stuart ; sam. : le Convoi des braves ; dim. : la Patrouille perdue ; lun. : le Mouchard ; mar. : le Massacre de Fort-Apache.

J. LOSEY (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sam. : Cérémonie secrète ; dim. : le Messager ; lun. : Pour l'exemple ; mar. : Mr Klein.

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) ; mer. : Tony ; jeu. : la Femme sur la plage ; ven. : le Testament du Dr Cordelier ; sam. : la Marseillaise ; dim. : Boudu sauvé des eaux ; lun. : la Chienne ; mar. : le Caporal épinglé.

FELLINI - VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard, Fellini-Roma, Mort à Venise.

HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (808-80-50), mer., J. : Mr and Mrs Smith ; V., S. : les 39 marches ; D., L. : Une femme disparaît ; mar. : Soupçons.

MARILYN MONROE (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), jours impairs : Chérie, je me sens rajeunir ; jours pairs : les Hommes préfèrent les blondes.

J. FORD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : le Massacre de Fort-Apache ; J. : Mogambo ; V. : la Prisonnière du désert ; S. : les Raisins de la colère ; D. : les Cheyennes ; L. : le Sergent Noir ; mar. : les Deux Cavaliers.

BETTE DAVIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), mer., J. : Confession à un cadavre ; V., S. : Chut ! Chut ! Chère Charlotte ; D., L., mar. : La mort frappe trois fois.

WIM WENDERS (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., V., D. : Alice dans les villes ; J., L. : Au fil du temps ; sam. : Faux mouvement ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., S. : les Contes de la lune vague après la pluie ; J. : les Amants crucifiés ; V. : la Vie d'O Haru, femme galante ; D., mar. : l'Impératrice Yang Kwei Fei ; L. : le Héros sacrilège.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. 10 : Bilitis ; 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. et sam. 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 10 et vend. 0 h. 30 : Orange mécanique. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : Sonate d'Automne ; 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou ; vend. et sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.



Cinéma

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93). 14 h. 30 : Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h. : les Clowns (v.o.) ; 22 h. : les 39 Marches (H) (v.o.).

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.). 13 h. 45 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry (v.f.) ; 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles (v.f.) ; 16 h. 45 : les Aventures de Robin des Bois (v.f.) ; mer., jeudi, vend., sam., dim., 18 h. 30 : Festival des dessins animés Tex Avery ; lundi, mardi, 18 h. 30 : Flesh Gordon (**) ; 20 h. (sauf mar.) : Marathon Man (**) ; mardi, 21 h. : Macbeth (v.o.) ; 22 h. 10 (sauf mardi) : le Locataire (**).

DAUMESNIL, 12e (343-52-97). v.o., 14 h. : Goldorak (v.f.) ; 15 h. 30 : Peau d'Ane (v.f.) ; 16 h. 35 : Sweet Movie ; mer., jeudi, vend., sam., 18 h. 30 : le Messager ; dim., lundi, mar., 18 h. 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; mer., jeudi, vend., sam., 20 h. 35 : les Trois Jours du condor ; lun., 21 h. : Myra Breckinridge ; mar., 20 h. 45 : Mahler ; mer., jeu., ven., sam., dim., 22 h. 35 : l'Autre ; lun., mar., 22 h. 35, et ven., sam., 0 h. 30 : les Diables.

LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) : I. 13 h. : The Song Remains the same ; 15 h. 15 : Mort à Venise ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. — II. 13 h. 45 : The Last Waltz ; 15 h. 50 : les Chaînes de sang ; 17 h. 50 : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. : Chien de paille ; ven., sam., 24 h. : Rollerball.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 30 : les Damnés ; 16 h. : A l'est d'Eden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Panique à Needle Park.

COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83). 15 h. : Words and Music ; 16 h. 30 : Ball Game ; 18 h. 30 : Siegfried Follies ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 30 : Jimmy Hendrix.

CINE ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

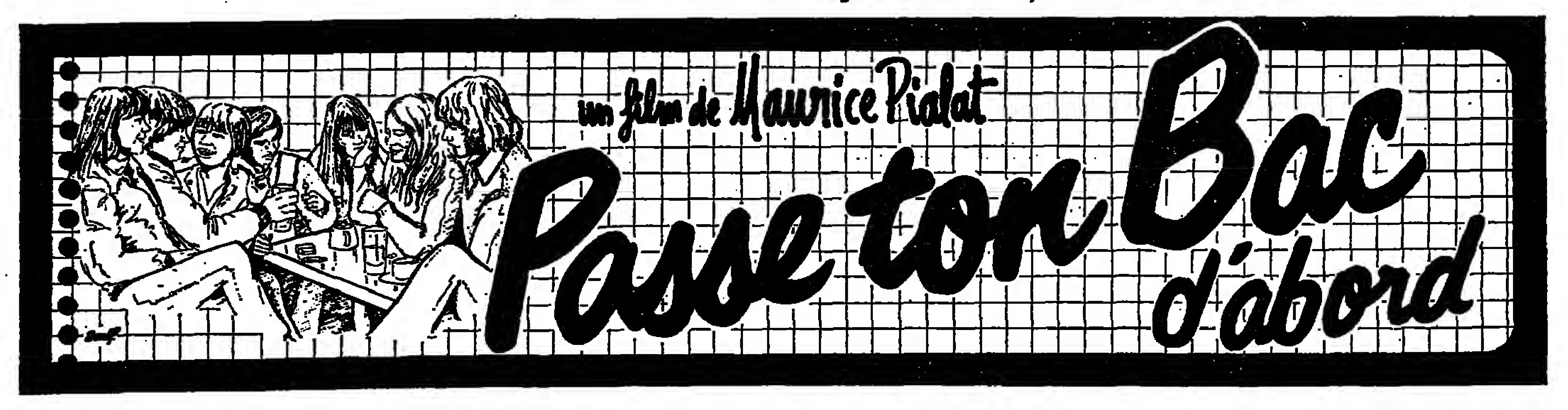
JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mar., j., v. : Aguirre, la colère de Dieu ; s. : la Femme gauchère ; d. : Cœur de verre ; l., mar. : la Tendresse des loups.

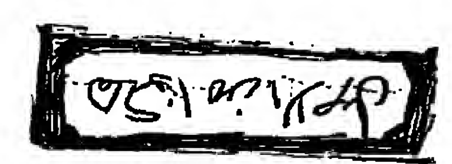
LES TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v.o.), v., l., mar., 20 h., s., d., 16 et 20 h. : Un dimanche comme les autres ; v., l., mar., 22 h., s., d., 14, 18 et 22 h. : Panique à Neddle Park ; v., l., mar., 21 h., s., d., 14, 16 h. 30, 19 et 21 h. 30 : Iphigénie.

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-07-76).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BETE (Fr.) (**) : Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BIG BOSS (Chin., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (en soirée) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COUSIN COUSINE (Fr.) : Grand-Pavois, 15 (554-46-85).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassien, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE PAGAILLE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). Jours imp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sf Mar.).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). Jours pairs.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98) (v.o. et v.f.).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e 5e (337-90-90).
LOLITA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-97).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MES CHERS AMIS (It.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MONTY PYTHON (A.) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) jours pairs.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.) (v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A.) (v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PADRE PADRONE (It.) (v.o.) : 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PARFUM DE FEMME (It.) (v.o.) : Elysées, Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE PARRAIN (A.) (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE PARRAIN No 2 (A.) (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PETITE (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A.) (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES PRODUCTEURS (A.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
SOLARIS (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A.) (v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sf mar.).
SOUDAIN L'ETE DERNIER (A.) (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.) (v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U G C. Opéra, 2e (261-50-32)
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Kinopanorama, 15e (306-50-50).









LE MONDE DES SPECTACLES

Cinéma

Les séances spéciales

LES AMANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.
DEHORS-DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LIFE BOAT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LA MAISON DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.
NATHALIE GRANGER (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), 20 h. et 22 h., à partir du 1er.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
TROIS FEMMES (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), S. 17 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 14 h. 30.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : l'Ouragan ; Prophecy ; Quatre bassets pour un danois.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Liberté sauvage ; Passe ton bac d'abord ; Au revoir, à lundi ; l'Ouragan.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée II (969-69-65) : l'Associé ; 20 000 lieues sous les mers.
ELANCOURT, Centre des 7-Mares (062-81-84) : L'Exorcisme ; l'Incroyable Hulk ; Et la tendresse, bordel ! ; le Récidiviste.
LES MUREAUX (474-38-90) : la Percée d'Avranches ; Au revoir, à lundi ; l'Ouragan ; Prophecy.
LE VESINET, Médicis (976-09-15). — Cinécal (976-38-17) : l'Exorciste ; le Trésor de Matacumba.
MANTES, Domino (062-04-05) : Clair de femme ; Bête, mais discipliné ; l'Associé.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Et la tendresse, bordel !
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Avec les compliments de Charlie ; Prophecy ; l'Ouragan ; Quatre bassets pour un danois.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L (451-04-08) : l'Associé ; Au revoir, à lundi.
VELIZY, Centre commercial ((946-24-26) : Clair de femme ; Mickey jubilé ; l'Associé ; Au revoir, à lundi.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Clair de femme ; I love you, je t'aime ; l'Associé, la Secte de Marrakech ; Bête, mais discipliné. — C 2 L (950-55-55) : le Divorcement. — Club (950-17-96) : Frankenstein junior ; Nous irons tous au paradis.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : les Yeux bandés.
BOUXY SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Associé ; Prophecy, l'Ouragan. Woodstock.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Liberté sauvage ; Bête, mais discipliné ; l'Ouragan ; Ben Hur.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Au revoir, à lundi ; Tendrement vache ; Passeur d'hommes.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Clair de femme ; le Divorcement ; Big Boss ; Mickey jubilé ; Avec les compliments de Charlie.
GIF, Val Courcelles (907-44-18) : Patrick ; les Professionnels ; la Secte de Marrakech.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Breezy ; l'Epreuve de force.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Passeur d'hommes ; la Revanche du Dragon ; Avec les compliments de Charlie ; la Liberté sauvage.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Passeur d'hommes ; Quatre bassets pour un danois.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Divorcement ; I love you, je t'aime ; Mickey jubilé.
CHAVILLE (926-51-96) : Une étoile est née ; Quatre bassets pour un danois.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Pour une poignée de dollars ; les Aventures de Rabbi Jacob.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-30-04) : la Guerre des étoiles ; les Professionnels.
LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15) : la Drôlesse ; Le chat qui vient de l'espace.
NEUILLY, Village (722-63-05) : l'Associé.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Clair de femme ; Bête, mais discipliné. — Studio (749-19-47) : Histoire d'O (**) ; Pair et impair ; la Percée d'Avranches.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : A nous deux ; la Drôlesse.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : le Trésor de Matacumba ; Il était une fois la révolution ; Voyage au bout de l'enfer.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : I love you, je t'aime ; la Secte de Marrakech ; Au revoir, à lundi ; Nous maigrirons ensemble. — Prado : Buck Rogers au XXVe siècle ; jeudi, 21 h. : la Chanson de Roland.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Un si joli village.
BOBIGNY, Centre Commercial (830-69-70) : l'Humanoïde ; l'Exorciste ; la Revanche du Dragon.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Clair de femme ; Big Boss ; Mickey jubilé.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Au revoir, à lundi ; l'Associé ; Bête, mais discipliné.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Quatre bassets pour un danois.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Au revoir, à lundi ; Bête, mais discipliné ; l'Ouragan ; l'Associé ; Prophecy ; Voyage au centre de la terre.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Melancoly Baby ; Mary Poppins ; la Secte de Marrakech ; Big Boss ; Bête, mais discipliné.
VINCENNES, Palace : le Divorcement ; I love you, je t'aime ; Clair de femme.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : la Percée d'Avranches ; Mar. soir : Prova d'Orchestra (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Clair de femme ; Avec les compliments de Charlie ; Bête, mais discipliné ; Mickey jubilé.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Voyage au centre de la Terre ; Au revoir, à lundi ; Mary Poppins ; Passeur d'hommes ; la Secte de Marrakech ; Prophecy.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Voyage au centre de la Terre.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Prophecy ; 20 000 lieues sous les mers ; l'Associé.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Clair de femme ; la Liberté sauvage ; Nous maigrirons ensemble.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : l'Associé, Au revoir, à lundi ; Prophecy ; l'Ouragan. — Port : le Divorcement.
ORLY, Paramount (726 - 21 - 69) : l'Associé.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Clair de femme ; le Divorcement ; Bête, mais discipliné ; I love you, je t'aime ; Mickey jubilé.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (389-21-21) : l'Associé ; l'Ouragan ; Bête, mais discipliné.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Liberté sauvage ; le Temps d'une romance ; Voyage au centre de la Terre ; Bête, mais discipliné ; Prophecy ; Nous maigrirons ensemble. — Gamma (981-00-03) : Ben Hur ; l'Ouragan ; Big Boss ; la Nuit des pétrifiés.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Clair de femme ; Au revoir, à lundi ; Bête, mais discipliné ; Mickey jubilé.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Clair de femme ; Au revoir, à lundi ; Melancoly Baby ; Passeur d'hommes ; Mickey jubilé ; l'Associé. — Marly : Passe ton bac d'abord.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : la Ballade des Dalton ; Piranhas
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Associé ; Prophecy ; Ouragan ; Bête, mais discipliné ; la Liberté sauvage.

RADIO-TÉLÉVISION

HOMMAGE A LORD MOUNTBATTEN SUR TF 1

En hommage à lord Mountbatten, TF 1 diffuse du mercredi 29 août au samedi 1er septembre une série d'émissions qui mettent en images les Mémoires de l'ancien vice-roi des Indes : mercredi, à 17 h. 45, « Un prince dans la marine » (1900-1935) ; jeudi, à 17 h. 40, « Sur tous les fronts » (1936-1945) ; vendredi à 17 h. 50, « le Dernier vice-roi » (1946-1948) et le samedi, à 17 h. 30, « Un Anglais d'aujourd'hui » (1949-1970).

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 29 AOUT

— *M. Jean-Pierre Soisson*, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, répond aux questions des auditeurs de France-Inter, à 19 h. 20, au cours de l'émission « Le téléphone sonne ».

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, présente les mesures économiques et sociales adoptées par le conseil des ministres, au cours du journal de 20 heures sur TF 1.

VU

Dépaysement

Est-ce la nostalgie des vacances, l'ennui de la rentrée ? En tout cas, chaque soir, c'est la bagarre pour arriver à regarder autre chose que le film à la télé. Mardi, on avait le choix entre l'Aiglon aux « Dossiers de l'écran » — ça bon, personne n'y tenait, — Gary Cooper, rendez-vous compte ! et Heinrich Böll, dont les Allemands ont adapté une de ses nouvelles au petit écran. Ce dernier, pour l'imposer, il a fallu employer la force et la menace. Grâce à quoi la salle commune s'est immédiatement vidée en signe de protestation dégoûtée.

Et puis, d'entendre à travers la cloison l'écho de ces voix d'enfants sans père — nous sommes au début des années 50, outre-Rhin, — ces deux gamins déboussolés, un peu paumés, deux copains dont les mères hésitent à se remarier, elles préfèrent garder leur pension de veuve de guerre, l'audience est revenue petit à petit, résignée, intriguée par une situation inconnue ou oubliée, une tranche de vie d'autrefois.

Hélas ! truffée sinon d'invraisemblances, au moins de surprises, soit dit en passant, on n'imaginait pas ces étalages de boustifaille dans tous les magasins, ni ces restaurants trois étoiles où s'empiffraient, dès cette époque, nos voraces voisins.

Reste qu'il faut féliciter les chaînes d'avoir bien voulu ouvrir, chaque semaine, nos lucarnes sur des horizons neufs : l'Angleterre, avec Stoppard ; au Canada, le drame du chômage ; des Etats-Unis, une histoire d'espionnage ; enfin, cette Maison sans gardien, ce télé-film allemand. Cette politique d'achat, il faudrait la poursuivre de façon plus systématique : il n'y a pas qu'en été qu'on aime se sentir dépaysé. Pourquoi ne pas nous faire voyager aussi un peu à l'occasion des vacances d'hiver ? Déjà récalcitrant, le public bouderait carrément, direz-vous ? Il s'y ferait, j'en suis persuadée. A condition qu'on lui montre des œuvres de qualité. Ce n'est pas ce qui manque à l'étranger.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 29 AOUT

CHAINE I : TF 1

17 h. 45, Série documentaire : Hommage à Lord Mountbatten (Un prince dans la marine, 1900-1935) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, L'histoire en jugement : le général MacArthur.

Que s'est-il passé en 1951 quand le président Truman a relevé le général MacArthur de son commandement en Extrême-Orient ? Avec les témoins, MM. Maurice Schumann, ancien ministre, J. Chauvel, ancien ambassadeur, E. Egberg, médecin ; et les jurés, MM. F. Gigon, N. Gun, B. Valery, journalistes, I. Kawaski, représentant japonais à l'ONU, et F. Lartéguy, écrivain.

22 h. 45, Documentaire : Histoire d'un livre (II. — Le destin). Réal. M.-C. Schaeffer.

Avant qu'un livre arrive entre les mains du lecteur, s'engage tout un processus de lancement. Ce sont ces aspects, d'ordre économique et sociologique, qui sont abordés ici.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : REMORQUES, de J. Grémillon (1939-1940), avec J. Gabin, M. Morgan, M. Renaud, F. Ledoux, J. Marchat, C. Blavette. (N. Rediffusion.)

En Bretagne, le capitaine d'un bateau de sauvetage, dont l'épouse, malade, voudrait qu'il renonce à son métier, rencontre une femme, venue de la mer, qui lui fait connaître la passion amoureuse.
Le réalisme quotidien, l'intimisme de Jean Grémillon dans un drame psychologique d'une humanité profonde.

22 h., Série documentaire : Sept jours en Perse (II. — Un palimpseste).

Hordes ou peuples, ethnies ou religions, les invasions ont déferlé sur l'Iran. Archéologie et histoire, architectures et ruines de la Perse : cette seconde émission, d'une série de huit — réalisée avant la chute de la dynastie Pahlavi, — est centrée autour des merveilles d'Ispahan-la-Magnifique.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Cheval, mon ami (Les carabinieri).

20 h. 30, FILM : UN CHATEAU EN ENFER, de S. Pollack (1969), avec B. Lancaster, P. O'Neal, J.-P. Aumont, P. Falk, A. Heeren, S. Wilson. (Rediffusion.)

Pendant l'hiver 1944, un major américain et ses hommes prennent leurs quartiers dans un château historique. Le propriétaire, qui souffre de ne pas avoir d'enfant, encourage la liaison de sa femme avec l'officier.
Parabole sur la guerre, aux frontières de l'insolite. Ce film déconcerte souvent. La bataille finale est superbement dramatique.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mini-passeport » de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;
20 h., Au Festival d'Avignon : « le Cirque impérial » par le Centre dramatique de La Courneuve ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;
20 h. 5, Festival de Salzbourg : « Aïda » (Verdi), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karajan, avec M. Freni, M. Horne, J. Carreras ;
23 h., Ouvert la nuit : La musique sous la IVe République (F. Schmitt) ; 1 h., La Méditerranée.

JEUDI 30 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Objectif santé : les erreurs culinaires ; 13 h. 40, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 35, Vic le Viking ; 15 h., Acilion et sa bande ; 16 h. 25, Les grandes expositions ; 17 h., La dame de l'Orient : Oum Kalsoum.

17 h. 40, Série documentaire : Hommage à Lord Mountbatten (Sur tous les fronts, 1936-1945) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Miss.
21 h. 30, Reportage : La guerre des profondeurs, de T. Mangold.

La guerre des profondeurs, c'est la lutte féroce et secrète des forces navales de l'OTAN contre les sous-marins soviétiques sous tous les océans du globe. Tom Mangold et John Penycate ont interrogé différents acteurs de cette lutte très spéciale. Un reportage de la B.B.C.

22 h. 30, Caméra Je : L'hypothèse du tableau volé, de R. Ruiz (1978), avec J. Rougeul, G. Gascon, C. Palay, A. Comte, J. Narboni, C. Broutin. (N.)

Un collectionneur de peinture analyse l'univers secret des toiles d'un peintre « pompier » et échafaude une hypothèse pour relier ces toiles à une autre dont il ignore tout et qui a été volée autrefois.
Sur des thèmes de Pierre Klossowski, un jeu intellectuel et ésotérique, une réflexion sur les structures cinématographiques.

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h., Série : Drôles de dames (Week-end tourmenté) ; 15 h. 50, Documentaire : C'est nous (la Pologne) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier : Lorsque les techniciens font le programme.

Comme chaque année, Jacques Chancel propose une émission spéciale. L'équipe du « Grand Echiquier » a choisi cette fois les artistes qui sont invités. On verra donc Montserrat Caballé, le pianiste Mark Seltzer, Georges Brassens et Maxime Leforestier, Yehudi Menuhin, Quilapayun, l'Orchestre philharmonique de Berlin, Francis Huster, Raymond Devos, Barbara, Jessye Norman, et d'autres...

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Cheval, mon ami (Les cavaliers du Caucase).

20 h. 30, FILM : MANON, de H.-G. Clouzot (1948), avec C. Aubry, M. Auclair, S. Reggiani, G. Dorziat, R. Souplex, H. Vilbert, R. Dalban. (N.).

Dans le Paris d'après la Libération, les amours tumultueuses d'un jeune homme faible et d'une fille qui aiment trop l'argent et le plaisir, mène son amant à la déchéance.
Transposition moderne de « Manon Lescaut » de l'abbé Prévost. Peinture très noire d'une société désaxée, de personnages livrés à leurs instincts.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Insomnie et hypersomnie ; à 8 h. 32, Histoire de maudits : les cagots ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag à Guy des Cars : « La femme qui en savait trop » ; 11 h. 2, Evolution musique : Erudits au Brésil (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Châtenois ; 14 h., Un livre, des voix : « La source perdue », de M.-J. Neuville ; 14 h. 42, Départementale : la forêt ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mini-passeport », de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., Nouveau répertoire : « le Palais d'hiver », de Rezvani ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Des notes sur la guitare ; 9 h. 35, Estivales : les grands orchestres de l'année ; 10 h. 30, Musique tchèque ; 12 h., Les vacances du musicien : Telemann, Mozart ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Liszt ;

14 h., Estivales... Francis Poulenc ; 16 h., Boulez joue Schoenberg ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;
20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg : « Trois pièces pour piano » (Schubert), « Chants de l'aube » (Schumann), par le pianiste M. Pollini ;
23 h., Ouvert la nuit : la musique sous la IVe République (F. Gulda) ; 1 h., La Méditerranée.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

UN INGENIEUR, MAIS AUSSI UN COMMERCANT ...

Vous avez déjà acquis depuis quelques années, environ cinq, un diplôme d'ingénieur d'une Grande Ecole.

Vous vous êtes ensuite tourné vers le commerce. Vendre des biens d'équipements industriels dans les domaines de l'électronique, des Télécommunications, vous a toujours passionné.

Vous aimez et connaissez bien ce milieu, ainsi que le niveau et l'importance des affaires que l'on y traite.

Nous aimerions vous faire connaître notre équipe, notre société, multinationale américaine qui progresse à un rythme soutenu de + 25% par an.

Nous travaillons beaucoup en France mais aussi à l'étranger. Il faudra donc utiliser très souvent la langue anglaise que vous parlez évidemment de façon courante.

Enfin, vous avez profité de vos vacances pour faire le point de votre situation présente : reparlons-en ensemble.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4199 à Michel GARNIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ORGANISME DE FORMATION

Créneaux : techniques de communication et de vente; interventions psycho-sociales; économie...

conseil en formation

En liaison étroite avec l'équipe de formateurs, il (ou elle) se verra confier le développement commercial de notre organisation : prospection et suivi des clients, recherche et définition des besoins.

Conditions requises :
- *un diplôme d'études supérieures (des bases en psychologie du travail seraient appréciées),*
- *une bonne connaissance des problèmes de formation dans l'entreprise,*
- *une première expérience du conseil en formation.*

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 614 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

A. GARBARINI S.A.

ENTREPRISE FRANCAISE LEADER DE LA REGULATION DE TRAFIC recherche

Comptables-gestion.
pour établissement prix de revient

Comptables administrat.
pour gestion de marchés, établissement formules de révision.

Comptables 1er échelon
pour contrôle factures achat et gestion stocks.

Agents approvision.
ayant connaissances très approfondies sur électromécanique, électronique.

Dessinateur-projeteur 1
pouvant être CHEF DE GROUPE de bureau d'études. Connaissances mécanique, électricité, câblage, électronique.

AT3 Electroniciens
expérimentés pour mise au point fabrication d'automatismes incorporant des microprocessor.

Nous vous offrons : • une situation stable • un salaire intéressant • des avant. sociaux. • Possibilité de promotion.

Si vous êtes intéressé, écrivez en envoy. C.V. et prét. à Sce Personnel A. GARBARINI 48/54, rue du Mans 92 COURBEVOIE

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Important bureau d'études à vocation internationale (Société française parapublique) recherche un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN T.P.

Cet ingénieur est nécessairement diplômé et parle couramment l'espagnol. Il lui sera confié des responsabilités dans le cadre de l'assistance technique auprès de l'Administration d'un pays d'Amérique latine. Son expérience professionnelle (d'une dizaine d'années) recouvre notamment la gestion d'importants parcs de matériels de Travaux Publics.
Merci de prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V.) et indiquer rémunération actuelle en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 1.479 à MÉDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS q. tr.

Sté Commerce International recherche pour le SUD-EST ASIATIQUE

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience souhaitée.
Parfaite connaissance de L'ANGLAIS indispensable.
Ecrire avec C.V. manuscrit + photo au nº 600.450 à HAVAS CONTACT, 49, rue Herriot, 69002 Lyon.

RÉGIONALES

Impte Société Française rech.

INGÉNIEUR ORGANISAT. ADMINISTRAT.

Formation universitaire, langue anglais. Age min 30 ans. Exp. organisation circuits administratifs, études documents et postes dans le cadre d'une implantation informatique en entreprise industrielle.
Rémunération 120 à 150.000 F selon expérience.
Env. C.V. et photo ss réf. 1928 à SWEERTS, B.P. 269 75424 Paris Cedex 09 q. tr.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

MATRA

recherche pour des bancs de maintenance automatique

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

— Poste A :
— Il est responsable de la définition et de l'étude de sous-ensembles de bancs de test automatique à base de calculateur.
— Le poste concerne un ingénieur grande école de formation E.S.E. - E.N.S.I. - ayant de l'ordre de 4 ans d'expérience dans un domaine similaire.

— Poste B :
— Il est chargé de la définition de l'évolution technique (matériel et logiciel d'application) de bancs de test automatique et de leur support en fonction des matériels testés.
— Il assure également le suivi de production de ces matériels.
— Il convient pour ce poste d'avoir une formation de base électronique et une expérience de 5 ans environ dans une fonction analogue.
— Connaissance de l'anglais.

Ces 2 postes impliquent des contacts suivis avec les clients et notamment des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger.

INGENIEUR D'AFFAIRES

— Il est chargé de coordonner les fournisseurs dans le cadre du développement de systèmes de tests.
— Ce poste nécessite une formation Grande Ecole (E.S.E. - E.N.S.I.) et une expérience de tests automatiques ou dans un domaine analogue.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant le poste choisi sous Nº NK 485 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

ELECTRO CALCUL

a multiplié par 20 son CA en 5 ans
Pour compléter notre force de vente
NOUS RECHERCHONS

2 CHEFS DES VENTES

Ils auront pour mission de promouvoir exclusivement aux revendeurs, notre gamme de calculatrices et caisses enregistreuses électroniques.

Résidence souhaitée
1) PARIS POUR REGION PARISIENNE 75.77.78.91.92.93.94.95.
2) ROUEN OU PARIS POUR NORD-OUEST 02.14.27.28.50.59.60.61.62 76.80

NOUS DEMANDONS
- Plus de 25 ans
- Formation technique ou commerciale, ingénieur souhaité
- Anglais apprécié
- Expérience à un poste similaire indispensable, prouvant que vous êtes un bon vendeur et un organisateur confirmé
- Rapidement disponible.

NOUS OFFRONS
- Situation stable et évolutive
- Position cadre
- Rémunération : 58.500F minimum garanti à 80.000F et plus première année, + frais professionnels + voiture de fonction
Promotion rapide pour candidat de valeur
5 semaines de congés.

Ecrire personnellement à Jean-Michel ELOY, Directeur commercial, ELECTRO CALCUL, 33 Rue Borde 13008 MARSEILLE.
Lettre manuscrite - cv - photo récente - rémunération des 6 derniers mois - photocopies de vos diplômes.
discrétion assurée.

COMMISSIONNAIRE AGREE recherche

JEUNES COMMERCIAUX

- Dynamiques, ambitieux
- excellente présentation

pour contact clientèle haut niveau.
Rémunération en fonction des résultats
Téléphoner Mme Haemmerli 359.88.20.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

proche banlieue Paris-Ouest recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour laboratoire d'études

Adresser C.V. détaillé sous nº 748 à CERME .B.P. 29 - 92370 CHAVILLE.

Une compagnie d'assurances spécialisée et de taille moyenne réorganise sa fonction informatique autour d'un CII-HB 6420. Sa Direction cherche pour Paris-Centre

un analyste

qui va opérer au sein d'une petite équipe efficace, avec des chances de promotion intéressantes. Mais nous demandons une expérience de l'assurance et que vous soyez libre rapidement. Age indifférent.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3618 LM) "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE – 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 22265 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Important Groupe électronique

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité (Télécommunications ou opto-électronique) et d'une clientèle bien déterminée.
— Formation Grande Ecole Electronique.
— Anglais courant indispensable. 3e langue souhaitée.
— Expérience de quelques années en électronique professionnelle.
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. man., photo (retournée) et prét. nº 22.274 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui tr.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MEAUX recherche pour ses bureaux de MARNE LA VALLEE

UN ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE

Mission :
- Accueillir les industriels, détecter et analyser leurs besoins et y apporter des solutions.
- Assurer les relations avec les organismes publics en place.
- Gérer les services nouvellement implantés.

Profil du candidat recherché :
- 28 ans minimum
- Connaissances générales de niveau supérieur notamment en gestion, commerce extérieur et notions dans le domaine technique.
- Expérience de 2 à 3 ans dans l'industrie indispensable.
- De réelles aptitudes au contact et le sens de l'initiative.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 669 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE recherche

INGÉNIEURS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES *exclusivement* (ENST, ESE, ECP et GRENOBLE)
Débutants ou 1 ou 2 ans d'expérience.

Pour études et développement physique électronique hyperfréquence

Adr. C.V. manuscrit, photo (retournée) Nº 22.261 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er) q. tr.

Importante Société d'Ingénierie
Recherche pour participer au sein de son Service Formation à la préparation et au suivi du travail d'équipes de formation dans les pays en voie de développement :

INGENIEUR grande école

Possédant une expérience d'exploitant d'un secteur de production ou d'entretien dans l'industrie Sidérurgique.
Une expérience même courte de la formation serait appréciée. Anglais exigé.
Poste à pourvoir à Paris impliquant de fréquents déplacements de courte et moyenne durée à l'étranger.
Adresser C.V. + photo sous référence M 2153 à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris.
qui transmettra

Important Service Informatique recherche dans le cadre de son expansion

responsable d'application (réf. 8615)

3 analystes programmeurs (réf. 8616)

Cobol, PL1, connaissance mini souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prét. en précisant la référence du poste à I.C.M. 83 r. de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

Se/dap

S.S.C.I.

en pleine expansion
RECHERCHE

4 Ingénieurs Analystes

confirmés

Langages **COBOL-ASSEMBLEUR**

Développement d'applications de Gestion.

Responsabilité équipe de Programmeurs.

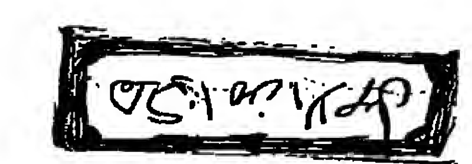
Envoyer CV, photo, prétentions à
SEDAP - Tour Gamma D
197, rue de Bercy 75012 PARIS.

Nous sommes une P.M.E. en développement spécialisée dans la distribution des matériaux de construction et recherchons pour TRAPPES

UN COMPTABLE CONFIRMÉ

le candidat doit avoir une formation DECS ou équivalent et justifier d'une expérience pratique réussie.

Merci d'adresser lettre + C.V. et appointements souhaités à VOITURIEZ S.A., B.P. 26, 60301 Senlis.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Société Métallurgique
quartier ÉTOILE
C.A. 400 Millions charge
Cii HONEYWELL BULL
de recruter

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
confirmé

âgé de 30 ans environ, il aura acquis une expérience de plusieurs années afin de seconder le Chef de Service et assurer l'encadrement d'une petite équipe.

Outre la maintenance des applications en cours (sur Cii HB 61/58), ses fonctions couvriront la participation aux études relatives à un futur changement de matériel.
Il devra également superviser l'exploitation.

La pratique du Cobol est indispensable.
Des connaissances en télétraitement seront appréciées.

Adresser c.v. et prétentions sous Réf. 40 M à :
ACLES 1 F 103
Cii HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS Cedex 20

HAVAS CONTACT

acles

CABINET D'AUDIT

recherche
RAPIDEMENT

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

possédant :
— expérience de 2 ou 3 ans en matière de révision ;
— formation supérieure et au moins le DECS ;
— bonne connaissance d'une des langues suivantes : Anglais, Allemand, Espagnol et Italien.

NOUS PROPOSONS :
— l'accès à des techniques avancées ;
— des missions variées ;
— une formation interne continue et approfondie ;
— une situation d'avenir pour des candidats compétents et dynamiques.

Adresser curriculum vitae, photo et prét. à
G.D.V. 114, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

DIRECTEUR - GERANT
90.000+
SOCIETE DE DISTRIBUTION - BIENS INDUSTRIELS

Une société espagnole fabriquant de l'équipement de second œuvre crée en banlieue Parisienne une filiale chargée de distribuer ses produits. Elle recherche son Directeur pour lui confier la responsabilité commerciale, administrative et comptable ainsi que la supervision du personnel de dépôt et de vente, dans le cadre d'une politique définie par le siège.

Bonnes connaissances comptables et expérience de la gestion d'entrepôt exigées. Contrat à durée déterminée renouvelable. Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous réf. F 80 M au

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TERTIAIRE
recherche pour ses activités industrielles dans la région parisienne

Un Ingénieur Arts et Métiers

5 ans d'expérience en fabrication mécanique dans le secteur aéronautique
● Anglais indispensable.
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. HOND mentionnée sur enveloppe à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

LE CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

favorise par ses concours à moyen et long terme
LE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
pour renforcer ses EQUIPES REGIONALES,
il recherche pour
LYON, METZ, LILLE et PARIS

DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

— Formation Ecole Supérieure de commerce ou équivalent, option finance, comptabilité ;
— Profil commercial.
Ils seront chargés sur leur secteur (un ou deux départements) de la prospection des entreprises industrielles, de la constitution des dossiers de crédit, en relation avec les banques et autres prescripteurs.
La formation de base dure trois mois, elle commencera début octobre.

Envoyer C.V., photo (retournée) et prétentions en précisant la région choisie, sous référ. DC au Service du Personnel Chci, 78, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e).

REVUE PROFESSIONNELLE
recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Sa mission :
— Seconder la secrétaire gle de rédact. ds : rewriting, prép. textes, titrages, chapeaux, contacts av. les corresp. pour information compl., relecture et correct. d'épreuves, travail avec le maquettiste ;
— Assurer (1/5 de son temps) m an i festations extérieures, enquêtes et reportages.
Le poste conviendrait à élément jeune, 2 ou 3 ans d'expérience, intéressé par probl. économiq. Disponible très rapidement. Format. droit ou sc. po appréc.
Env. lettre manusc., C.V., photo et prétent., à CONVERGENCE, 14, rue Chaptal, 92309 Levallois

Importante Société Electronique, banlieue Sud Paris recherche
2 TECHNICO-CCIAUX
pour vente de composants électroniques (1 sédentaire et 1 itinérant). Adresser lettre, C.V. et prét., à n° 5.162, Publicités Réunies 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

C.F.A. recherche
PROFESSEURS DE CALCUL
A TEMPS PARTIEL
Ayant déjà enseigné. (niveau CAP, B.P.)
Téléphoner : 607-02-16 - 202-13-78 - 202-60-39.

SOCIETE D'EDITION SCIENTIFIQUE, Paris-16e, rech. pr Diffusion universitaire, J. H. 25 a. min, form. DEUG, poste exige le sens de l'organisation et le goût des contacts. Fréquents déplacem. en province, poste d'avenir pour candidat dynamique. Libre immédiat., formation assurée. Ecr. avec C.V. détaillé, prét. et photo (retournée) à Melle STREIT, 10, r. P.-Borghèse, 92200 NEUILLY.

IMPORTANTE SOCIETE de travail temporaire recrute EN FIXE
TECHNICO-COMMERCIAUX AGTS de Recrutement
sur Paris et région parisienne.
Ecrire avec C.V. et prétentions ss n° 53.198 à RUSH Publicité, 84, rue Hauteville, 75010 PARIS.

LABORATOIRES DE MARCOUSSIS
CENTRE DE RECHERCHES DE LA C.G.E.
Recrutent
INGÉNIEUR
FORMAT. CENTRALE, MINES E.P.F.
orientation physico-chimie (thermodynamique et électricité) aptitude à analyse mathématique et logique. Expér. souhaitée en utilisation de l'informatique pr évaluations techniques et économiques.
Adr. ss référ. « EC » lettre manuscrite + C.V. détaillé. Précisant domaine d'expérience + prétentions au service du personnel route de NOZAY, 91460 MARCOUSSIS.

INFORMATIS
Sté d'engineering de système en informatique pour renforcer sa direction technique : logiciel de base, système temps réel. Automatisme et systèmes d'armes :
INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 15/125, PDP, 11 SOLAR
INGÉNIEURS MICROS
INTEL ZILOG en LOGICIELS Import. possibilités d'évolution. 26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

URGENT
CHEF DE GROUPE ALIMENTATION
ou
CHEF DE SUPERMARCHÉ
Confirmé et dynamique. Possédant sérieuses références pour proche banl. Est. Ecrire N° 5.159, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE (quartier La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE de GESTION
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DUT ou équivalent.
Ecrire M. CHARPENTIER, Boîte postale 97, 92405 Courbevoie Cedex.

Etablissement public Porte de Versailles rech.
CORRESPONDANT (F)
D'ETUDES titulaire diplôme fin de second cycle.
Solides connaissances en informatique, pour seconder chef de service et encadrer préparatrices de dossiers. C.V., photo, prét. n° 72.855 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES qui transm.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES recherche
COMPTABLES 2e échelon
et
CHEF DE GROUPE
en comptabilité générale.
Lieu de travail prox. Porte de Saint-Ouen.
Ecr. avec C.V. et prétentions sous n° 53.200 à RUSH Publicité 84 r. Hauteville, 75010 PARIS.

Société d'Editions Techniques jeune, dynamiq. et en expansion recherche
HOMME DE MARKETING/VENTE
Pour développer ses ventes au niveau français et européen. Formation : Ecole commerciale préférée, force de conviction et esprit d'initiative. Parfaitement bilingue français-anglais. Expérience 1 à 2 ans fonction similaire. Rémunération : fixe important + intéressement.
Ecr. : SYBEX, 18, rue Planchat 75020 Paris

Entreprise MONTREUIL (près METRO) recherche
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
Titulaires BTS, DUT ou équivalent pour travaux en hyperfréquence
Ecr. avec C.V. à M. Guldevaux, Thomson C.F.F., 33, avenue Faidherbe, 93100 Montreuil ou tél. pour R.-V. : 858-90-65.

Grande Revue Internationale d'Art, recherche maquettiste confirmé (e), anglais, français courant indispensable. Ecr. REGIE-PRESSE n° 262 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROFESSEURS ANGLAIS EXPERIMENTES langue maternelle. Adr. C.V. à n° 22.397, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

Revue de documentation pratique rech. une employée pour répondre aux demandes de renseignements téléph. et écrits de ses abonnés. Dactylographie indispensable. Age min. 35 a. Env. prét. et C.V. à S.O.D.E.R. Mme Laffond, 112, rue de Richelieu, 75002 Paris.

secrétaires

Société Américaine distribuant matériel dentaire de précision recherche de toute urgence pour le 15e arrondt.
SECRETAIRE DE DIRECTION
— Organisation des cours et des congrès.
— Accueil clientèle.
— Prise commandes téléphoniques.
— Anglais et sténo souhaités.
— Bonne présentation et expérience requise.
Ecr. avec C.V. et photo (impératif) à N° 31.146 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

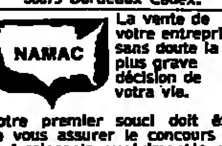
P.M.E. LE VESINET
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACT.
confirmée, aimant contact, bonne prés. Env. C.V., à R 942 DEER, 72, boul. Sébastopol, 75003 PARIS, qui transmettra.

Société Prestataire de Services recherche
SECRÉTAIRE
Libre immédiatement, place stable, bon salaire. Ecrire exclusivement avec C.V. Ets Roger MARTINET, 66, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris.

capitaux ou proposit. com.

CHAMPAGNE
Société américaine a besoin d'importantes quantités de champagne à bas prix sur une base légale. Nous pouvons acheter produit de second choix ou lots en surplus. Répondre de suite à : WEFT INDUSTRIES 368 Broadway, NEW-YORK, N.Y. 10013 Tél. (212) 267-0320. Telex : 2359 36.

Chaine Matrimoniale cherche concessionnaire pour Paris. Affaire existante à développer. Ecr. K 9469 ag. Havas, 33075 Bordeaux Cedex.



La vente de votre entreprise sans doute la plus grave décision de votre vie.
Votre premier souci doit être de vous assurer le concours de professionnels expérimentés des ventes, fusions, cessions et négociations. L'Association Nationale des Conseils en Fusions et Acquisitions (NAMAC) vous offre aux Etats-Unis, au Canada et en Europe, 47 firmes membres qui vous présentent avec la discrétion nécessaire des acquéreurs sélectionnés. Pour connaître le plus proche professionnel NAMAC, écrire à : NAMAC, 4255 LBJ Freeway, Dallas, Texas 75234 (Etats-Unis)

formation profession.

FORMATION SPÉCIALISÉE EN INFORMATIQUE
STAGES HAUT NIVEAU
CREDITS SUR ETUDES
TÉL. : 355-95-96

Importante sté Electronique banlieue Sud Paris recherche
1 TECHNICO-COMMERCIAL
pour vente de terminaux informatiques. Pratique de l'anglais souhaitée lu, indisp. Adres. lettre C.V. et prét. à N° 5.161 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

MINISTERE JUSTICE recherche
INFORMATICIENS
Ingénieurs d'application et programmeurs (confirmés ou débutants).
Ecrire à C.T.I., 5, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes : consultez la revue FRANCE-CARRIERES (D 18) B.P. 402-09 Paris (documentation gratuite s/demande).

Ecole de Formation Permanente recherche ENSEIGNANTS ET DIPLOMES ENSEIGN. SUP. toutes matières. Ecrire à I.N.S.P., 54, rue Daguerre, 75014 PARIS.

information divers

Stage façonnage bijoux (techniques de base, brasage, sertir clos et à griffes, finition, etc.). Du 3 au 14 septembre. GARBE Daniel, 16, passage des Soupirs, 75020 Paris. Tél. : 797-58-86.

travail à domicile

Demande
Ferais tous travaux dactylographiques à domicile. Tél. : 642-96-49.

travaux à façon

Demande
ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

cours et leçons

Désire prendre cours phys.-chimie, niv. math. sup. Urgent Tél. à KAPLOUN : 209-24-99.

occasions

A SAISIR
pour achalandage rentrée pianos droits et à queue neufs et occasions, très récents, avec tous crédits garantie service après-vente et livraison. DANIEL MAGNE PIANOS, 50, r. de Rome, Paris-8e. Tél. : 522-21-74.

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique gros stock. Belle qualité. 757-19-19.

automobiles

vente

– de 5 C.V.
A vendre 2 CV 6, juin 1974, 76.000 km, première main, bon état. Prix : 7.000 F. Tél. heures repas : 598-08-67.

5 à 7 C.V.
A vdre VW POLO 5 CV, 19.000 km, janvier 79, auto-radio 19.500 F. Tél. : 642-96-49.

8 à 11 C.V.
Vds Triumph 1500, 75, rouge, capote nve, mot. neuf (facture) bon ét., pn. 20.000 km. 11.000 F. possib. créd. 8.500 F. M. SION. Tél. 261-56-72, poste 3665.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

demandes d'emploi

JOURNALISTE PROFESSIONNEL
recherche
Conception et réalisation de journal d'entreprise ou de bulletin municipal.
Rédaction de documents d'information interne.
Préparation de manuscrits et suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers.
Organisation de réunions de presse et d'opérations « porte ouverte ».
Ecrire sous N° TO 15055 M. à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Comptable Hme, B.P. Bilan, déclarations, rech. emploi à temps partiel. 063-01-32.

J.H., 22 a., cél., lib. O.M., permis VL, bac F3, parl. angl., exp. 2 a. 1/2 For. pét. on shore at off shore à l'étr. ch. empl. d'aven. à l'étr. de préf. Lib. ste. Ecr. n° 1.239 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

Secrétaire, 40 a., réf. 1er ordre. Exc. présent.; sténodact. rapide sach. rédiger. Goût des chiffres ch. mi-tps ou remplacement. Ecr. n° 6.084 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

CHEF COMPTABLE, 41 ans, form. cab., dynam., bne prés., animat., contrôle, organisation, informat., finance, législation, gestion personnel ch. poste Directeur administ. financier. Ecr. n° 6.083 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J.H. 27 a., géographe-urbaniste de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, diplômé de sciences po Paris, expér. depuis 3 ans en France et étranger, envisage ttes proposit. emploi salarié y compris temps partiel et contrat à durée limitée. Tél. M. CANEL : 071-40-42.

L'immobilier

appartem. vente

3e arrdt.
MARAIS Immeuble terminé HOTEL CLASSE du studio au 5 pièces, duplex terrasse jard., park.
LE PARC ROYAL
16, rue du Parc-Royal. 278-14-52.

6e arrdt.
RUE DE SEINE
Ravissante Maison 180 m2, 4 chbres, calme. Bon état. PRINCIP. 225-46-62.

10e arrdt.
PANORAMIQUE. Séj. dble + chbre. Terrasse. Tt conft. Dans imm. récent pierre de t. 350.000 F. 585-41-28.
Lafayette ds bel imm. P. de T. 6e ét., asc., soleil, beau studio à rénover. Exception. 878-41-65.

13e arrdt.
RUE BOBILLOT
dans imm. brique pierre de t., 2 P. ENTIEREMENT RENOVE 280.000 F. 522-95-20.

14e arrdt.
PERNETY. Imm. Pierre de T. 2 pces à refaire, poss. s. bns, rez-ch. s/gde cour claire. 40 m2. Tél. 522-58-10.

15e arrdt.
CONVENTION Immeuble tt confort Agr. 4 p., c. s. de bs, wc, balc. Prix 680.000 F. - 734-86-17.

16e arrdt.
Rue Erlanger, ent. C. stud., s. bns., 3e asc. 300.000 F. BOURDIN, 17290 CIRE.
ETOILE (proximité) 2 appartements communicants à vdre ens. ou séparés, 160 et 80 m2, tt cft., décorés, 5e asc. Tél. jeudi et vendr. 17 à 20 h. : 727-85-82.
EXCEPTIONNEL SUR BOIS
7 PIÈCES, 487 M2
Serge REGNIER. 557-32-13.

17e arrdt.
S.F.P.G.I. (groupe Suez) vd
AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel imm. 1920 restauré. 3 PIECES A 5 PIECES. 105 A 145 M2. Tél. 755-98-57.

18e arrdt.
Cœur MONTMARTRE, Maison 7 P., jardin, calme, soleil, parking. Tél. : 264-40-80.

19e arrdt.
LAUMIERE. Bon immeuble ravalé, 3e ét. s/rue, 3 P. cuis., w.-c., gd bains moderne, chauf. Prix 190.000 F, créd. 80 %. Voir pptaire mercredi, jeudi de 14 h. 30 à 19 h., 104, r. MEAUX

20e arrdt.
GAMBETTA-PELLEPORT Hôpital Tenon dernier ét., asc., séj., salon, terr., 2 ch. cuis., park. 525.000 F. 346-63-85.

94 Val-de-Marne
JOINVILLE près R.E.R. 4e et dernier ét., asc., beau 6 P., cuis., 2 bains, 2 w.-c. dressing, balc., terrasse, box. 660.000 F. 345-82-72.

95 - Val-d'Oise
SAINT-GRATIEN centre, superbe F 5, balc. SUD. 320.000 F. Poss. gros crédit. TAUX EXCEPT. Tél. 989-31-74.

Province
IDEAL PLACEMENT OU PIED-A-TERRE
AIX-EN-PROVENCE
15 km centre, 10 mn par autoroute direction Nice, studios et petits appartements en l'état ou à aménager
A PARTIR DE
30.000 F
Affaires exceptionnelles à saisir très rapidement. Pour renseignements et R.-vs. CATRY. Tél. 16 (91) 54-92-93, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

Part. vds appart. tt cft. ds résid. stdg, proxim. forêt, secteur très calme, ski rand. et alpin, tennis privé, lac, sports nautiques. LES ROUSSES (Jura) Très bon placement. S'adr. M. GLOTIN, 6, A. rue des Jardins, 25000 BESANÇON.

appartem. achat

COTIMO. 783-62-74 rech. pr clients sérieux STUDIO à 5 P. ds bon imm. **RIVE GAUCHE**

villégiatures

VACANCES à la SEMAINE
QUELQUES DISPONIBILITES
AOUT, SEPTEMBRE
L.I.T. (67) 56-52-92 (67) 56-67-11
34280 LA GRANDE-MOTTE

locations non meublées Offre

Paris
Très grand standing 5 P. tt cft., balcon 150 m2. 4.850 F ch. comprises. Sur place, mercredi, jeudi de 14 à 18 h., 2, rue Turgot, 5e étage, asc.

Région parisienne
NEUILLY 59, av. du Roule, 3e asc., bon 5 P., bourgeois, soleil. 4.500 F + charges. Visite jeudi de 17 à 19 heures.

Etranger
ALGER, loue à sté 2 P., cuis., s. de bs, entrée, tél. 50 m mer. Reprise justifiée. Loyer à fixer. Tél. le matin à Paris : 259-52-07

locations non meublées Demande

Paris
Part. ch. appart. 1 ou 2 P. proche gare Meudon S.N.C.F. Montparnasse. Calme indisp. Tél. entre 17 et 20 h. 707-89-22.

Région parisienne
Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris
OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apparts de standg 4 P. et plus. 285-11-08.

Région parisienne
Recherche très urgent villa ou appart. à St-Cloud (ou proche) 4 à 5 P., très bon standing pour 6 mois. Tél. : 271-35-87.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies près gde surface alimentaire. Bail commercial, sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE. Tél. : (61) 21-18-20, (61) 23-49-19.

bureaux

SOCIETE de 1re Plan obligée de transférer son siège social recherche d'urgence environ 1.300 m2 bureaux. Préf. immeuble en ppté. Autres solutions à étudier secteur résidentiel affaires. Ecrire n° 72.415 I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e.

PONT NEUILLY
Face SEINE
Bureaux grand standing
152 m2 tout équipés.
ETRESA. 776-07-30 776-41-41

pavillons

LILAS. 100 M métro, Pav., séj., 2 chbres, tt cft. Jardin. Calme. Soleil. UNIQUE. 270.000 F. 585-41-28.

410.000 F ANTONY
Près métro Fontaine-Michalon sur 325 m2 jard., comp. entrée, séj. avec cheminée, cuis., w.-c., 3 chbres, tt conft., garage. Me voir les 29-30 et 31, de 10 h. à 18 h., 14, rue du Professeur-Einstein.

CHOISY-LE-ROI
Dans quartier pavillonnaire, pavillon bon état, séjour double + 5 chbres, tt confort, chauff. sous-sol, aménagé, jardin. Sur place jeudi 30, [illegible] 31 : 65, rue [illegible]

maisons de campagne

Sud Ardèche, vieille maison pierre avec terrain, rivière, soleil, vue. Tél. (91) 73-07-55.

A 45 mn Nord Montpellier, région Le Vigan (Gard) Mas cévenol en pierres pays. 200 m2 surf. habit. sur cave voûtée. Nomb. dépend. Terrain attenant 5.000 m2 boisé, descendant jusqu'à l'Hérault. Vue panoramique. Affaire rare. Prix 260.000 F avec 55.000 cpt. Solde crédit possible. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants : (66) 22-20-92.

Htes-Alpes, à 10 km Sisteron, ds village ts commerces, mais. 3 pces, poutres, chemin., grange bergerie gros-œuvre b. état, intérieur à restaurer. Poss. faire terrasse. Prix : 95.000 F.

Sur Drôme limite Htes-Alpes, ds hameau à 800 m alt., gde bergerie pierres pays, avec grange, au 1er étage à aménag. en habitation. 2.300 m2 prairie av. noyers, site except., belle vue. Prix : 180.000 F. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants : (91) 65-15-87.

immeubles

TOLBIAC-CHOISY en totalité 2 bâtiments R. + 3 20 locataires, loi 48. 766-50-45.

villas

PRES LYCEE **ENGHIEN** SAINT-GRATIEN Belle villa confort., séj. en L + 4 ch., calme et très résident. Dble garage. Jardin. 989-31-74.

LE VESINET 15' R.E.R.
VILLA ANGLO-NORMANDE sur 1.000 m2 de jardin boisé, séjour, 40 m2, 3 chbres, 2 bains, cuis. équip. Affaire intéressante Agence Mairie - 976-52-52

PROVENCE SUD LUBERON
VILLA neuve de caractère, gd séj., 3 ch., 2 s. de bs, bel. cuis., gar., terrasse. Finitions soignées B. terrain 1.800 m2. 600.000 F. Agce CATIER - 84360 LAURIS Tél. (90) 68-03-46

LE VESINET Très résidentiel
600 m R.E.R., tous commerces Propriété mod., récept. 80 m2, 5 chbres, 3 bains, log. serv., beau jard., piscine, chauffage. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CROISSY-SUR-SEINE
Mais. nve (1973), récept. 50 m2, bureau, 4 chbres, 2 bains, gar. 2 voit., jardin 780 m2, 950.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

chalets

MÉTABIEF (25 DOUBS)
STATION HIVERNALE ESTIVALE 1.000/1.450 m
A vendre
— Très beau chalet sur 4.300 m2 terrain au pied des pistes de ski, vue imprenable. Prix : 900.000 F.
— Appartement 3e ét., type F 1 45 m2 + balcon, tennis et piscine privés. Prix : 175.000 F.
CABINET FAGOT 18, rue de Besançon, 25300 PONTARLIER Tél. (81) 39-17-95 ou 39-18-61

fermettes

NORD ALLIER
Gde fermette en tr. bon ét. de G.O. 2 P. rustiq., cheminée pierre, pout. apparr., grenier, facilement aménageab., grange four à pain. Dépend. non atten. + 150 m2 de dépend. atten., terr. atten 2.000 m2. E. et El. sur place.
PRIX : 89.000 F.
Crédit 90 %. PROGECO, 11, av. Sinturel, 03-ST-POURÇAIN-S-SIOULE. Tél. (16-70) 45-30-68. FERME LE LUNDI.

propriétés

FERMETTE à restaurer grange attenante 17 ha. 300.000 F.

PETITE FERME dépend. très bonne terre, 7 ha. Px. 370.000 F

MAISON 6 P., s. de bns., cuis., w.-c., cft. ss-sol, garage, terrain 2.000 m. Prix : 450.000 F.

Agence du Vignal, Mme Juillard 24510 Saint-Alvère. Tél. (53) 61-70-04.

En plein cœur de Vaucluse. Situation exceptionnelle. TRES BEAU MAS PROVENÇAL 700 m2 de surface habitable, 2 hectares de terrain aménagé. Prix justifié. Ecr. N° 263 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vieille maison Pierre Caractère, caves voûtées, grotte, terrain. 420.000 F. VAYSSIE 82130 LAFRANÇAISE.

Part. vd à St-Paul-de-Vence, superbe affaire sur terrain 4.100 m2, belle vue mer. Surf. bâtie import. sur emplacem. exception. A usage habitation ou commerce (galerie, antiq., restaurant) ou ensemble. Prix intéri. Tél. 32-92-41 (11 à 12 h. 30 et 15 à 19 h. Sauf mardi).

Jolie maisonnette 100 km Paris, rég. GOURNAY-EN-BRAY, tt [illegible], 2 chbres, couverture chaume. Sur 4.000 m2 boisés, chênes, sapins. Tél. (16-32) 55-14-05 Mme MARIE

CHAUVRY FORET MONTMORENCY 350 m2 habit. IMPECC. + mais. gardien. MATHELIN : 989-31-74

PETITE SOLOGNE
135 km PARIS, à vendre
PROPRIÉTÉ
d'environ 130 ha dont envir. 50 ha de bois. (Intéress. valeur de chênes) un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres bâtiments de ferme loué excellente chasse libre gibier naturel. Px. 2.100.000 F. Tél. préf. matin 10 h. à 11 h. (16-38) 35-08-68).

ORNE près Gacé, 150 km Paris Beau site, tr. jolie mais. colomb. gd liv. + 3 chbres cft. 2.600 m2 terrain + petit pavillon Mme Rellain - 577-46-85 Vis. les 1er et 2 (16) 33-35-54-92

terrains

PONTCHARTRAIN
Terrains non divisibles. 7.500 m2 s/plan d'eau. Cadre rare. 50 F le m2. 225-29-77.

Alpes Haute-Provence, près lac Serre-Ponçon et stations de ski, à 200 m hameau, beau terrain boisé de 10.000 m2 exp. Sud, belle vue, poss. construire une maison de 250 m2. Prix : 125.000 F H.T. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants : (91) 65-15-87.

HAUT-VAR
AUPS
EXCEPTIONNEL
oliveraie de 1.200 m2 à bâtir, expo Sud, vue sur la vieille ville, ds quartier calme, proche village, eau, élect., égout, tél. Av. 8.500 F le jour de la réservation et 76.500 F H.T. sur 7 ans.
CATRY. Tél. à Partir jeudi : 16 (94) 70-63-38.

Le Monde

économie

LE PLAN GOUVERNEMENTAL ET SES CONSÉQUENCES

Libres opinions

Le gouvernement respecte-t-il la loi sur le salaire minimum de croissance ?

par FRANÇOIS DARBON (*)

DE juillet 1974 à juillet 1979, la progression du SMIC a été inférieure de 4,2 % à celle du salaire horaire ouvrier, qui est censé lui servir de référence.

S'il avait voulu respecter ses engagements et les obligations fixées par la loi, lors de la réévaluation du SMIC, le 1er juillet 1979, M. Raymond Barre aurait pu proposer un taux horaire de 12,43 F, au lieu de 12,15 F, afin de corriger la distorsion de 4,2 % enregistrée depuis juillet 1974. Il ne l'a pas fait, bien que la C.F.D.T. ait fait savoir, devant la Commission supérieure des conventions collectives, que, d'une manière générale, le gouvernement avait tendance à interpréter le texte de la loi sur le salaire minimum de croissance de façon pour le moins restrictive.

Pourquoi considérons-nous qu'il y a application incorrecte des textes législatifs ?

Il existe *trois règles* régissant l'augmentation du SMIC. L'une instaure une réévaluation automatique *égale à celle* de l'indice des prix de l'INSEE, dès que celui-ci a enregistré une augmentation de plus de 2 % depuis la dernière augmentation du SMIC. Une autre permet au gouvernement de *décréter* une augmentation supérieure à celle de l'indice des prix. Elle peut constituer *la base légale* d'une politique de revalorisation des bas salaires ou, de façon plus limitée, un moyen de corriger l'effet du décalage de deux mois qui existe entre l'augmentation des prix et la *réévaluation* du SMIC. Ce décalage est lié au délai de publication de l'indice des prix, et son effet est d'autant plus important que la hausse des prix est forte. En fait, alors que le rythme d'inflation aurait dû imposer un ajustement plus rapide du salaire minimum, de juillet 1974 à juillet 1979, les gouvernements n'ont utilisé que deux *fois* (en décembre 1977 et mai 1978) la possibilité qui leur est offerte d'augmenter le SMIC dans une proportion supérieure à celle de l'augmentation de l'indice des prix.

Enfin, il existe une troisième règle dont on aurait tort de minimiser l'importance. Concernant l'obligation annuelle d'augmenter, chaque 1er juillet, le pouvoir d'achat du SMIC, la loi précise qu'« *en aucun cas, l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du salaire minimum de croissance ne peut être inférieur à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires horaires enregistrés par l'enquête trimestrielle du ministère du travail...* »

∴

A vrai dire, si on s'en tient aux formules mathématiques résultant du texte de loi régissant le SMIC, on peut soutenir que le gouvernement a joué le jeu. Pourtant, c'est là une vue des choses qui cadre mal avec l'esprit de la loi du 2 janvier 1970, qui a transformé le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) en SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance). L'objectif alors poursuivi avait été exposé très clairement au Parlement à la fin de 1969 : il s'agissait, comme le prouve le remplacement de la notion de garantie par la notion de croissance, d'éviter que ne se perpétue ou ne s'aggrave la distorsion qui existait jusque-là entre l'évolution du salaire minimum et celle du salaire moyen ouvrier. L'existence d'une telle distorsion était, selon le gouvernement de l'époque, inacceptable socialement et négative économiquement. D'où les articles du texte de loi destinés à préciser clairement le sens des changements intervenus.

On peut y lire, par exemple — que « *les relèvements annuels successifs devront tendre à éliminer toute distorsion durable entre la progression du salaire minimum interprofessionnel de croissance et l'évolution des conditions économiques générales et des revenus* ». De peur qu'il ne soit pas suffisamment clair, le ministre du travail avait d'ailleurs précisé en présentant ce texte devant l'Assemblée nationale : « *... Supposons qu'une année donnée, les prix aient augmenté de 3 %, les salaires moyens de 6 %. Du fait de la réforme, très généralement le salaire minimum sera relevé de 6 %. Même si la situation conjoncturelle est grave, le gouvernement ne pourra accorder moins de 4,5 %* (1) *et devra, au cours des années suivantes, rattraper le 1,5 % manquant.* »

En juillet 1974, le SMIC a cru de 7,56 %, soit, en un an, une croissance supérieure de 5,7 % à celle des salaires horaires moyens de référence. Venant juste après l'élection présidentielle, cette augmentation allait-elle être le point de départ d'une politique de revalorisation des bas salaires ou ne constituait-elle rien d'autre que l'habituelle marque de reconnaissance du nouvel élu ? On sait ce qu'il en est advenu par la suite.

Les gouvernements respectifs n'ont cessé d'interpréter les textes de manière restrictive et ont feint de croire qu'en augmentant chaque année au 1er juillet le SMIC légèrement plus que ne l'impose le plancher fixé par l'article L. 141.5, ils remplissaient toutes leurs obligations légales. En fait, en renouvelant cette pratique, ils violaient les dispositions législatives résultant de l'article L. 141.6, entérinant ainsi l'existence d'une distorsion croissante entre l'évolution du SMIC et celle des salaires ouvriers.

Quand la C.F.D.T. demande une augmentation substantielle et négociée du SMIC, elle est incontestablement plus proche que le gouvernement de l'esprit de la loi de 1970. Jusqu'à quand le pouvoir a-t-il l'intention de continuer à bafouer des dispositions, dont l'application constituerait un premier pas — fût-il limité — vers une réduction des inégalités ?

(*) Secrétaire confédéral de la C.F.D.T.

(1) Les 4,5 % correspondent, dans l'exemple cité, à une augmentation égale à 50 % de l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire (3 % de hausse de prix plus 1,5 % correspondant à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire : 3 %), conformément aux dispositions des articles L. 141.4 et L. 141.5.

La hausse des salaires horaires a été de 3,3 % au deuxième trimestre

Léger recul du pouvoir d'achat net en un an

Le taux du salaire horaire ouvrier en France a augmenté de 3,3 % au deuxième trimestre 1979, ce qui confirme la décélération des salaires intervenue depuis trois ans : en 1976, la hausse du salaire horaire avait été de 4 % au second trimestre ; l'an dernier, elle était de 4,2 %. En un an, la hausse a été de 12,3 % (juillet 1978 à juillet 1979).

Compte tenu de la hausse des prix de détail (+ 5,48 % pour les six premiers mois de l'année et 10,2 % en un an), le pouvoir d'achat du salaire ouvrier a progressé de 0,39 % au deuxième trimestre (0,29 % au premier trimestre) et de 1,9 % en un an.

Compte tenu de la réduction de la durée du travail (0,2 heure sur un an, soit 0,5 %), l'augmentation nominale du salaire brut mensuel des ouvriers est évaluée par le ministère du travail et de la participation à 11,4 % en un an, soit + 1,1 % en pouvoir d'achat. Compte tenu de la majoration des cotisations d'assurance vieillesse (+ 1,25 %) intervenue le 1er janvier, l'évolution du salaire ouvrier net (après déduction des cotisations sociales) fait donc apparaître un léger recul du pouvoir d'achat effectif en un an.

Au deuxième trimestre, la durée hebdomadaire du travail s'est établie à 41 heures, soit une baisse de 0,2 heure par rapport au premier trimestre. L'indice brut des effectifs salariés des établissements de plus de dix ouvriers a augmenté de 0,6 % au deuxième trimestre. Mais, sur un an (juin 1978 à juin 1979), on enregistre une baisse de 0,7 %, cohérente avec l'aggravation du chômage.

L'ÉVOLUTION DES SALAIRES HORAIRES ET DES PRIX

DATES	Hausse des salaires horaires ouvriers (en %)	Hausse des prix (en %)	Progression du pouvoir d'achat du salaire horaire (en %)
1er trimestre 1976....	4,1	2,65	1,41
2e trimestre 1976....	4,3	2	2,25
3e trimestre 1976....	3,4	2,8	0,58
4e trimestre 1976....	2,9	2,1	0,78
1er trimestre 1977....	2,3	1,9	0,39
2e trimestre 1977....	3,3	3,04	0,25
3e trimestre 1977....	3,1	2,3	0,78
4e trimestre 1977....	2,9	1,4	1,48
1er trimestre 1978....	2,2	2,1	0,097
2e trimestre 1978....	4,2	2,8	2,36
3e trimestre 1978....	2,9	2,5	0,40
4e trimestre 1978....	2,7	2	0,68
1er trimestre 1979....	2,8	2,5	0,29
2e trimestre 1979....	3,3	2,9	0,39

Au conseil des ministres

(Suite de la première page.)

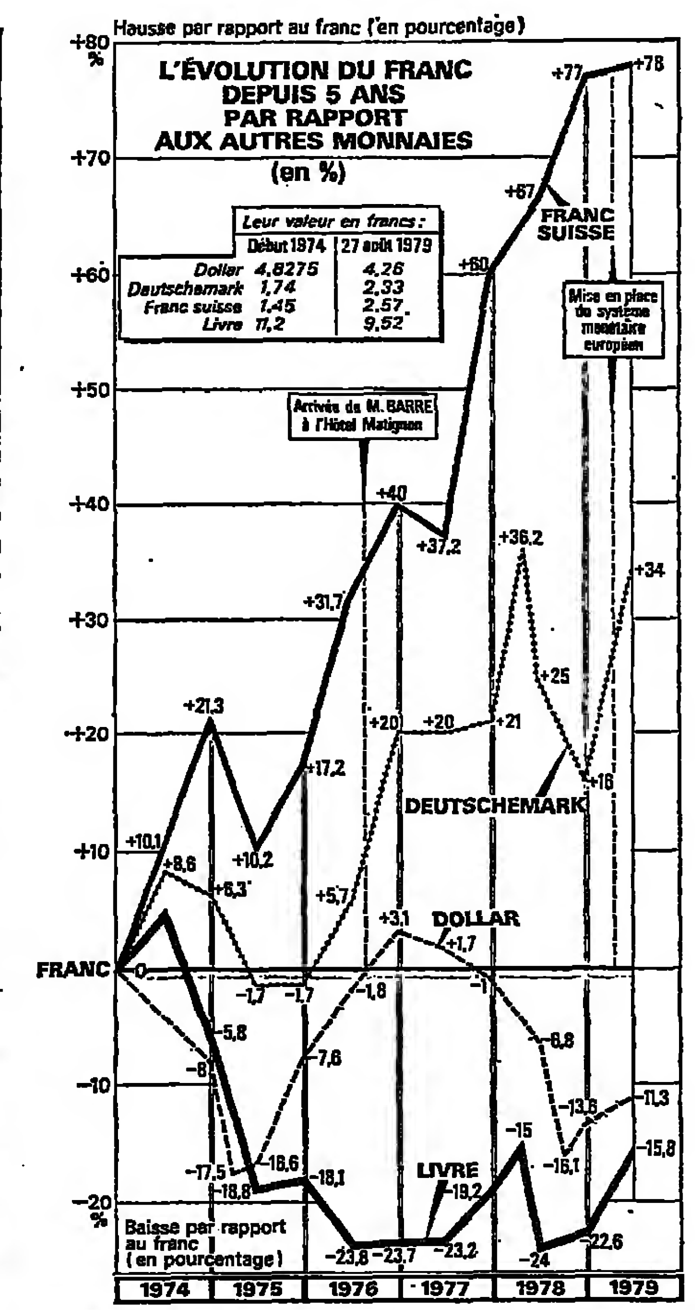
Un peu plus de cinq millions de familles ou personnes âgées vont toucher environ 200 F et, parmi elles, un million trois cent mille au moins 400 F en plus (200 F au titre de la rentrée scolaire par enfant et 200 F au titre du complément).

Ce n'est pas négligeable, surtout dans les familles nombreuses où les primes exceptionnelles pourront même atteindre 600 F à 1 000 F selon leur taille. Mais il ne s'agira là que d'une mesure exceptionnelle : les primes en question ne seront versées qu'une seule fois. Les mois suivants, l'allocation de rentrée absorbée par l'achat des cartables et d'autres fournitures scolaires, le complément familial et le minimum vieillesse reviendront à leur montant initial, alors que les ménages les plus démunis continueront à subir la hausse permanente des prix... gouvernement semble donc se contenter donc d'administrer un petit adjuvant pour adoucir les difficultés d'une rentrée exceptionnellement coûteuse.

En revanche, les mesures concernant la construction et les travaux publics auront un effet plus durable

Les entreprises de travaux publics ne peuvent qu'être satisfaites des décisions prises, à un moment où les carnets de commandes sont peu chargés. Elles peuvent espérer que l'activité du secteur sur l'ensemble de l'année sera équilibrée par rapport à 1978. Il était temps : à la fin juin, la production était en recul, en volume, de 3,5 % sur celle de 1978. Les professionnels se montrent toutefois soucieux de ce que leur réserve l'an prochain : le budget de 1980 reprendra-t-il en compte dès le début de l'année le soutien de l'activité ? Le maintien en francs courants de l'effort public en leur faveur ne saurait les satisfaire ; pour peu que l'inflation soit plus forte que prévu, il leur serait difficile d'attendre une fois encore un éventuel plan de relance de fin d'année.

Du côté de l'habitat, la dotation nouvelle de 10 000 logements locatifs aidés répondra à l'attente des organismes H.L.M. : les 70 000 P.L.A. (prêts locatifs aidés) se consomment en effet cette année à une cadence beaucoup plus rapide qu'au cours des deux années précédentes, et on assiste à une reconstitution très forte de la demande de logements locatifs. Quant aux prêts à l'accession à la propriété (P.A.P.), ils conduiront à la construction totale de 190 000 logements de ce type. Sans revenir à la situation euphorique de la construction d'avant la crise (549 000 logements mis en chantier en 1974), on atteindra ainsi un premier rééquilibrage du secteur, avec 433 000 mises en chantier en 1971.



Depuis le début de la semaine le franc s'est légèrement effrité sur les marchés des changes, après l'annonce d'une forte poussées des prix de détail en juillet (+ 1,3 %). Réaction passagère ? Amorce d'un recul plus accentué ? Il est trop tôt pour répondre à cette question. Beaucoup dépendra de la manière dont l'économie française répondra au nouveau choc pétrolier.

Comment la devise française a-t-elle réagi en premier ? Honorablement disent les uns ; médiocrement disent les autres. Le graphique ci-dessus autorise ces deux interprétations. Il permet de constater en effet que le franc a baissé par rapport aux monnaies fortes : le franc suisse, qui a progressé vis-à-vis de toutes les devises, et le deutschemark. En revanche, il s'est apprécié par rapport à la livre — en dépit du récent redressement de celle-ci, — de la lire italienne (+ 33 %) et du dollar. En fait, l'évolution du franc pendant cette période reflète assez fidèlement la situation relative de l'économie française par rapport à ses concurrents.

AFFAIRES

LE DIFFÉREND MONTENAY-BOUYGUES

La cour d'appel de Paris a donné raison à un sous-traitant contre une entreprise générale de construction

Le différend qui opposait depuis septembre 1977 le puissant groupe Bouygues (entreprise générale) à un de ses sous-traitants, Montenay, à propos de la rupture d'un contrat en Arabie Saoudite, a trouvé sa solution devant la cour d'appel de Paris le 4 juillet dernier. Condamnée le 18 juillet 1978 par le tribunal de commerce de Paris à payer à Montenay 1,5 million de francs de dommages-intérêts, à la publication du jugement dans trois journaux au choix de Montenay et aux dépens, la société Bouygues a vu sa peine aggravée par la cour d'appel, qui a porté les dommages-intérêts à 3,5 millions de francs. Bouygues a dû régler cette somme mais a introduit un pourvoi en Cassation.

L'affaire Bouygues-Montenay a valeur d'exemple. Il est en effet exceptionnel qu'une entreprise de second œuvre traîne devant les tribunaux une entreprise générale pour rupture unilatérale de contrat.

Rappelons les faits : en décembre 1976, un protocole d'accord est signé entre les deux entreprises pour l'exécution en sous-traitance par Montenay des travaux d'« *électricité - plomberie, eau chaude - sanitaire - réserve d'eau et protection incendie* » d'un ensemble de 720 logements à réaliser par Bouygues à Jeddah, en Arabie Saoudite : en tout, une affaire d'environ 80 millions de francs pour le sous-traitant. Aux termes de cet accord, Bouygues s'engageait, au cas où le contrat ne serait pas signé, à dédommager Montenay du coût réel des études préalables effectuées, dans la limite de 400 000 F. En mars 1977, Bouygues confirmait que les engagements réciproques des deux sociétés n'étaient en aucune manière remis en cause car les modifications du projet initial : le contrat saoudien était signé les 28 mars et 3 avril 1977.

En juin 1977, Bouygues informe Montenay qu'il souhaite « *fractionner les lots* », pour ne lui confier que l'exécution des deux tiers de l'électricité et la moitié de la plomberie, tout en lui demandant son « *offre définitive* » pour l'exécution globale de l'ensemble du travail. Montenay se déclare opposé à ce fractionnement et fait une ultime offre inférieure de 1,5 % aux précédents devis. Le 4 juillet suivant, Bouygues informe son partenaire que les commandes d'électricité et de plomberie ont été passées à d'autres entrepreneurs « *qui ont consenti de meilleures conditions* » et ont accepté le partage des lots. Montenay a estimé à 24 millions de francs (1 million de francs d'études préalables et neutralisation de la recherche d'autres contrats pendant plus de six mois) le dommage ainsi subi, tandis que Bouygues proposait de lui verser 400 000 francs pour le dédommager des études effectuées.

La cour d'appel a jugé que par Bouygues avait bel et bien passé commande à Montenay de la totalité des travaux envisagés.

Et d'alourdir le montant des dommage-intérêts alloués par le tribunal de commerce.

∴

Cette affaire est révélatrice des curieuses méthodes de passation des contrats entre les entreprises générales et les entreprises de second œuvre sous-traitantes. Trop souvent, une fois le contrat global signé avec le maître d'ouvrage pour la réalisation d'un chantier, contrat qui prend en compte les offres des sous-traitants retenues après un premier appel d'offres, l'entreprise générale procède à un second appel d'offres, pour faire baisser les prix : c'est ce que le Syndicat national du second œuvre (S.N.S.O.) appelle « le tour de vis du pressoir ». *Trop souvent aussi les entreprises de second-œuvre se font complices de ces pratiques en signant, pour arracher un marché, des contrats plus ou moins léonins. Souvent elles s'y sentent contraintes car les entreprises générales sont dispensatrices de contrats ultérieurs.*

Montenay, filiale spécialisée appartenant à un puissant groupe familial du négoce des combustibles et du chauffage d'ensembles immobiliers, avait les moyens de s'attaquer à Bouygues : son activité de second œuvre est presque entièrement réalisée à l'exportation (essentiellement au Moyen-Orient) et la société travaille beaucoup avec des entreprises générales allemandes, britanniques, finlandaises, américaines. Montenay était donc peu sensible aux risques qu'une telle action judiciaire lui faisait courir à l'inverse de ses confrères travaillant essentiellement dans l'Hexagone.

C'est pourquoi il y a peu de chance que son exemple fasse tache d'huile, d'autant que les difficultés actuelles du secteur du bâtiment ne feront sans doute que renforcer la prudence des sous-traitants. Cependant, ce procès a eu l'avantage de dévoiler au grand jour les véritables rapports de forces qui président à la signature des contrats dans le bâtiment. Il pourrait aussi inciter les entreprises de second œuvre à plus de rigueur dans la discussion des contrats, voire à se regrouper pour la réalisation d'un même chantier pour limiter les risques d'abus de pouvoir et de puissance.

JOSÉE DOYÈRE.

Aux États-Unis

Réduction du déficit de la balance commerciale en juillet

Le déficit de la balance commerciale américaine a diminué en juillet, atteignant 1,1 milliard de dollars contre 1,9 milliard en juin et 2,9 milliards il y a un an à la même époque. L'amélioration du commerce extérieur des Etats-Unis est confirmée par le bilan des sept premiers mois : le déficit enregistré entre le 1er janvier et le 31 juillet a atteint 12,9 milliards de dollars contre 20,1 milliards pendant la même période de 1978.

Cette amélioration s'explique surtout par une forte progression des exportations, facilitée par la faiblesse du dollar : 11,7 milliards de dollars en juillet 1978, 15,7 milliards en juillet 1979 (+ 34,2 % en un an et + 4,6 % en un mois).

Les importations, en revanche, ont tendance à plafonner : 16,8 milliards en juillet contre 16,9 milliards en juin, mais 14,5 milliards en juillet 1978 (+ 15,8 % en un an).

Les plus gros succès à l'exportation sont obtenus dans le domaine des produits agricoles. Ils permettent au gouvernement américain — la demande mondiale de produits alimentaires devant rester forte — de prévoir un déficit extérieur en 1979 sensiblement plus faible qu'en 1978 : 23 à 24 milliards de dollars contre 28,5 milliards.

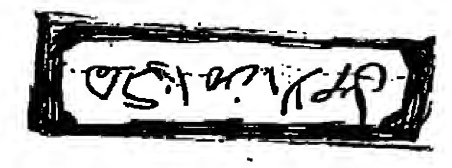
ÉTRANGER

NOUVELLE HAUSSE DU TAUX DE BASE BANCAIRE

La Chase Manhattan, troisième banque des Etats-Unis, a annoncé le 28 août qu'elle portait son « prime rate » (taux de base) au niveau sans précédent de 12 1/4 %. Celui-ci avait été porté à 12 % le 15 août. Une douzaine d'établissements financiers ont immédiatement suivi cet exemple.

Cette escalade des taux d'intérêt, qui, selon les spécialistes, devrait se poursuivre en dépit de l'annonce d'un déficit commercial réduit en juillet par rapport à juin, était attendue depuis plusieurs jours.

La bourse de New-York a relativement bien accueilli cette nouvelle qui confirme la volonté de la Réserve fédérale (F.E.D.) de freiner l'accroissement de la masse monétaire en durcissant les conditions de crédit. Sur les marchés des changes, le dollar poursuivait en fin de matinée son mouvement de hausse.



SOCIAL

Les déclarations de M. Henry

(Suite de la première page.)

— Vous condamnez la politique du gouvernement. Or, dans un passé récent, vous avez semblé porter un jugement nuancé sur la concertation avec les pouvoirs publics selon que vous vous adressiez au ministre de l'éducation, ou au ministère des universités ou au secrétaire d'Etat à la fonction publique. Maintenez-vous ces nuances ?

— Il ne s'agit pas de nuances, mais de l'expression d'une orientation syndicale fondée sur le concret et sur le rapport de forces que les syndicats peuvent créer. L'appréciation de la FEN sur la politique du gouvernement est en effet sévère, car cette politique est à sens unique et conduit la France à une récession sans précédent. Mais des syndicalistes responsables ne sauraient ignorer les réalités, même si elles ne plaisent pas. La FEN ne prend pas son parti de la crise et des choix du gouvernement. Même si c'est difficile, et moins confortable, nous entendons partir de ces réalités pour imposer des concessions et des changements. Toute attitude d'opposition généralisée systématique mène aujourd'hui au blocage, et à l'inefficacité.

» Nous avons fait la démonstration dans l'éducation nationale par exemple qu'il était possible d'obtenir des succès — formation des instituteurs, formation professionnelle des jeunes, formation continue des adultes, — qui même s'ils sont partiels s'inscrivent pour la FEN dans un projet global.

» Dans la fonction publique aussi nous avons arraché des concessions en signant un accord de sauvegarde qui maintient les garanties essentielles de pouvoir d'achat pour les travailleurs de l'Etat. Mais que le gouvernement prenne garde : à vouloir dépasser la limite au-delà de laquelle la politique contractuelle ou les négociations salariales annuelles ne seraient plus possibles il toucherait à un facteur non négligeable de stabilité sociale.

La FEN prend des risques

» En agissant ainsi la FEN comme les autres centrales syndicales, dans la sidérurgie par exemple, prend certainement des risques. Mais le syndicalisme doit en permanence savoir refuser les tendances conservatrices naturelles pour risquer l'avenir et ne pas laisser, par une opposition tous azimuts et aveugle, le terrain libre aux maîtres de l'argent qui savent, eux, prendre des risques à leur profit.

— Pour beaucoup de Français, les fonctionnaires et notamment les enseignants sont mieux protégés que les autres salariés de la menace du chômage. Comment la FEN appréhende-t-elle l'angoissant problème de l'emploi ?

— Le grand problème pour tous les pays développés est celui de l'emploi : il résulte, non du renchérissement du pétrole, mais de données structurelles. Actuellement presque tous les investissements industriels sont des investissements destructeurs d'emplois non compensés par le développement nécessaire des services. Ce sont des investissements de rationalisation qui, dans le cadre du développement technologique et de la concurrence acharnée au plan mondial, conduisent à réduire la main-d'œuvre.

» Cela signifie que l'existence d'une masse importante de chômeurs dans tous les pays industriels est devenue inhérente au système capitaliste. Le problème pour le gouvernement est de la rendre compatible avec le maintien de l'ordre social. D'autant que cette nouvelle donnée bouleverse un certain nombre d'équilibres socio-économiques : le chômage diminue la consommation intérieure et pèse dans le sens de la récession ; il tend à mettre en état de crise permanente les institutions sociales.

» La fonction publique n'est pas épargnée par les difficultés de l'emploi : il existe plus d'un demi-million de non-titulaires dont la sécurité d'emploi est précaire. Et dans l'éducation nationale, le douloureux problème des maîtres auxiliaires est aujourd'hui une préoccupation majeure. La FEN n'acceptera aucun licenciement de maîtres auxiliaires à la prochaine rentrée. Mais en définitive la volonté ou la non-volonté de résorber dans l'avenir la masse des non-titulaires illustrera une politique. Personne n'a intérêt à maintenir ces viviers d'incertitude, et parfois de désespérance, que sont les « réserves » de maîtres auxiliaires ou d'assistants dans l'enseignement supérieur.

» Enfin, la FEN estime que le nouvel ordre économique mondial laisse au moins aux vieux pays développés comme le nôtre le double privilège du progrès technologique et de la capacité technologique humaine. C'est dire que de ce point de vue le maintien d'un haut niveau de qualification de notre jeunesse et de l'ensemble des travailleurs est un atout décisif pour enrayer le déclin qui s'amorce.

— Face à la politique néo-libérale de M. Barre, la FEN est-elle en mesure d'avancer des contre-propositions qui ne soient pas automatiquement jugées démagogiques ?

— La déprime syndicale fait toujours suite à une défaite politique, quand le syndicat a accepté de lier son sort aux choix et à la stratégie d'un ou plusieurs partis politiques. La FEN n'a aucun problème de recentrage, même si les contre-coups de mars 1978 y ont été sensibles. Le syndicalisme ne peut que rejeter de la même façon l'aventure et la résignation. Face à la crise il serait vain et dangereux de nier les contraintes économiques ou de les considérer comme une fatalité.

» La FEN entend prendre en compte ces contraintes économiques pour mieux les dominer comme elle entend prendre en compte en même temps les aspirations nouvelles de la société.

» L'école est un fabuleux poste d'observation en même temps qu'un extraordinaire moyen de transformation et de progrès.

» Il s'agit pour la FEN, comme pour le syndicalisme, d'être à l'écoute du monde, non pas pour dissuader les gens en poursuivant des discours syndicaux traditionnels, mais pour rechercher les moyens de leur faire écho en réalisant les synthèses entre ces aspirations nouvelles et les grandes lignes politiques, qui fondent aux yeux des syndicalistes une société de justice et de liberté.

Les vertus collectives

» Ne parlons plus seulement de croissance en niveau mais en termes de contenu, de qualité de la vie. Essayons de sortir d'une société de gadgets et de consommation individualisée en retrouvant les vertus collectives : revendiquons la réduction de la durée du travail en montrant qu'elle est un élément essentiel de la qualité de la vie s'ajoutant aux améliorations souhaitables dans le domaine du logement, des transports, des loisirs, des conditions de travail dans les entreprises, etc. : battons-nous pour cette idée neuve qu'est l'aménagement des temps de vie pour aider les gens à décider leur vie et non pas à la subir ; exigeons le renforcement des garanties sociales de solidarité ; luttons pour préserver et faire progresser le pouvoir d'achat avec une priorité pour les plus basses rémunérations, afin d'aboutir à l'indispensable diminution de la hiérarchie des salaires : rendons inéluctable une réforme démocratique de la fiscalité ; exigeons une éducation et une formation de qualité qui offrent à chacun les meilleurs outils pour bâtir sa vie.

» On nous dira sans doute qu'on ne peut tout faire tout de suite. C'est une raison de plus pour aller vite et commencer sans tarder.

— Dans l'action revendicative de tous les jours quel rôle donnez-vous aux partis ?

— Faisons attention qu'un amalgame hâtif n'accentue le discrédit que certains tentent de jeter sur les partis de la gauche et en particulier sur le parti socialiste. Il en est des partis comme des syndicats : leur crédibilité dépend de leur capacité à proposer, avec lucidité, des changements directement sensibles à la masse des travailleurs. Ce devrait être évidemment le cas des partis de la gauche qui peuvent puiser dans les propositions syndicales, tout en évitant de transférer les amertumes et les combats politiques à l'intérieur des syndicats.

— Vous avez décidé de rencontrer le parti socialiste. Dans quel état d'esprit envisagez-vous cette rencontre ?

— Il faut éviter toute confusion : les objectifs des partis politiques sont différents des objectifs syndicaux. Le syndicat a pour objectif essentiel de discuter avec le pouvoir en place, pour faire progresser chaque jour les revendications des travailleurs, par des résultats tangibles et sans perdre de vue les projets sociaux à long terme.

» Si l'action syndicalo-politique nous paraît dangereuse, nous n'excluons pas la recherche d'un certain nombre de convergences. Dans un passé récent d'ailleurs, les partis politiques n'ont-ils pas participé à des manifestations d'expression et de responsabilité syndicale ?

— M. Séguy a beaucoup insisté face aux initiatives du parti socialiste sur l'autonomie et les prérogatives des syndicats à qui revient la responsabilité d'être le moteur des luttes. La FEN et de façon plus générale le syndicalisme français, ont-il la représentativité et la crédibilité nécessaires pour assumer cette fonction ?

— Il y a les paroles et puis les faits. Le syndicat ne saurait être le moteur auxiliaire d'un parti politique, sauf à répéter les erreurs commises par certains avant mars 1978.

» Le syndicalisme demeure l'élément de base le plus sûr pour bâtir une société juste et fraternelle, par des actions qui ne conduisent pas aux impasses, par des démarches et des luttes qui veulent déboucher, et non pas seulement réfuter, par des discussions imaginées pour aboutir et non pas pour bloquer.

» Le syndicalisme doit se considérer en permanence comme lanceur d'idées, et faire preuve d'esprit d'initiative. Sa crédibilité et sa représentativité en dépendent.

» Quand les travailleurs sentent que le syndicat se fixe pour objectif d'obtenir des changements concrets, qu'il refuse de s'en remettre aux échéances politiques pour régler les problèmes, alors ils viennent au syndicat. Si au contraire ils devinent que le langage pseudo-révolutionnaire n'a pour but que de camoufler les relais politiques quand ce n'est pas les conservatismes, alors ils refusent le syndicat... ou bien le quittent.

» *Mais au-delà*, n'est-ce pas accepter que le syndicalisme soit en retard sur son temps, si on gomme toute perspective d'unification syndicale ? Le pluralisme syndical n'est pas une fatalité et nous estimons que l'unification est possible. Qui ne voit par exemple qu'en Italie les centrales syndicales ont, depuis 1971, réalisé un large front commun d'action... dès lors, il est vrai, que le P.C.I. a décidé de mettre fin au cumul des mandats politiques et syndicaux. Ceci explique cela. et syndicaux. Ceci expliquant cela.

» Certes nous ne rêvons pas et nous savons que les conditions ne sont pas actuellement réalisées. *Mais l'unité syndicale reste à nos* yeux une grande aspiration ouvrière qui ne s'exprime plus, ou qui ne s'exprime pas encore. Rejetons l'illusion, mais n'étouffons pas les chances d'unification : elles peuvent être un jour le grand recours.

Pour des actions décentralisées

— Vous avez à plusieurs reprises parlé d'action ou de mobilisation. Ce sont des termes qui reviennent sans cesse dans les déclarations syndicales, tandis que des observateurs soulignent le manque d'imagination des confédérations. Alors, rentrée précoce ou feu de paille ? Comment voyez-vous l'automne social et quelles significations donnez-vous au mot « action » ?

— « Actions » et « luttes » sont bien souvent plus des slogans que des mots d'ordre responsables. Les moyens d'action syndicale ne sont pas négligeables, mais pas inépuisables non plus. Action n'a jamais voulu dire grève. A-T-on remarqué que plus une organisation syndicale est grève. A-t-on remarqué que plus plus elle a tendance à faire appel à la grève de façon systématique ? C'est plus une preuve de fragilité qu'une démonstration de puissance.

» L'action c'est la création d'un rapport de forces. Et une forte représentativité est déjà en elle-même un rapport de forces. La FEN souhaite que les actions de l'automne 1979 ne soient pas un feu de paille. Mais il ne s'agit pas de confondre action et réaction. Les mesures imposées par le gouvernement apparaissent comme des provocations. Ne tombons pas dans le piège de cette provocation en remplaçant les nécessaires actions en profondeur par une agitation spectaculaire. Personne ne peut prévoir ce qui se passera dans les prochains mois dans un climat économique aussi préoccupant.

» Mais il apparaît que sans exclure aucun des moyens à la disposition des syndicats, les actions décentralisées, à travers des rassemblements et des débats seront les plus utiles en favorisant une prise de conscience lente mais sûre dans les couches populaires des valeurs profondes de la société socialiste que nous souhaitons.

« En préconisant l'action décentralisée et compte tenu des critiques que vous avez adressées ces derniers temps, à la C.G.T. et à la C.F.D.T., notamment sur leur faible participation aux journées d'action, cela signifie-t-il que vous refusez ce type d'initiative ?

— Le 17 mai a été pour la FEN un grand succès. Pour d'autres, en effet, l'action s'est malheureusement réduite à des proclamations verbales dont on a vainement cherché l'écho réel sur le terrain.

» Le syndicalisme responsable entend donner priorité aux actions fondées sur des objectifs limités et clairs. La revendication syndicale exige ces choix de priorité, sinon elle n'est qu'une addition irresponsable.

» Mais il est évident que la FEN n'écarte pas l'idée de journées ou semaines d'action dès lors que les conditions d'unité d'action seraient réalisées : ceci ne signifie pas forcément jours de grève ou même manifestation nationale. On peut imaginer bien d'autres formes décentralisées d'une action d'ampleur nationale. L'essentiel est que son support général soit mobilisateur, donc porteur d'idées et de propositions capables de sensibiliser la masse des salariés.

» Mais en définitive quelle efficacité peut-on espérer si cette sensibilisation en profondeur n'est pas déjà conçue comme l'objectif permanent de l'action syndicale ?

— Concrètement, quelles initiatives envisagez-vous de prendre prochainement ?

— La Commission administrative nationale de la FEN, qui est sa plus haute instance de décision entre les congrès se réunit le 6 septembre. Des décisions précises et détaillées seront prises à ce moment-là.

» Les trois grands axes de l'action envisagées par la FEN peuvent se définir de la manière suivante : revendication pour le respect des libertés et des droits syndicaux ; revendication pour un service public d'éducation et de formation de meilleure qualité et de plus grande efficacité ; revendication pour l'égalité et la justice sociales. C'est évidemment sur ce dernier point que la FEN est prête à rechercher les moyens d'une action unitaire revendicative et responsable sur des objectifs prioritaires clairs, avec les autres centrales syndicales. Chacun des quarante-quatre syndicats nationaux de la FEN aura, par ailleurs, à mesurer ce qu'il est possible de faire dans son secteur et en fonction des problèmes spécifiques. Et, de plus, avec les parents d'élèves la FEN recherchera les moyens de rassembler autour de l'école tous ceux qui ont une communauté d'idéal et d'objectifs.

» D'ores et déjà deux grandes manifestations sont prévues : d'une part le colloque du CNAL sur les droits de l'enfant à la mi-octobre, et, d'autre part, une campagne d'ampleur nationale sur les libertés syndicales.

» Le 6 septembre nous en fixerons les contenus et les objectifs.

— Comment envisagez-vous vos relations avec les centrales syndicales ?

— Il faut que les centrales syndicales, et en particulier la C.G.T., apprennent à accepter la FEN telle qu'elle est avec son orientation et avec ses choix. C'est l'attitude que nous adoptons nous-mêmes à leur égard, sans jamais prendre notre parti de la division actuelle. Nous rencontrerons par conséquent toutes les centrales syndicales, bien sûr si elles le souhaitent.

» Le sentiment que nous avons de constituer un trait d'union permanent entre les centrales syndicales françaises divisées, en même temps que l'exemple vivant, même s'il n'est pas parfait, d'une unité syndicale réelle nous renforce dans notre orientation. Pas d'isolement de la FEN, *pas de rapports privilégiés*, pas de subordination à l'égard de quiconque. Mais une disponibilité et une sérénité tranquille pour favoriser tout ce qui ira dans le sens d'un syndicalisme indépendant, réaliste et constructif. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH
et JEAN-PIERRE DUMONT.

La semaine d'action du 3 au 7 septembre

M. Lomet (C.G.T.) : la C.F.D.T. tente de justifier sa passivité

Dans une interview au *Matin*, publiée ce mercredi 29 août, M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., analyse d'abord la politique économique du premier ministre : « *A la C.G.T.*, affirme-t-il, *nous disons clairement que Barre n'a pas échoué dans sa politique. Il s'est évertué à procéder à un transfert de la masse salariale vers les plus gros patrons, qui ont tout lieu d'être satisfaits de cette politique. Les profits se portent bien : + 26 % en moyenne en 1978 par rapport à 1977. (...) Les conséquences pour les travailleurs sont catastrophiques : montée du chômage, atteinte sérieuse au pouvoir d'achat, aggravation des conditions de travail, mise en question des libertés syndicales. Tout laisse penser que la poursuite de cette politique ne fera qu'aggraver encore cette situation.* »

Puis, évoquant la semaine d'action de sa centrale du 3 au 7 septembre et les divergences avec la C.F.D.T., M. Lomet assure : « *Nous savons qu'à la C.F.D.T., il existe des forces qui souhaitent sincèrement l'action commune avec la C.G.T. et qui, comme nous, placent au-dessus de tout l'intérêt des travailleurs. L'unité d'action, c'est pour la C.G.T. un des aspects essentiels du combat syndical. L'union, bien sûr, pour faire quelque chose, pour faire avancer l'unité. C'est pourquoi Georges Séguy a proposé d'organiser immédiatement en commun la riposte qui s'impose. Edmond Maire, nous le regrettons, a refusé, préférant s'en tenir à une rencontre à deux, C.G.T.-C.F.D.T. après le 7 septembre. Bien évidemment nous sommes uot à fait disposés à une telle réunion.* »

Le secrétaire confédéral de la C.G.T. poursuit : « *Jacques Chérèque en fait l'aveu : la C.F.D.T. n'entend pas agir dès la rentrée. Jacques Chérèque traite notre initiative d'action de « feu de paille ». Il tente par là de justifie la passivité de la C.F.D.T.* »

Parlant enfin des problèmes liés à la syndicalisation, M. Lomet déclare : « *En effet, nous rencontrons des difficultés, et nos effectifs connaissent un tassement. Nous sommes, comme d'autres organisations, préoccupés de rechercher pourquoi et de trouver des solutions pour y remédier. (...) Nous avons mis l'accent sur la nécessité d'améliorer radicalement la vie démocratique de nos organisations. (...) Depuis, nous avons marqué des points, mais nous avons été amenés à constater qu'il restait encore beaucoup à faire pour que l'« esprit de Grenoble » pénètre encore plus profondément partout. Nous entendons profiter des initiatives en cours pour faire jouer à plein la démocratie et faire avancer notre campagne sur la syndicalisation.* »

● *Quatre syndicats (la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN et la C.G.C.) et trois organisations agricoles (la F.D.S.E.A., les Paysans travailleurs, le MODEF)* ont appelé, mardi, à une manifestation, le 7 septembre, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), à l'occasion de la visite du premier ministre, M. Barre, au campus d'été des jeunes giscardiens. Ils entendent ainsi dénoncer la politique du gouvernement et protester contre « *la baisse du pouvoir d'achat, l'aggravation du chômage et les atteintes aux libertés* ».

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DEMANDENT UN RELÈVEMENT DU MINIMUM VIEILLESSE A 1 500 FRANCS PAR MOIS

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi sur l'amélioration des revenus des personnes âgées. Il propose de porter le minimum vieillesse de 1 150 francs à 1 500 francs par mois, de majorer l'ensemble des retraites de 20 %, de relever le taux des plafonds de ressources ouvrant droit à l'intervention de l'aide à domicile et l'abrogation de l'obligation alimentaire.

Les députés communistes prévoient en contrepartie la création d'un impôt sur la fortune, dont le taux — après abattement de 1 million de francs — atteindrait 1,5 % jusqu'à 1 million, 2,5 % entre 1 million et 2 millions... jusqu'à 8 % au-delà de 15 millions de francs.

IMMIGRATION

Le parti socialiste dénonce « la politique injuste et erronée » du gouvernement

Un délégué de foyer d'immigrés menacé d'expulsion du territoire français parce qu'il « *a défavorablement attiré l'attention sur lui* », lors du renouvellement des cartes de séjour ou de travail ; des préfectures et commissariats de police réclamant, sans aucun droit, des certificats de paiement des loyers ; un étranger participant à la grève des loyers dans les foyers Sonacotra qui voit, à la suite d'une saisie-arrêt, son salaire amputé de 2 400 francs alors qu'il atteint 5 700 francs... Tel sont quelques-uns des exemples fournis par les dirigeants du parti socialiste. MM. Pierre Beregovoy, secrétaire national, et Jean Legarrec, membre du bureau exécutif, ont dénoncé « *la politique injuste, médiocre et erronée de MM. Lionel Stoléru et Giscard d'Estaing* » à l'encontre des immigrés. Ils estiment que dans les foyers Sonacotra, dont le déficit est dû « *pour un quart seulement à la grève des loyers et le reste, c'est-à-dire le principal, à leur mauvaise gestion* », le gouvernement « *a choisi le pourrissement de la situation* ».

Le P.S., qui dénonce « *la pratique des expulsions invisibles* » et le projet de loi sur la réforme des cartes de séjour et de travail, entend développer son action en faveur des immigrés : à la fois sur le terrain avec la recherche d'une action unitaire aussi large que possible ; par l'organisation d'un colloque sur ces problèmes ; et en relançant à l'Assemblée européenne un projet de charte des immigrés.

Le sévère réquisitoire des socialitses a provoqué immédiatement une vive réaction de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat, chargé de l'immigration. « *Les affirmations de l'état-major socialiste sur l'immigration son affligeantes*, a-t-il affirmé dans un communiqué. *J'accuse le parti socialiste d'avoir mené depuis cinq ans dans ce domaine la politique de l'autruche en faisant semblant d'ignorer que la politique de l'immigration doit s'adapter à la nouvelle situation mondiale.* » « *L'état-major socialiste approuve-t-il les 10 000 étrangers qui depuis quatre ans refusent de payer leur loyer dans les foyers, alors que les 3 990 000 autres le paient normalement comme les Français ?* », poursuit M. Stoléru, qui demande au parti socialiste de cesser « *de faire croire que ces grévistes sont expulsés de France par le gouvernement, alors qu'ils sont expulsés de leur foyer par décision de justice* ».

PRESSE

Le licenciement de M. Prunier

UNE « VOLONTÉ DE RIPOSTE » CHEZ LES SYNDICATS UNIS

La procédure de licenciement engagée contre M. Claude Prunier, journaliste et délégué syndical à *l'Aurore*, a fait l'objet, mardi 28 août, d'une réunion au cours de laquelle « *des décisions communes* » ont été arrêtées entre l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., le Syndicat C.F.D.T. du livre, papier, presse, édition (région parisienne), le Syndicat national des cadres et techniciens du livre C.G.T. (bureau parisien) et le Syndicat national des employés et cadres de presse et de publicité F.O.

Ces organisations « *réaffirment unanimement à cette occasion leur volonté de riposte aux attaques de plus en plus nombreuses du patronat de la presse concernant l'exercice des droits syndicaux et notamment du droit à l'information du personnel* », déclare le communiqué commun.

IMPRIMERIE

LES OUVRIERS DE CHAIX : le redémarrage de l'entreprise aura lieu en octobre.

Depuis novembre 1975, l'imprimerie Chaix à Saint-Ouen — qui employait six cent quarante ouvriers à cette époque et faisait partie du groupe Néogravure — est en liquidation. Mais le syndicat du Livre C.G.T. n'a pas accepté la décision de justice et l'occupation des locaux se poursuit depuis quarante-cinq mois. Les « rescapés » de ce conflit social peu banal ont tenu une nouvelle conférence de presse le mardi 28 août, à la mairie de Saint-Ouen. Dénonçant le manque de solutions réelles proposées par le gouvernement pour résoudre le conflit, les délégués des cent un ouvriers qui occupent encore les locaux ont annoncé à cette occasion leur volonté « *de se présenter directement devant les pouvoirs publics comme négociateurs* ».

Ils proposent en particulier un certain nombre de mesures concrètes qui permettraient, selon eux, un redémarrage rapide de l'imprimerie (dont le matériel de production a été parfaitement entretenu durant l'occupation des locaux) : achat de l'entreprise (le syndic ayant déclaré qu'il était prêt à vendre au premier acheteur pour 1 F), négociation des créances encore détenues par le Crédit national, obtention d'un marché d'Etat concernant certaines publications imprimées à l'étranger par les ministères ou les sociétés nationales, et constitution d'une société, quelle que soit sa forme.

Enfin, les représentants C.G.T. ont annoncé que « *suite à cette conférence de presse et à l'appel qui est ainsi lancé aux pouvoirs publics, quel que soit le résultat des démarches actuelles, l'imprimerie redémarrera fin octobre — début novembre 1979* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U.	4,2700	4,2710	— 35	— 5	— 55	— 25	— 170	— 120
$ can.	3,6535	3,6555	— 15	+ 15	— 50	— 15	— 135	— 85
Yen (100)	1,9300	1,9330	+ 60	+ 90	+ 135	+ 165	+ 410	+ 455
DM	2,3300	2,3325	+ 55	+ 85	+ 140	+ 170	+ 445	+ 495
Florin	2,1245	2,1265	+ 20	+ 45	+ 60	+ 80	+ 225	+ 260
F.B. (100)	14,5435	14,5545	— 55	+ 65	— 175	— 25	— 270	+ 25
F.S. (100)	2,5700	2,5720	+ 170	+ 195	+ 380	+ 410	+1110	+1160
L. (1 000)	5,2165	5,2215	— 105	— 45	— 285	— 210	—1170	—1025
£	9,5965	9,6035	— 285	— 200	— 515	— 420	—1135	— 990

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 3/16	6 9/16	6 7/8	7 1/4	7 1/16	7 7/16	7 3/8	7 3/4
$ E.-U.	44 3/16	44 9/16	11 1/4	11 5/8	11 9/16	11 15/16	12 1/4	12 9/16
Florin	8 3/8	9 1/8	8 7/8	9 3/8	9	9 7/16	9 1/4	9 11/16
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 5/8	12 1/8
F.S.	5/8	3/4	1 7/16	1 13/16	1 9/16	1 15/16	2 7/16	2 13/16
L. (1 000)	16	18	12 7/8	13 7/8	14 1/8	15 1/8	15 3/8	16 3/8
£	14 1/8	15 3/8	14	14 5/8	14	14 1/2	13 7/8	14 3/8
Fr. franç.	10 7/8	11 1/8	11 13/16	12 5/16	12 1/8	12 5/8	13	13 1/4

LES MARCH...

PARIS

BOURSE DE PARIS - 28 AOU...

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 AOUT

L'or jaune et l'or noir en vedette

De l'or jaune ou de l'or noir, l'on ne sait trop lequel a le plus retenu l'attention des opérateurs durant la séance de mardi.

Sur les indications venues d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, le métal précieux, en tout cas, a brillé derechef de tous ses feux et le lingot, comme le napoléon, a de nouveau pulvérisé tous les records, le premier à 45 980 F (+ 630 F), le second à 440 F (+ 7 F).

Bref, à parité, le prix de l'or est ressorti sur notre place à 384,84 dollars l'once contre 330,33 dollars la veille. Notons que les satellites du lingot (7 % 1973) et du napoéon (4 1/2 % 1973) ont eux aussi atteint des cours inégalés.

A la Bourse des valeurs, les pétroles se sont soudain mis à « bouillir » après l'annonce des indices d'huile découverts par Elf-Aquitaine à Vialer (Pyrénées-Atlantiques). Le titre a monté de 4 %. Mais de fortes hausses ont été aussi enregistrées sur la C.F.P. (+ 6 %), B.P. (+ 4,20 %) et surtout Esso (+ 11,8 %) dont la cotation dut être initialement différée devant l'abondance des ordres d'achat.

Cette montée de l'or a donné un coup de fouet au marché et, dans une ambiance de rentrée, les valeurs françaises ont repris leur ascension à vive allure avec Poclain (+ 7,1 %) comme chef de file et finalement l'indicateur instantané a monté de 1 %.

Manifestement, le très mauvais indice des prix de juillet n'a pas ému la clientèle outre mesure. Phénomène d'anticipation ou fuite en avant devant la monnaie ? « Les spéculateurs ont fait le plein dans l'immobilier et sur le marché de l'or », me confiait un professionnel. « Avec leurs abondantes liquidités, ils s'intéressent maintenant à la Bourse. » C'est une opinion.

LONDRES

Peu d'affaires mercredi au London Stock Exchange, où l'indice des industrielles perd cependant 1,5 point à 483,5. Hausse des pétroles. Stabilité des fonds d'État. Les mines d'or progressent encore par endroits.

Or (ouverture) (dollars) 314 85 contre 315 75

VALEURS	CLOTURE 28/8	COURS 29/8
Beecham	147 ...	147 ...
British Petroleum (1)	11 38	11 23/64
Courtaulds	90 ...	90
De Beers	7 63	7 63
Imperial Chemical	360 ...	362 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	300 ...	300 ...
Shell	324 ...	3.6 ...
Vickers	159 ...	160 ...
War Loan 3 1/2 %	33 3/4	33 3/4
*West Driefontein	51 ...	50 5 8
*Western Holdings	38 ...	38 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BAYER. — Troisième grand chimiste à publier ses résultats pour le premier semestre, le groupe de Leverkusen annonce un bénéfice avant impôts de 810 millions de deutschemarks, accru de 45,70 % par rapport à la période correspondante de 1978, pour un chiffre d'affaires de 13,27 milliards de deutschemarks (+ 13,4 %). De son côté, le bénéfice avant impôts de la société mère atteint 475 millions de deutschemarks (+ 25 %) et son chiffre d'affaires 5,9 milliards de deutschemarks (+ 13,46 %). L'amélioration de la rentabilité provient d'une meilleure utilisation des capacités rendue possible grâce à l'augmentation des ventes.

ANGLO AMERICAN INVESTMENT TRUST. — Le semestre, qui se terminera le 30 septembre prochain, devrait se solder par un bénéfice net de 24,50 millions de rands contre 24,78 millions un an auparavant. Le dividende intérimaire serait inchangé à 230 cents environ (payable le 25 octobre 1979).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	27 août	28 août
Valeurs françaises	114,7	116,9
Valeurs étrangères	129,4	130,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,8	101,2

NEW-YORK

Très résistant

Les opérateurs de la Bourse de New-York n'ont guère été surpris de la nouvelle escalade des taux d'intérêt (voir en dernière page). A preuve, à l'issue d'une séance un peu moins active que la précédente (29,52 millions d'actions échangées contre 32,05 millions), l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi à 884,64, en repli insignifiant de 0,77 point.

Sur 1 876 titres cotés au Big Board, 762 ont reculé, 651 ont monté et 463 sont restés à peu près stables.

Rapidement imitée par une douzaine d'établissements financiers, c'est la Chase Manhattan Bank qui, donnant l'exemple, a porté son taux de base (« prime rate ») au niveau sans précédent de 12 1/4 %. S'il serait exagéré de parler de « satisfaction » autour du Big Board, il est sûr que les analystes financiers, qui s'attendent d'ailleurs à une prochaine hausse, ont assez bien accueilli cette nouvelle preuve de la volonté officielle de défendre le dollar.

Indices Dow Jones des transports : 269,38 (— 0,73) ; des services publics, 108,69 (— 0,17).

VALEURS	COURS 27/8	COURS 28/8
Alcoa	55 1/2	55 3/4
A.T.T.	58 7/8	58 3/4
Boeing	48 1/8	48 1/8
Chase Manhattan Bank	42 ...	41 5/8
Du Pont de Nemours	42 7/8	43 1/4
Eastman Kodak	58 3/4	58 ..
Exxon	56 1/2	56 7/8
Ford	42 1/2	42 5/8
General Electric	52 3/4	52 3/4
General Foods	33 7/8	33 5/8
General Motors	59 1/2	59 3/8
Goodyear	15 5/8	15 1/2
I.B.M.	70 ...	70 ...
I.T.T.	30 1/8	30 1/2
Kennecott	25 7/8	25 7/8
Mobil Oil	43 5/8	42 3/4
Pfizer	35 3/8	35 1/2
Schlumberger	86	86 ...
Texaco	29 3/8	29 ...
U.A.I. Inc.	28 ...	27 1/4
Union Carbide	43 ...	43 1/8
U.S. Steel	23 ..	22 5/8
Westinghouse	22 5/8	22 1/2
Xerox	67 5/8	67 1/4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/8	29/8
1 dollar (en yens)	220 80	221 45

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

BOURSE DE PARIS - 28 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

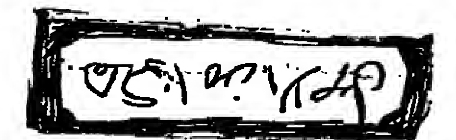
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 8	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	4 269	4 271	4 100	4 300
Allemagne (100 DM)	233 170	233 360	226 ...	239
Belgique (100 F)	14 545	14 562	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 550	212 590	205 .	216
Danemark (100 krd)	80 970	81	78 ...	83
Norvège (100 k.)	84 780	84 770	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 557	9 581	9 300	9 800
Italie (1 000 lires)	5 221	5 221	5 .	5 400
Suisse (100 fr.)	257 320	257 480	250	265
Suède (100 krs)	101 110	101 060	97 .	102 500
Autriche (100 sch.)	31 910	31 904	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 464	6 463	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 670	8 670	7 800	9 400
Canada ($ can. 1)	3 661	3 650	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 939	1 938	1 850	1 950

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 8
Or fin (kilo en barre)	45000	45700
Or fin (en lingot)	45350	45980
Pièce française (20 fr.)	433	440
Pièce française (10 fr.)	284	285 20
Pièce suisse (20 fr.)	403	400
Union latine (20 fr.)	386	386 90
Souverain	483	486
Pièce de 20 dollars	1850 40	1800 40
Pièce de 10 dollars	999 90	997
Pièce de 5 dollars	640	640
Pièce de 50 pesos	1799	1829
Pièce de 10 florins	360	372 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1979 a été tiré à 534 308 exemplaires.

Le P.C.F. récuse la notion de « gauche de salut public »

Le bureau politique du P.C.F., réuni mercredi matin 29 août en l'absence de M. Georges Marchais, qui achève, jeudi, un voyage de trois jours en Algérie, devait faire connaître, mercredi après-midi, sa réponse à la proposition de « rencontre bilatérale » qui lui avait adressée le P.S. la semaine dernière. D'ores et déjà, il se confirme que le parti communiste récuse la notion de « gauche de salut public » mise en avant par M. François Mitterrand le 20 août à Anglet. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a expliqué, mardi, à Saint-Etienne, que cette notion a été utilisée, dans le passé, *« pour appeler la gauche à soutenir une politique de droite »*.

Les communistes entendent se démarquer des socialistes — comme la C.G.T. de la C.F.D.T. — en multipliant les initiatives situant leur parti aux avant-postes de la lutte contre la politique gouvernementale. Le groupe communiste de l'Assemblée nationale tiendra une « réunion extraordinaire », en province, après la session du comité central prévue pour le 12 septembre. Dans le même temps, les députés communistes demandent la convocation anticipée du Parlement mais cette demande, adressée au président de la République, ne sera pas l'occasion d'une manifestation d'unité. Le P.C.F. ne cherche pas, en effet, à réunir, comme au printemps dernier, une majorité de députés (communistes, socialistes et gaullistes) pour obtenir la réunion du Parlement en session extraordinaire. — P. J.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a évoqué, mardi 28 août, les déclarations de M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., au *Matin* (*le Monde* du 28 août). *« Il y a un point, et un seul, sur lequel je rejoins, bien que pour des raisons différentes, l'opinion de Jacques Chérèque*, a déclaré M. Fiterman. *Je ne suis pas d'accord avec la formule de « gauche de salut public » avancée récemment par François Mitterrand.*

» Depuis des dizaines d'années, cette notion de « salut public » a été utilisée pour appeler au soutien à la politique de collaboration de classe. Elle a été utilisée pour appeler la gauche à soutenir une politique de droite. Si on se réfère aux positions exprimées par le P.S. au cours des derniers mois, on ne peut pas manquer d'être inquiet quand on retrouve cette notion dans la bouche de François Mitterrand. »

Le député du Val-de-Marne a précisé qu'il *« repousse avec indignation »* l'accusation d'électoralisme portée par M. Chérèque contre les partis de gauche. *« Que cela concerne le P.S., c'est possible, mais nous, non »*, a déclaré M. Fiterman. Il a rappelé que le P.C.F., partisan de *« l'union avec toutes les forces qui entendent agir en faveur des intérêts des travailleurs du pays sans exclusion »*, veut asseoir cette union sur l'action à la base. *« En fait*, a-t-il ajouté, *j'ai le sentiment qu'en portant contre nous des accusations qui ne tiennent pas, Jacques Chérèque cherche surtout à masquer une certaine volonté d'immobilisme, d'attentisme, dont les préoccupations politiciennes qu'il met en cause ne sont pas absentes. »*

M. Fiterman a évoqué, d'autre part, l'inculpation de M. Mitterrand à la suite de l'émission « Radio-Riposte ». « *Il s'agit*, a-t-il dit, *d'une affaire pas très sérieuse, pour une émission que personne n'a entendue.* »

Il a ajouté : *« Nous ne sommes pas pour une prolifération sans limite des radios parce que, dans la société capitaliste dans laquelle nous nous trouvons, ceux qui ont l'argent auraient tôt fait d'être les principaux bénéficiaires de l'opération. »*

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DEMANDENT LA CONVOCATION ANTICIPÉE DU PARLEMENT

Le bureau du groupe communiste de l'Assemblée nationale, réuni le mardi 28 août, estime nécessaire que la session parlementaire, qui doit s'ouvrir le 2 octobre, soit précédée d'une session extraordinaire, au cours de laquelle M. Raymond Barre ferait une déclaration, suivie d'un vote, sur sa politique économique et sociale. « *Contrairement à ce que prétendent certains, le plan Barre a parfaitement réussi et le premier ministre a mérité la grand-croix de l'ordre giscardien* », a déclaré M. Robert Ballanger, président du groupe, ajoutant que la politique de M. Barre est « *une réussite pour les intérêts des multinationales* ».

Les députés communistes, dont le bureau se réunira de nouveau le 5 septembre, tiendront une « réunion extraordinaire », à la mi-septembre, en province. D'ici là, le groupe va écrire au premier ministre et au président de la République pour leur demander la convocation anticipée du Parlement.

A Bayonne

EXPULSION D'UN BASQUE ESPAGNOL

Venu à la sous-préfecture de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour y solliciter le renouvellement de son titre de séjour, un jeune Basque espagnol, M. Inaqui Aracana-Mendi, habitant Bayonne depuis quatre ans, a été interpellé, lundi après-midi 27 août, et emmené au commissariat où il a été gardé à vue. Le jeune homme, qui ne bénéficie pas du statut de réfugié politique, s'est vu notifier, mardi après-midi 28 août, une mesure d'expulsion prise par le ministère de l'intérieur, assortie d'une assignation à résidence à Charleville-Mézières, dans les Ardennes, résidence en direction de laquelle il est parti dès mardi soir par le train.

Mardi, vers 11 h. 30, une manifestation a rassemblé devant la sous-préfecture de Bayonne, une soixantaine de personnes venues d'Espagne, toutes parentes ou amies des réfugiés politiques basques espagnols. Enchaînées les unes aux autres, elles entendaient *protester contre la situation des* réfugiés basques en France, l'absence de statut et les mesures d'éloignement prises à leur encontre. Les manifestants ont été conduits au commissariat pour vérification d'identité.

D'autre part, à Hendaye, une trentaine de membres du comité d'aide aux réfugiés font la grève de la faim afin d'obtenir le rétablissement du statut de réfugié et le droit de demeurer au Pays basque. Enfin, le comité organise, dimanche 2 septembre, une marche sur Biarritz en trois colonnes venant de Bayonne, d'Ustaritz et de Saint-Jean-de-Luz. — *(Corr.)*

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE POURRAIT LIVRER QUATRE CENTRALES NUCLÉAIRES A L'ARGENTINE

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — L'Allemagne fédérale et l'Argentine seraient sur le point de conclure un accord pour la construction de quatre centrales nucléaires, a-t-on appris le 28 août de source autorisée à Buneos-Aires.

Il serait prévu, dans un premier temps, la construction d'une centrale à Atucha, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires. Dans une seconde étape, trois autres centrales seraient édifiées dans le pays et une entreprise d'ingénierie, dépendant de la Commission nationale argentine à l'énergie atomique (CNEA) serait créée. La société ouest-allemande Kraftwerke Union A.G. (K.W.U.) détiendrait 25 % du capital de cette nouvelle entreprise.

Les derniers détails de l'accord sont mi sau point entre le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Lambsdorff, actuellement en visite à Buenos-Aires, et la CNEA.

[La « percée » de l'industrie nucléaire d'Allemagne fédérale en Amérique latine se précise. Après le marché brésilien (huit centrales), K.W.U. semble bien placée pour enlever le marché argentin.]

Mort de la comédienne Mary Marquet

Une grande dame guerrière

La comédienne Mary Marquet est morte à Paris, ce mercredi 29 août, d'un infarctus. Elle était âgée de quatre-vingt quatre ans.

Mary Marquet : un personnage qui force l'admiration, un monstre sacré de haute taille, de verbe haut. Rien chez cette fière tragédienne n'est banal ni quotidien. Elle se consacre au théâtre, et au bonheur de vivre et de combattre. Elle règne, infatigable, sur la tragédie et la comédie. Ni l'âge ni la maladie ne la font plier.

Sa vie est un théâtre où souffle la tempête. Sa voix d'orage fait chanter les alexandrins, emporte les répliques boulevardières dans des furies qui provoquent de furieux rires. Elle ne craint pas les excès, elle s'en nourrit dans son existence de femme et de comédienne, qu'elle ne cloisonne pas, qu'elle livre orgueilleusement. Ses interviews sont des romans picaresques, et les romans de sa vie, des épopées lyriques.

Grande dame guerrière, vieille dame indigne, son franc-parler et sa générosité vraie balaient les hypocrisies d'un monde policé qui la regarde, effaré, et ne peut s'empêcher de se soumettre et de l'aimer.

Elle marchait avec une canne, comme une aristocrate de jadis, avec majesté, comme pour annoncer de loin son arrivée. Elle est tombée bêtement, dans son appartement. Sa secrétaire et une voisine sont venues l'aider. Elles ne croyaient pas qu'elle puisse mourir, nous avions oublié qu'elle avait quatre-vingt-quatre ans.

C. G.

Née à Saint-Petersbourg en 1895, Mary Marquet fit ses études au Conservatoire national d'art dramatique de Paris où elle fut l'élève de Paul Mounet. C'est en 1915, sous la direction de Sarah Bernardt, qu'elle débuta en tenant notamment le rôle de l'Aiglon.

Engagée à la Comédie-Française dès 1923 — elle fut nommée sociétaire en 1928, — elle joua dans de très nombreux spectacles parmi lesquels Marion Delorme, le Maître de son cœur, Andromaque, Madame quinze, la Rabouilleuse... *Elle quittera la maison de Molière en 1945 pour les théâtres du Boulevard où on la vit assurer des performances comiques.*

En 1954, elle s'essaie à la mise en scène en montrant l'Arlésienne *devant le grand mur d'Orange : elle tient elle-même le rôle principal.*

Mary Marquet a également travaillé poru le cinéma où sa carrière — comencée en 1932 avec Sapho *— fut marquée par des films comme* Si Versailles m'était conté *(1955)*, Landru *(1965)*, la Vie de château, la Grande Vadrouille *(1966) et* la Merveilleuse Visite *(1974).*

On la vit aussi dans des cabarets comme la Tête de l'art ou le Caveau de la République, où elle disait des chansons, de la même façon que pendant l'occupation elle n'avait cessé de donner des récitals poétiques.

D'autre part, Mary Marquet publia des livres. Parmi ceux-ci : deux volumes de vers (A l'ombre de tes ailes, *et* la Course aventureuse), *une plaquette sur les grands comédiens disparus* (les Impérissables), *un roman* (Cellule 209) *e taussi, en quatre tomes, ses mémoires commencées en 1974 avec* Ce que j'ose dire *et suivies de 1975 à 1979 par* Ce que je n'ai pas dit, *puis* Mes noces d'or avec la poésie, *et pour finir, cette année même,* Vous qui m'aimiez, vous que j'aimais. *Mary Marquet avait été mariée à Maurice Escande (en 1920) puis à Victor Francen (en 1934).*

Le procès du physicien Georges Mikhaïlov s'est ouvert à Leningrad

Le procès de M. Georges Mikhaïlov, professeur de physique et collectionneur de tableaux *« non conformistes »*, s'est ouvert le lundi 27 août, à Leningrad, apprend-on de source informée à Moscou. Arrêté le 21 février dernier, il est accusé de *« trafic de tableaux »* et risque une peine de six ans de réclusion. Le Comité des physiciens (c/o J.-P. Mathieu, université Pierre-et-Marie-Curie, 4, place Jussieu, 75230 Paris Cedex 05) était déjà intervenu à plusieurs reprises en sa faveur, notamment auprès du directeur du Centre Pompidou, au moment où s'y était ouverte l'exposition Paris-Moscou.

A Moscou, d'autre part, une longue perquisition a eu lieu dimanche dernier au domicile de M. Viktor Nekipelov, membre du groupe de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, membre coopté du Pen Club international. La police a confisqué cent dix-sept documents, dont des exemplaires de *la Chronique des événements courants*, des rapports de la commission sur les abus politiques de la psychiatrie, ainsi qu'une machine à écrire. *Cette perquisition pourrait préluder*, selon M. Sakharov, à des actions contre les défenseurs des droits de l'homme.

Mme Irina Orlov a indiqué, mardi 28 août à Moscou, qu'elle avait pu voir son mari dans le camp de l'Oural où il purge une peine de sept ans de prison. C'était la première visite « personnelle » reçue par le détenu depuis sa condamnation l'an dernier. Mais au lieu des trois jours permis par le règlement, la visite n'a duré qu'une journée, car selon l'administration le physicien *« ne remplit pas les normes »* à l'atelier de tourneur où il travaille. Comme punition, M. Orlov a perdu le droit d'acheter des compléments alimentaires au magasin du camp.

Ses collègues occidentaux n'oublient pas M. Orlov. Un groupe de travail de physique théorique qui avait réuni, en août à Paris, à l'Ecole normale supérieure, Néerlandais et Américains a adressé à plusieurs personnalités politiques et scientifiques soviétiques un appel en faveur de M. Orlov. Les signataires demandaient la libération du physicien et une amélioration de ses conditions de détention en attendant.

A Ottawa, le gouvernement canadien a adressé une *protestation officielle à l'U.R.S.S.* à la suite de l'expulsion, le 19 août, de l'avocat canadien Irwin Cotler, l'un des défenseurs étrangers de M. Anatoly Chtchranski. L'avocat, qui était de passage à Moscou pour assister au congrès de la Fondation internationale de sciences politiques, avait été expulsé sans avoir pu contacter son consulat, alors qu'il tentait de rendre visite aux parents de M. Chtchranski. Me Cotler, pour sa part, a décidé de s'occuper dorénavant aussi de deux autres dissidents soviétiques, MM. Alexis Mourjenko et Youri Fedorov, actuellement en prison.

Enfin, à Washington, on apprend que le département d'Etat a demandé à l'ambassade américaine à Moscou de vérifier les informations selon lesquelles la santé de M. Chtchranski laissait à désirer. — *(A.F.P., A.P.)*

Le cambriolage manqué dans une agence parisienne de la Société générale

« Sans armes, sans haine ni violence... »

Une huitième personne a été arrêtée dans le cadre de l'enquête ouverte à propos du cambriolage manqué de l'agence de la Société Générale, 6, rue de Sèvres, à Paris (le Monde du 29 août). *M. Lucien Campo, garagiste à Montreuil (Seine-Saint-Denis)*, est soupçonné d'avoir fourni au commando du matériel léger et une camionnette dont le plancher découpé devait permettre d'évacuer le butin par une plaque d'égout.

L'ombre d'Albert Spaggiari plane sur la tentative de « casse » de l'agence de la Société générale, 6, rue de Sèvres à Paris (6e) (*le Monde* du 29 août). Les coïncidences ne manquent pas entre ce dernier et les cambriolages de Nice et de la rue Saint-Louis-en-l'Ile à Paris (*le Monde* des 23 juillet et 19 août 1976).

Tout d'abord, la technique précise, mais laborieuse, qui consiste à creuser un tunnel de 25 mètres, en partant des égouts. Le matériel aussi, entièrement neuf et sophistiqué : lances thermiques, combinaisons en amiante, vérin hydraulique, compresseur pour l'aération, et même scie à pointes de diamants, acheminée de Milan, pour percer le mur récalcitrant de la banque. Enfin, comme à Nice il y a trois ans, lors de leur arrestation en flagrant délit, aucun des sept malfaiteurs n'était armé. *« Sans armes, sans haine ni violence...* avait écrit Spaggiari, à Nice. Ses émules parisiens entendaient-ils faire de même ?

Le scénario des préparatifs, lui-même, n'échappe pas à certaines similitudes. L'audace des « Parisiens » valait bien, en tout cas, celle des « Niçois » : la concierge du 85, rue des Saints-Pères *a donné* chaque matin, depuis juillet, la clé d'une cave *« aux employés d'E.D.F., si gentils et si consciencieux, venus installer le courant triphasé »*.

Mais depuis quatre mois, à Nice, à Paris, et entre Paris et Nice. — MM. René Manuello, le « cerveau » présumé, et Jean Lebras, l'« ingénieur », voyageaient en avion — la bande était systématiquement filée. Et le 28 août, « *les éléments constitutifs de la tentative étant réunis* », les policiers, encore déguisés en égoutiers, ont mis fin à ce long travail de maçonnerie.

Comme le dit le commissaire Moreas, *« Nice est une ville petite et plusieurs des inculpés font partie du même milieu et ont les mêmes relations que Spaggiari »*. Le butin du casse de Nice était, selon Spaggiari, destiné à la « Catena », qu'il présentait comme une organisation *internationale d'extrême droite*. A qui était destiné celui de Paris ? René Manuello, organisateur présumé de ce coup, avait été arrêté en 1964 dans le cadre de l'enquête sur la disparition du trésorier de l'O.A.S., René Gorel. Jo Rizza est un ancien membre des commandos Delta de l'O.A.S., il avait été entendu lors de l'enquête sur le casse de Nice. Lebras est un spécialiste des « systèmes de sécurité ». Jo Rizza et Antoine Martinez sont connus à Nice pour leurs participations à diverses campagnes électorales. En 1976, le gang de Spaggiari était aussi composé de techniciens du « milieu » et de militants d'extrême droite. Où s'arrêtent les coïncidences ?

O. R.

A B C D E F G